Le Journal du pasteur Théophile Rémy Frêne : actes du colloque organisé à Tavannes le 4 juin 2005, sous le patronage du Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'émulation

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **109 (2006)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le Journal du pasteur Théophile Rémy Frêne

Actes du Colloque organisé à Tavannes le 4 juin 2005, sous le patronage du Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation

La table ronde pour le «201e» anniversaire de la mort du pasteur Frêne a été organisée à l'Hôtel de ville de Tavannes, le samedi 4 juin 2005, avec l'appui financier des Offices du patrimoine et de la culture des Cantons de Berne et du Jura, ainsi que celui de la Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel. Nous remercions également la commune de Tavannes de nous avoir généreusement accueillis, les Editions Intervalles d'avoir assumé un «banc» Frêne, le Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation et les Archives de l'ancien Evêché de Bâle de nous avoir soutenus. Nos remerciements vont également aux éditeurs du *Journal* qui nous ont honorés de leur présence: Violaine Spichiger, André Bandelier, Jean-Philippe Gobat et Pierre-Yves Moeschler. Nous remercions très vivement la Société jurassienne d'Emulation de nous avoir proposé d'éditer le texte des contributions dans ses *Actes*.

Nicolas Barré, Philippe Hebeisen,
Pierre-Olivier Léchot, Jean-Daniel Morerod

Table des matières

Remerciements 145

Avant-propos
Pierre-Yves Moeschler 147

Introduction
Nicolas Barré 151

Le Journal du pasteur Théophile Rémy Frêne. A propos du manuscrit conservé par les Archives de l'Etat de Neuchâtel
Alexandre Dafflon 154

A l'aune d'une vie: un patient au XVIIIe siècle
Philip Rieder 160

Frêne, un touriste culturel?
Roland Kaehr 171

Les connexions genevoises de Théophile Rémy Frêne
Jean-Daniel Candaux 181

Le pasteur Frêne et les émigrés de la Révolution française
Damien Bregnard 190

Théophile Rémy Frêne, témoin de la protoindustrialisation de l'ancien Evêché de Bâle?
Philippe Hebeisen 200

Théophile Rémy Frêne: un pasteur de grand chemin
Antoine Glaenzer 212

Abréviations et références bibliographiques 228

Avant-propos

Pierre-Yves Moeschler

Le caractère exceptionnel du journal personnel de Théophile Rémy Frêne est connu depuis longtemps. Le rêve de le mettre à la disposition du public était donc ancien et bien naturel. Encore fallait-il qu'une constellation d'éléments divers permette que devienne réalité ce qui, au départ, ne pouvait paraître qu'une utopie. A mes yeux, ces éléments sont multiples.

Un contexte stimulant

Il faut d'abord rendre hommage au Cercle d'études historiques (CEH) de la Société jurassienne d'Emulation (SJE), lieu de rencontres, d'échanges, cœur d'un réseau d'historiens dont la passion pour le passé régional constitue le point commun. Ensuite, à l'heure de la scission du Jura, la perte de l'unité exigeait un bilan: ce fut la publication de la *Nouvelle Histoire du Jura (NHJ)*, en 1984, sous la direction, déjà, du professeur André Bandelier. Le cadre de référence était remis en cause, la quête identitaire se renforçait donc. Or, les débats virulents sur l'avenir des sept districts jurassiens se nourrissaient de références historiques. C'était donc le devoir des historiens d'alimenter la réflexion par les outils de leur métier.

La soif de connaissance du passé jurassien ne s'en trouvait pas pour autant tarie. Alors que la division confessionnelle, la progression de l'industrialisation et les traditions politiques distinctes fournissent des clefs d'interprétation de l'éclatement produit par la procédure plébiscitaire de 1974-1975, il était tentant de remonter aux sources de la modernité jurassienne. Or, le pasteur Frêne est une figure faîtière du passé jurassien. Son œuvre permet d'appréhender les différences sans les ériger en barrières, elle donne du passé de l'ancienne principauté épiscopale de Bâle une image complexe, peu compatible avec les schémas modernes de l'organisation de l'Etat et de sa territorialité. En particulier, l'équilibre entre le pouvoir temporel du prince et le protectorat bernois (à caractère essentiellement religieux) y apparaît dans son fonctionnement concret. De surcroît, la cohabitation tranquille entre les sphères catholique et réformée, dans le strict respect de la territorialité confessionnelle, bien entendu, ne manque pas de stimuler la nostalgie de l'unité perdue, surtout à travers le prisme des conflits idéologico-confessionnels du XIXe siècle.

Pourtant, les principales richesses du *Journal* de Frêne ne sont pas liées de façon déterminante à l'ancien Evêché de Bâle. La valeur du *Journal* est largement suprarégionale, par l'accès qu'il offre au quotidien, aux contingences matérielles, aux cadres idéologique, religieux, culturel, scientifique, social. Aucune limite n'est donnée à cette liste, par le fait même de la curiosité insatiable de Frêne, dans tous les domaines qu'il a abordés ou effleurés au cours de son existence.

Le fait que les principaux acteurs du travail d'édition aient eu des liens étroits avec le territoire dans lequel s'est déroulée la vie de Frêne leur a insufflé un surplus de motivation. Ils s'étaient connus au CEH, avaient collaboré à la *NHJ*. Leurs questionnements pas rapport au passé jurassien et à l'histoire en général se recoupaient ou se complétaient. Le soutien, acquis d'avance, de la Société jurassienne d'Emulation, puis celui du Fonds national de la recherche scientifique et, finalement, de l'association Intervalles, ont montré que l'intérêt public était bien là: il fallait donc se lancer, en saisissant l'occasion d'une conjoncture qui ne se serait peut-être pas présentée une seconde fois. On ne soulignera jamais assez le rôle dynamisant qu'a joué à ce propos le professeur André Bandelier. On dira aussi que chaque participant était mû par un lien très fort au sujet et à l'entreprise éditoriale et apportait des compétences et des motivations complémentaires.

Quelques difficultés concrètes, rétrospectivement anecdotiques

La publication de 3114 pages manuscrites pose aussi un certain nombre de problèmes concrets. On oublie parfois que, sans la résolution de ces difficultés, l'œuvre eût été compromise. Par exemple, un des articles qui suit mentionne le fait que les Archives de l'Etat de Neuchâtel (AEN) ont, à un moment donné, exclu la consultation *extra muros* du *Journal*. Toute compréhensible qu'elle fût, cette exigence imposait à l'équipe la copie manuscrite sur place, puis la retranscription mécanique. C'est ainsi que le travail a commencé, à raison de quelques pages par jour… Mais les avancées technologiques du début des années 1980 allaient heureusement permettre d'entrevoir un tournant. Il a d'abord été procédé à la photographie systématique des sept volumes du document, sur diapositives, ce qui a permis le travail en dehors des AEN. Cette démarche s'est faite parallèlement à la prise de conscience des avantages qu'offrait l'informatique. On ne dira ainsi jamais assez ce que la publication du *Journal* de Frêne doit aux compétences photographiques de Jacques Villars, au modernisme informatique et au PC (un vrai barbarisme, alors) de Cyrille Gigandet, à ses *floppy disks* et à son imprimante à aiguilles!

Lancement du dialogue interjurassien, avant la lettre!

Un dernier élément doit être mentionné: c'est celui de la collaboration entre les deux grands moteurs de la vie culturelle jurassienne postplébiscitaire que sont la SJE et Intervalles. Le climat politique, dans les années quatre-vingts, ne permettait pas encore de sortir aisément des tranchées. La nouvelle limite cantonale suppurait encore, la méfiance réciproque restait extrêmement élevée. Est-ce que des historiens issus de l'ancienne Prévôté de Moutier-Grandval, mais travaillant dans le cadre de la SJE, allaient réussir à jeter les passerelles nécessaires à la collaboration? Leur succès, et donc l'accord passé entre les deux associations pour l'édition conjointe du *Journal de ma vie* devra, en tant que tel, entrer dans les livres d'histoire. Il constitue la première pierre de la politique culturelle interjurassienne, dont la définition et la mise en œuvre est aujourd'hui intensément discutée, de façon constructive et prometteuse. Après le processus de division, on amorçait, avec la publication du *Journal* de Frêne, la pente de la collaboration et du dialogue interjurassiens, qui se consolideront au début du XXIe siècle.

Elargir le champ de vision

Théophile Rémy Frêne est décédé le 15 juin 1804. Le professeur Jean-Daniel Morerod, de l'Université de Neuchâtel, a pris l'initiative de réunir quelques chercheurs autour du *Journal de ma vie*, deux siècles plus tard. Au cours d'une journée d'étude, plusieurs approches ont démontré la richesse du document et les ressources qu'il offre à qui s'intéresse au XVIIIe siècle, aux racines de l'ère contemporaine, aux «Lumières au village».

L'édition du *Journal de ma vie* est qualifiée, dans les pages qui suivent, de magistrale. Elle ne mérite ce qualificatif que si elle éveille l'intérêt d'un lectorat intéressé et que si elle trouve sa place dans les travaux des chercheurs d'aujourd'hui et de demain. Frêne ouvre une porte sur une vision concrète (mais naturellement partielle) de la vie quotidienne, sociale, religieuse, politique du XVIIIe finissant et des bouleversements provoqués par les événements français, puis européens. Que les Actes de la table ronde du 5 juin 2005 contribuent au rayonnement de ce remarquable document! Cela contribuera à ce que l'édition du *Journal* trouve sa véritable dimension.

Ainsi, si la publication du *Journal* de Théophile Rémy Frêne a pu rapprocher deux très grands acteurs de la vie culturelle jurassienne, des deux côtés de la récente frontière cantonale Jura-Berne, et ainsi

contribuer à sa relativisation, l'Université de Neuchâtel lui donne aujourd'hui une mission plus vaste, en le plaçant dans le contexte de l'Arc jurassien et de la Suisse romande.

Au nom de l'équipe éditoriale, un très grand merci !

Pierre-Yves Mœschler a participé à l'édition du Journal de ma vie. *Il a enseigné l'histoire au gymnase pendant deux décennies. Depuis 1998, il est conseiller municipal à Bienne, chargé de la Direction de la formation, de la prévoyance sociale et de la culture.*

Introduction

Nicolas Barré

L'édition du «Journal de ma vie»

En 1993-1994, la Société jurassienne d'Emulation et les Editions Intervalles publiaient les cinq forts volumes du *Journal de ma vie*, de Théophile Rémy Frêne. Nous devons l'édition magistrale de ce journal de raison à André Bandelier [1] et à son équipe de chercheurs qui, outre l'établissement du texte, composèrent plusieurs études et index regroupés dans le cinquième tome [2].

Le *Journal* est un des documents historiques les plus importants de notre région, pour ne pas dire plus. Une source dans laquelle, bien avant sa publication, de très nombreux historiens ont puisé des informations utiles à leurs recherches. De plus, de nombreux auteurs se sont penchés sur le pasteur Frêne et son *Journal*. Nous pouvons bien sûr penser à Charles-Ferdinand Morel, dans son *Abrégé de l'histoire et de la statistique du ci-devant évêché de Bâle* [3], ou encore à Xavier Kohler qui «avait ambitionné d'être le révélateur du *Journal de ma vie*» [4], une année après que Mandelert eut publié une «lettre du Pasteur Frêne au Père Voirol» [5]. Plus récemment, André Bandelier nous livrait «Un pasteur jurassien témoin de l'histoire de son pays pendant la Révolution française. Théophile Rémy Frêne» [6] et «La prévôté de Moutier-Grandval dans le *Journal du pasteur Frêne* ou la combourgeoisie vécue»[7]. Pierre-Yves Moeschler, quant à lui, saluait l'édition du *Journal* par un article intitulé «Identité, mémoire, histoire. Réflexions à l'occasion de la publication du *Journal de ma vie* de Théophile Rémy Frêne» [8]. Violaine Spichiger consacrait au vocabulaire de Frêne une remarquable étude, malheureusement cachée dans les Actes d'un colloque parisien[9]. Enfin, Pierre-Olivier Léchot et Jean-Daniel Morerod ont retrouvé, édité et commenté une page isolée du *Journal* faisant allusion à la fin du fameux Rengger[10].

Deux siècles après… La table ronde du 4 juin 2005

Ce n'est pas seulement pour fêter le bicentenaire de la mort de Frêne (né le 17.6.1727 à Orvin et mort le 15.6.1804 à Tavannes) que plusieurs

historiens se retrouvèrent le 4 juin 2005, réunis par le professeur Jean-Daniel Morerod de l'Université de Neuchâtel et en présence d'André Bandelier et de plusieurs de ses collaborateurs d'alors, mais bien plus pour relancer l'intérêt autour de ce témoignage remarquable qu'est l'édition du *Journal* et pour nous proposer des approches pluridisciplinaires de cette œuvre.

A l'issue de cette journée, nous promîmes de publier les contributions présentées à cette occasion dans des *Actes* que voici et qui ont pour but avoué de relancer l'intérêt des chercheurs. Etudions le regard de Frêne sur un monde en changements; cherchons à percevoir la façon dont le pasteur était informé des nouvelles du monde; comprenons sa vision religieuse au contact des Pères de Bellelay, de Lucelle et de Porrentruy, au-delà des clivages confessionnels; tentons de cerner quelle est sa «conscience identitaire» (à quel espace «mental» et «politique» a-t-il le sentiment d'appartenir? que sont Porrentruy, Bienne, Berne pour lui? que représente le prince pour lui, au-delà d'un simple collateur? qu'est, à ses yeux, cet espace que nous appelons Evêché de Bâle?). Tant de pistes restent à explorer, dans toutes les disciplines qui enrichissent l'histoire.

Peut-être faudrait-il aussi préparer une version numérique du Journal et de ses index avant que les bonds de la technologie ne nous permettent plus de récupérer les données de ceux qui en avaient permis l'édition.

Conclusion

A la fin de son introduction au *Journal* de Frêne, André Bandelier cite une évocation du pasteur défunt. Celle-ci, non signée mais certainement due au couple Morel (la petite-fille de Frêne et son mari, le célèbre doyen), figurait dans l'avant-propos de l'édition de Cléobule[11], tribut rendu à leur aïeul par les Morel en 1807[12]:

Théophile Remi Frêne […] vécut l'âge des Patriarches et en eut toutes les vertus, ainsi qu'une partie des récompenses. Habitant des vallées profondes du Jura, qu'il ne quitta jamais que pendant quelques années de sa jeunesse, son ame fut grande et simple comme la nature dont il vivoit entouré. Mais dans les plus beaux sites, dans la société la mieux choisie, il arrive rarement que l'on trouve au même degré, la douceur constante, la sérénité, la gaieté, le sens froid, la politesse attachante et cordiale, l'absence des préjugés qui le caractériserent.

Puis, pour conclure, André Bandelier reprend la parole et nous livre son portrait à lui de Frêne:

Le lecteur attentif du Journal de ma vie *exercera son libre arbitre et sourira sans doute de ce portrait idéal, mérité si on tient compte des convenances sociales. Les marges du récit lui offriront de quoi le relati-*

viser et le compléter. Des notations clairsemées lui permettront, le plus souvent indirectement, d'esquisser un portrait moins flatteur du « grand homme ». Physiquement, Frêne était plutôt petit, assez corpulent et souffrait d'une vue courte. Bien évidemment, le portrait moral n'échappe pas à la critique. Le malveillant prétendra que le pasteur de Tavannes était un peu porté sur l'alcool et que la beauté féminine l'obsédait littéralement. Si chacun s'accordait à vanter sa bonhomie habituelle, il pouvait aussi, occasionnellement, piquer des colères dévastatrices. Coutumier d'une sensiblerie très XVIIIe siècle, on doit reconnaître que celle-ci s'exerçait bien plus souvent à propos de ses chiens que de ses frères humains. Théophile Rémy Frêne? Rien qu'un homme, tout un homme. Et c'est par là qu'il nous touche encore. « Il n'est si sage qui ne foloie », constatait déjà le Roman de Renart au XIIIe siècle.

Nicolas Barré est professeur de français et d'histoire au Lycée cantonal de Porrentruy.

NOTES

[1] André Bandelier est par ailleurs l'auteur d'un «Avant-propos» et d'une introduction, «Le journal du pasteur Frêne ou les Lumières au village», qui inaugurent le premier tome du *Journal*. Celle-ci est, à ce jour, la plus large étude consacrée au pasteur de Tavannes.

[2] MOESCHLER, «Les institutions de l'ancien Evêché de Bâle»; EIGELDINGER, «Index des œuvres»; SPICHIGER, «Index linguistique»; BANDELIER et GIGANDET, «Index géographique»; GOBAT, «Index des noms de personnes»; GIGANDET «Chronologie». Christine MOESCHLER, quant à elle, a réuni une riche iconographie.

[3] MOREL, *Abrégé*.

[4] BANDELIER, «Avant-Propos», p. 11.

[5] MANDELERT, «Lettre».

[6] BANDELIER, «Un pasteur jurassien».

[7] BANDELIER, «La prévôté de Moutier-Grandval».

[8] MOESCHLER, «Identité, mémoire, histoire».

[9] SPICHIGER, «Un témoignage linguistique».

[10] LÉCHOT et MOREROD, «Le fameux Rengger».

[11] FRÊNE, *Cléobule*.

[12] BANDELIER, «Le journal du pasteur Frêne ou les Lumières au village», p. 161.

A propos du manuscrit conservé par les Archives de l'Etat de Neuchâtel

Le Journal du pasteur Théophile Rémy Frêne

Alexandre Dafflon

La présence en Pays de Neuchâtel des sept volumes in-octavo du *Journal* du pasteur Théophile Rémy Frêne s'explique, comme le relève André Bandelier dans son avant-propos à l'édition intégrale[1], par les lois et la logique de la généalogie. En effet, l'union, en 1778, de Marguerite-Isabelle Frêne (1759-1818), fille de notre auteur, avec le pasteur neuchâtelois Jonas de Gélieu (1740-1827), est le point de départ d'un enracinement en terre neuchâteloise de la descendance Frêne, alliée désormais à la prestigieuse lignée des Gélieu. Le rameau né de cette alliance hérite du pasteur de Tavannes une véritable culture de la correspondance privée et de l'écrit personnel, comme en témoignent divers fonds d'archives familiales conservés dans le Jura bernois et à Neuchâtel[2].

Isabelle Morel-de Gélieu (1779-1834), petite-fille de Frêne, transmit à sa fille, Cécile Bandelier-Morel (1802-1873), le manuscrit de son aïeul qui passa ensuite au frère de cette dernière, Charles-Ernest Morel (1808-1883), puis à sa fille Cécile (1840-1925). Au décès de cette dernière, le manuscrit échut à Cécile Daveau-Morel (née en 1887), mariée à Paris, qui fut la dernière détentrice du manuscrit avant son acquisition par l'Etat de Neuchâtel.

Les pérégrinations d'un manuscrit

Il n'est pas aisé de retracer les pérégrinations des volumes du *Journal* avant leur acquisition par l'Etat. Le manuscrit semble être passé en de multiples mains, soit confié à des membres de la parentèle Frêne, soit prêté ou communiqué à des personnes curieuses de son contenu et désireuses d'en tirer des extraits[3]. La circulation du manuscrit de mains en mains ne se fit pas sans risque pour la conservation intégrale des sept

volumes, comme l'attestent quelques documents conservés aux Archives de l'Etat de Neuchâtel.

A la fin des années 1920, les deux premiers volumes du manuscrit (années 1732 à 1775) étaient aux mains de Jacques Henriod[4] et de ses sœurs, à Cormondrèche. Ces deux volumes séjournèrent ensuite en dépôt aux Archives de l'Etat de Neuchâtel pour consultation dès 1930, ceci par l'intermédiaire de Dorette Berthoud[5]. Puis, le 4 mars 1930, les deux volumes étaient remis en dépôt par l'archiviste cantonal neuchâtelois au bibliothécaire de l'Ecole cantonale de Porrentruy, Gustave Amweg[6], pour consultation. Or, en 1947, après le décès d'Amweg, les deux volumes n'avaient toujours pas été restitués par Porrentruy aux Archives de l'Etat[7]. Après plusieurs rappels, en 1953, l'archiviste cantonal revint à la charge auprès du directeur de l'Ecole cantonale, faisant part de sa surprise: «J'avoue trouver étrange qu'après vingt-deux années et des démarches réitérées, il ne soit pas possible d'obtenir de votre établissement des nouvelles précises d'un document de valeur que nous avons confié pour consultation et dont nous sommes en droit de vous réclamer la restitution.» [8] Dans sa réponse, le directeur de Porrentruy, rappelant le décès d'Amweg en 1944, déclinait toute responsabilité, rejetant la faute sur les Archives de l'Etat, coupables d'avoir prêté les deux volumes à une tierce personne sans les lui réclamer plus tôt. Il ajoutait: «Il n'est pas exclu que Madame Amweg, décédée, ait vendu le Journal de Frêne, comme elle a vendu d'autres volumes.» [9] L'archiviste cantonal dut lire cette réponse avec effroi et s'empressa de réagir: «Si Gustave Amweg ou ses successeurs ont aliéné les documents en question – ce qui me paraît tout de même invraisemblable! – je considère que l'Ecole cantonale de Porrentruy doit tout entreprendre pour rentrer en leur possession et nous les restituer, faute de quoi nous la considérerions comme responsable du gros préjudice subi [...].»[10] Les deux volumes restant introuvables à Porrentruy, l'archiviste cantonal usa des menaces: *«[...] je ne peux me contenter des propositions que vous me faites d'entreprendre ailleurs des démarches pour savoir où auraient passé, éventuellement, après la mort de Gustave Amweg, les documents qui lui avaient été prêtés en tant que directeur de la bibliothèque de l'Ecole cantonale de Porrentruy. Je vous prie donc de m'indiquer quel délai vous est nécessaire pour faire dans les locaux de votre bibliothèque les recherches nécessaires pour retrouver le manuscrit. Ce délai passé, si le résultat de vos investigations est resté négatif, j'envisagerai d'autres moyens pour rentrer en possession de ces documents, car je ne saurais considérer comme prescrite une affaire de cette importance!»* [11]

Réponse laconique de Porrentruy: «Je proteste contre le ton de votre honorée du 21 courant et je vous informe que je n'ai pas de recherches à faire dans notre bibliothèque.»[12] L'épilogue de l'affaire fut apporté par l'archiviste cantonal neuchâtelois durant l'été 1953. Ayant mené sa

propre enquête, Alfred Schnegg avait en effet découvert qu'en 1937 Gustave Amweg avait restitué de lui-même à sa propriétaire les deux volumes manuscrits, sans en informer les Archives de l'Etat de Neuchâtel[13]. Avant de restituer les deux volumes, Amweg les avait également prêtés à l'un de ses correspondants, Florian Imer[14] de La Neuveville[15]. En 1953 donc, les sept volumes se trouvaient à nouveau rassemblés, en sûreté, auprès d'une personne en Suisse.

Cet épisode quelque peu rocambolesque, qui suscita sans doute l'angoisse de l'archiviste neuchâtelois, mais qui illustrait une pratique répandue du prêt de documents entre membres du petit monde des érudits régionaux, était désormais clos. Doit-on y voir l'expression d'une rivalité entre institutions du Jura et de Neuchâtel pour la possession ou du moins la jouissance durable du fameux manuscrit? Les preuves manquent pour l'affirmer, mais il apparaît que le long séjour des deux premiers volumes à Porrentruy irrita passablement leur propriétaire[16].

Le «Journal» «devient» neuchâtelois

C'est au printemps 1955 que les sept volumes du *Journal* de Frêne entrèrent dans les collections des Archives de l'Etat de Neuchâtel, avec l'appui financier des descendants du célèbre pasteur. Sans doute conçue d'assez longue date par ces derniers et conduite avec tact, l'acquisition du manuscrit fut proposée à l'archiviste cantonal par le professeur Jacques Henriod au nom de sa cousine Daveau-Morel[17]. Dans une petite note de présentation, Henriod citait les fragments neuchâtelois publiés autrefois par le *Musée neuchâtelois*, mais précisait que ces morceaux choisis «sont loin d'être tout ce qu'on pourrait tirer du *Journal* sur ce sujet»[18]. De son côté, Cécile Daveau-Morel exprimait son souhait de voir aboutir sa proposition: «Désirant que ces livres restent en terre neuchâteloise, à laquelle je reste très attachée, je suis heureuse de penser que les personnes s'intéressant encore à cette vie d'autrefois pourront venir consulter ces volumes.» [19]

L'affaire fut rapidement menée puisque, le 9 juin 1955, le chef du Département de l'Instruction publique, Gaston Clottu[20], informait l'archiviste cantonal de l'accord du Conseil d'Etat quant à l'acquisition du manuscrit dans son intégralité, le prix d'achat étant pris en charge moitié par l'Etat, moitié par les descendants de Frêne. Au nom du gouvernement neuchâtelois, Gaston Clottu exprima sa reconnaissance à Jacques Henriod et aux descendants neuchâtelois du pasteur, ajoutant: «Nous sommes heureux que, par ce concours de plusieurs bonnes volontés, nos archives cantonales se trouvent enrichies d'un document présentant une valeur reconnue pour notre histoire régionale.» [21]

Après leur acquisition, les sept volumes furent placés sous la garde vigilante de l'archiviste cantonal. Alfred Schnegg, sans doute prévenu par son expérience passée, finit par refuser toute sortie des précieux manuscrits, comme l'indique un courrier de 1973: «Le document ayant assez voyagé, je désire qu'il ne quitte plus notre dépôt.»[22] Les exigences de la conservation prenaient désormais le dessus sur la curiosité des amateurs et sur le confort des érudits.

La restauration du manuscrit (1996-2000)

Ces exigences prirent une actualité nouvelle après l'aboutissement en 1993 de la magistrale édition intégrale du *Journal*. L'avant-propos de cette édition présente une photographie des sept volumes du *Journal* dans leur état au début des années 1990, état physique qui reflétait la longue pérégrination du manuscrit depuis la mort de son auteur[23]. La publicité donnée au document par son édition intégrale fit prendre conscience aux archivistes de la nécessité de mieux protéger le document original et de mettre en œuvre une restauration complète des volumes reliés. De 1996 à 2000, les Archives de l'Etat de Neuchâtel confièrent cette entreprise à l'Atelier de restauration Martin Strebel de Hunzenschwil (AG).

Les dossiers de restauration[24] rendus par l'Atelier Strebel, accompagnés de prises de vue avant et après restauration, établissaient un constat pour chaque volume du *Journal*. D'une manière générale, les volumes présentaient les dommages inhérents au vieillissement des matériaux originels ou ajoutés, aux manipulations répétées, aux transfèrements fréquents, au rangement dans un environnement peu propice à la conservation, etc. On relevait ainsi la dégradation des dos et des plats des reliures, la déchirure des couvrures, l'usure des coins de plats, le relâchement des coutures laissant libres certains cahiers, etc. Le restaurateur notait cependant le bon état chimique des matériaux de reliure et du papier, à l'exception du premier volume qui nécessita un traitement humide.

Les mesures prises avaient pour objectif de rétablir la solidité des volumes en respectant les normes de conservation préventive et les méthodes anciennes de fabrication. Le restaurateur procéda donc au démontage des volumes, puis à leur remontage avec renforcement des coutures, des plats détériorés et des dos déchirés, et stabilisation du corps du livre. L'un des principes d'intervention était de remplacer le moins d'éléments possibles, lorsque les matériaux d'origine pouvaient être simplement renforcés. Chaque volume restauré fut enfin renfermé dans une boîte de carton neutre fabriquée à ses dimensions, élément qui devait désormais protéger plus efficacement le manuscrit.

Au cours de l'opération, deux observations du restaurateur méritent d'être mentionnées ici. D'une part, lors du démontage du corps du cinquième volume, Martin Strebel retrouva trois nerfs complets dans le plat inférieur présentant 6 à 10 millimètres de décalage avec les nerfs actuels. Ces trois nerfs indiquaient l'existence d'une autre reliure à une époque précédente. Le restaurateur ne concluait pas toutefois que ces trois nerfs correspondaient à une reliure d'origine. En revanche, sur les autres volumes du manuscrit, aucune observation de cet ordre n'était relevée.

Enfin, s'agissant du septième volume, le restaurateur signalait la présence d'une couvrure de dos en parchemin, matériau contrastant avec les couvrures des six autres volumes consistant en papier peint. Martin Strebel, considérant que la couvrure de parchemin provenait d'une précédente restauration, «rétablit» une couvrure identique à celle des autres volumes, fabriquée par copie sur papier non acide[25].

Près de deux siècles après la disparition du pasteur, le manuscrit du *Journal de ma vie* se trouvait ainsi dans un état de conservation amélioré et bénéficiait de la vigilance des archivistes. En avril 2003, grâce à la découverte de Pierre-Olivier Léchot et Jean-Daniel Morerod dans les Archives de la Vénérable Classe des pasteurs de l'Erguël[26], un feuillet perdu du *Journal de ma vie* fut édité et déposé aux Archives de l'Etat de Neuchâtel aux côtés des sept volumes restaurés[27]. Preuve qu'un manuscrit étudié par des générations d'érudits et édité avec rigueur dans son intégralité garde encore certains de ses «secrets» pour les générations à venir.

Alexandre Dafflon est historien et archiviste cantonal à Neuchâtel.

NOTES

[1] BANDELIER André, «Avant-propos», p. 9-10.

[2] Les Archives Morel et Bandelier (Archives municipales de Corgémont) et le Fonds Henriod de Gélieu (AEN) témoignent, entre autres fonds, de cette culture de l'écrit personnel dans la descendance Frêne.

[3] Parmi lesquelles citons Xavier Kohler (1823-1891), Armand DuPasquier (1869-1946), André Bovet (1890-1950), Dorette Berthoud (cf. *infra*), etc. Des copies manuscrites d'extraits du *Journal* se multipliaient donc. A noter qu'en 1947, la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel faisait paraître dans le *Musée neuchâtelois* une annonce concernant des travaux inédits d'Edouard Béguelin (1869-1945), professeur de droit à l'Université de Neuchâtel, sur le *Journal* de Frêne, travaux qui avaient disparu des papiers laissés à sa mort (*Musée neuchâtelois*, 1947, p. 112).

[4] Jacques Henriod (1887-1966), descendant du pasteur Frêne par son arrière-grand-père maternel Bernard de Gélieu (1798-1879), théologien et pasteur (1914). Licencié ès Lettres classiques, il enseigna à l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel de 1925 à 1952.

[5] Dorette Berthoud (1888-1975), journaliste, critique littéraire et auteur de romans, nouvelles et ouvrages d'histoire.

[6] Gustave Amweg (1874-1944), professeur de français et d'histoire à l'Ecole cantonale de Porrentruy (1907-1939), bibliothécaire dans la même école dès 1923.

[7] Louis Thévenaz, lettre au directeur de la bibliothèque de l'Ecole cantonale de Porrentruy, Neuchâtel, 20 octobre 1947, AEN, dossier Frêne.

[8] Alfred Schnegg, lettre au directeur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, 12 janvier 1953, AEN, dossier Frêne.

[9] Fritz Widmer, lettre à Alfred Schnegg, Porrentruy, 13 janvier 1953, AEN, dossier Frêne.

[10] Alfred Schnegg, lettre au directeur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, Neuchâtel, 16 janvier 1953, AEN, dossier Frêne.

[11] Alfred Schnegg, lettre au directeur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, Neuchâtel, 21 janvier 1953, AEN, dossier Frêne.

[12] Fritz Widmer, lettre à Alfred Schnegg, Porrentruy, 22 janvier 1953, AEN, dossier Frêne.

[13] Alfred Schnegg, lettre au directeur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, Neuchâtel, 29 juillet 1953, AEN, dossier Frêne.

[14] Florian Imer (1898-1981), avocat, préfet et président du tribunal de La Neuveville (1926-1933), juge à la Cour d'appel du Canton de Berne (1933-1968), auteur d'ouvrages et articles historiques.

[15] Gustave Amweg, lettre à Florian Imer, Porrentruy, 18 juillet 1936, AEN, dossier Frêne (avec mention: *trouvé dans le volume 6* du *Journal*, 1967, C.).

[16] Jacques Henriod, lettre à Alfred Schnegg, Neuchâtel, 30 janvier 1953, AEN, dossier Frêne.

[17] Jacques Henriod avait lui-même beaucoup travaillé sur le manuscrit, retranscrivant des passages et établissant un index des noms cités. Au début de 1953, il indiquait déjà à l'archiviste cantonal son souhait d'acquérir le manuscrit propriété de sa cousine parisienne.

[18] Jacques Henriod, note manuscrite à propos du *Journal* du pasteur Frêne, sans date [1955], AEN, dossier Frêne.

[19] Cécile Daveau-Morel, lettre à l'archiviste cantonal Alfred Schnegg, Paris, 31 mai 1955, AEN, dossier Frêne.

[20] Gaston Clottu (1912-1995), avocat et notaire, conseiller d'Etat (1953-1969), chef du Département de l'Instruction publique, puis de celui de l'Intérieur.

[21] Gaston Clottu, lettre à Jacques Henriod, Neuchâtel, 20 juin 1955, AEN, dossier Frêne.

[22] Alfred Schnegg, lettre à André Rais, Neuchâtel, 11 octobre 1973, AEN, dossier Frêne.

[23] *Ibid.*, p. 10.

[24] AEN, restauration de documents, 7 dossiers de restauration du *Journal de ma vie* de Théophile Rémy Frêne, juin 1996-mars 2000.

[25] L'hypothèse d'une première restauration du volume VII de Strebel n'est pas reprise par Pierre-Olivier Léchot et Jean-Daniel Morerod, pour qui la couvrure de parchemin serait originale, mais postérieure à la mort du pasteur Frêne. Cette dernière hypothèse nous semble la bonne et, dans ce cas, le «rétablissement» d'une couvrure identique aux six autres volumes ne se justifierait pas pleinement (cf. LÉCHOT et MOREROD, «Le fameux Rengger»).

[26] Déposées aux Archives municipales de Corgémont.

[27] LÉCHOT et MOREROD, «Le fameux Rengger».

A l'aune d'une vie: un patient au XVIIIe siècle[1]

Philip Rieder

L'histoire des petites gens, des pauvres, des femmes, des enfants, mais aussi celle des consommateurs, des clients et des usagers de services suscite aujourd'hui l'intérêt des historiens. Ces figures permettent non seulement de révéler le vécu des oubliés de l'histoire, mais aussi d'éclairer sous un jour nouveau le monde dans lequel elles évoluaient. Le patient est une de ces figures et fait l'objet d'une série de travaux qui s'emploient à cerner son histoire et à explorer ce que celle-ci peut nous apprendre sur le monde médical[2]. Ces études se caractérisent bien souvent par la réunion de documents épars, correspondant à autant de voix et de parcelles de parcours. Le *Journal* de Théophile Rémy Frêne (1727-1804) donne accès à un cas dont l'histoire peut être retracée sur l'essentiel de la vie d'un homme et permet ainsi de réintroduire une certaine cohérence. En effet, entre «Ma petite vérole», le titre donné par Frêne à la troisième époque de son enfance, et la description d'une constipation qui le gêne soixante-trois ans plus tard, le *Journal* de Frêne constitue l'une des rares sources à même de donner une idée de ce que pouvait signifier la santé et la maladie dans la vie d'un homme au XVIIIe siècle. Les maux régulièrement relatés dans le *Journal*, par un patient dont la santé n'est pas marquée par une longue maladie, peuvent être considérés comme des maux communs.

La source est impressionnante et parmi différentes approches possibles, celle développée dans les pages qui suivent s'emploie à centrer l'attention sur le cas de Frêne lui-même[3]. Le diariste mentionne le plus souvent ses affections lorsqu'elles sortent de l'ordinaire, qu'elles sont accompagnées d'une douleur particulière ou qu'elles suscitent une inquiétude; le *Journal* n'est cependant pas une transcription fidèle de tous les maux du diariste. Le lecteur s'en doutait et ses soupçons sont confirmés par des ajouts rétrospectifs apportés au texte. Par exemple, lorsque les enfants de Frêne contractent la rougeole, il révèle alors pour la première fois qu'il avait lui-même souffert de cette maladie[4]! D'autres ajouts semblent témoigner d'une volonté de précision. Une dent arrachée le 26 août 1751[5] l'aurait fait souffrir depuis 1740, ajoute-t-il en 1776. Dans l'ensemble, les informations sur les considérations et sur le point de vue du patient sont pourtant conséquentes. La finalité des pages qui suivent est

de proposer quelques jalons à même de cerner quel patient était Frêne. Il s'agira d'abord d'éclairer les moyens mis en œuvre par le diariste pour gérer ses propres problèmes de santé. On analysera ensuite les mots qu'il utilise pour évoquer sa santé et la nature de ses connaissances médicales. Le tableau sera finalement complété par quelques indications sur les rapports qu'il entretenait avec les praticiens.

Enfant, père, vieillard

Tout comme l'enfant d'aujourd'hui, Frêne subit dans ses jeunes années à la fois les maux qui l'assaillent et les remèdes qu'on lui impose. Les dangers sanitaires sont pourtant distincts au XVIIIe siècle. Pour Frêne et sa génération, le plus grand danger est la petite vérole (la variole), une maladie extrêmement contagieuse et meurtrière qui décimait régulièrement chaque génération d'enfants. La petite vérole est une source d'inquiétude pour les parents: en été 1736, Frêne n'est pas emmené à la foire de Chaindon «parce que la Verole y regnoit». Le répit est de courte durée; la petite vérole atteint Péry, le village où réside la famille Frêne, à l'automne. Contrairement à ce qui se pratique dans les milieux aisés, rien n'est entrepris pour éloigner l'enfant et c'est sans grande surprise que le 29 octobre Frêne contracte la maladie. Moins de deux semaines plus tard, il se porte mieux, mais commence à souffrir de son oeil gauche. Les parents de Frêne consultent plusieurs soignants et mettent en œuvre une batterie de remèdes classiques (coupe des cheveux, saignée, purges, vésicatoires). Au début de l'année 1737, l'œil s'éclaircit et guérit[6]. Ce n'est qu'en 1776 que Frêne mentionne dans son *Journal* avoir constaté une diminution de son acuité visuelle peu après cet épisode[7]. L'ophtalmie de son enfance est rendue responsable de sa myopie et se trouve ainsi indirectement être la cause de son choix de renoncer au violon, Frêne ne pouvant déchiffrer les partitions de loin[8].

Mis à part des malaises peu inquiétants, la santé de Frêne ne suscite pas de développements conséquents avant son séjour à Bâle à l'âge de quinze ans. Il contracte alors la gale et, il ne l'avouera que des années plus tard, une «maladie de langueur». André Bandelier associe à juste titre cette dernière maladie à son éloignement de sa famille: Frêne souffre de pensées sombres[9]. Dans la culture médicale du temps, la langueur est cependant plus qu'un mal-être psychologique; la maladie comporte d'autres signes, notamment un abattement physique. Sa guérison plusieurs mois plus tard sera la première occasion de voir un rétablissement ponctué par un «dieu soit loué»[10], formule qui reviendra par la suite régulièrement pour accompagner les retours à la santé de Frêne, de sa famille et de ses proches. Cette reconnaissance de la Providence divine

n'empêche pas Frêne, comme ses contemporains, de chercher par lui-même des solutions médicales à ses maux[11]. Le rétablissement précède une période faste; les nombreux déplacements effectués par Frêne, à pied ou à cheval, laissent imaginer un jeune adulte en bonne santé. Lorsqu'il contracte la gale une seconde fois en 1754, âgé de vingt-sept ans, il identifie lui-même le mal. Les remèdes qu'il se fait envoyer par Gaspard Witz, un apothicaire établi à Bienne, lui permettent de se déclarer guéri en deux semaines. C'est le début de son autonomie en matière de santé. Il gère lui-même ses petites crises de santé, notamment une «indisposition» éprouvée en novembre 1762 et un mal mystérieux accompagné de fièvre et affectant sa tête et sa poitrine l'année suivante[12]. Ces épisodes sont isolés, pendant plusieurs années Frêne se plaint peu de sa santé. Même les maux de dents, la souffrance la plus fréquemment évoquée dans le *Journal*, s'espacent. Le diariste le relève lui-même, en septembre 1766 : il aurait mal à une dent pour la première fois depuis quinze ans. Comme il le fera en d'autres occasions, après avoir repoussé aussi longtemps que possible l'opération, il se fait arracher la dent quelques semaines plus tard[13].

L'attention et la constance avec laquelle Frêne énumère les noms et parfois la composition des remèdes employés suggèrent que le *Journal* servait d'aide-mémoire. Lorsqu'il souffre par exemple d'une ophtalmie à l'âge de quarante-quatre ans, il consigne dans le *Journal* la thérapeutique qui lui réussit alors: une purge, une tisane et le confinement domestique[14]. Les remèdes évoqués ainsi dans le *Journal* sont des remèdes classiques destinés à éliminer des humeurs surabondantes: purges, saignées, lavements et vésicatoires. S'y ajoutent quelques substances dites «spécifiques» (betterave, figues, salpêtre), de nombreuses tisanes et divers élixirs, fortifiants et autres préparations. Il ne faut pas croire cependant que la logique thérapeutique est mécanique: à tel mal tel remède. Au contraire, bien souvent Frêne trouve nécessaire de chercher la cause de ses maux. Il identifie la personne qui sert de vecteur et apporte la petite vérole au village[15], donne le nom de l'homme avec qui il avait partagé un lit et qu'il estime responsable de sa gale[16] et attribue un malaise à de la peinture humide[17]. A certains maux pourtant, il ne peut trouver d'autre cause que son propre comportement; c'est une logique fortement enracinée dans l'hygiène ancienne. La santé évoluerait en fonction de six variables, les six choses non naturelles: le sommeil et la veille, les évacuations, la nourriture et la boisson, le sommeil, le mouvement et le repos et les passions de l'âme[18]. Un «spasme très violent et douloureux à l'estomac», par exemple, qui le terrasse peu après avoir soupé un soir de 1803, ne peut être causé par la modeste soupe accompagnée par un verre de vin qu'il venait de prendre, mais est attribué «à quelque viande restée dans l'estomac et qui en fut poussée dans les intestins par le vin nouveau [...], ou par la compote de raves de l'année passée dont nous

mangions le reste depuis quelques jours»[19]. Le régime alimentaire est une des six variables non naturelles fréquemment invoquée, l'exercice, ou son absence, en est une autre. L'inactivité est parfois rendue responsable d'une dégradation de santé. Frêne explique par exemple une «défaillance d'estomac» par son confinement à l'intérieur de la maison à la fin de l'année 1774[20]. Il corrèle plus souvent ses maux à des excès d'exercice ou «échauffements». «Je dois éviter de m'échauffer en fenaisons et en moissons», écrit-il dans son *Journal* en février 1774, alors qu'il souffre d'une douleur dentaire[21]. Le médecin Tissot et d'autres patients font le lien entre des odontalgies et des excès physiques[22]. En décembre de la même année, c'est encore un échauffement, résultant cette fois des efforts déployés pour maîtriser un incendie, que Frêne invoque pour expliquer une enflure située au sphincter de son anus. L'endroit l'aurait dérangé, écrit-il, occasionnellement depuis 1754 soit depuis vingt ans! La possibilité révèle à la fois l'ampleur de ce qui n'est pas relevé dans le *Journal* et l'importance pour Frêne de donner sens à ses maux. En 1798, soit cinquante-quatre ans après les premiers symptômes, il conclut que la douleur ressentie «de tems à autre à l'anus, ne provenoit que de vents» [23]. Les commentaires et conclusions ajoutés lors de relectures du *Journal* sont un indice de l'importance pour Frêne de comprendre l'histoire de sa santé sur le long terme.

Le passage des années est insidieux pour le lecteur du *Journal*, l'attitude du pasteur face à la santé et à la mort évolue cependant perceptiblement. Des accidents peu importants pour un homme plus jeune prennent une signification nouvelle. Frêne cherche à se ménager, notamment à la suite d'une chute en octobre 1775[24]. L'attention avec laquelle les fonctions de son corps sont observées devient une constante. Il s'inquiète des conséquences possibles de différents excès sur sa santé[25]. Le 24 mai 1789, par exemple, il s'octroie une grasse matinée après un déplacement éreintant[26]. Il s'étonne lorsque sa santé ne décline pas suite à des efforts conséquents[27]. Le 29 décembre 1776, il fait part d'un état mystérieux et évoque brièvement un dérangement d'esprit éprouvé en prêchant. Ce qui lui importe alors est que «personne ne s'en apperçut»[28]. Que ses proches et ses paroissiens ne soupçonnent pas ses défaillances devient dès lors un impératif pour Frêne, impératif qu'il réitère à différentes reprises. En mars 1803, accablé par un malaise en prêchant, il est encore une fois soulagé de constater que «personne ne s'apperçut de rien»[29]. Cette attitude caractéristique des dernières décennies de sa vie explique peut-être le faible nombre de considérations de santé dans le *Journal* à cette époque. Le dernier trouble de santé que Frêne confie à son *Journal*, le 21 mai 1804, est une constipation à laquelle il se dit «sujet depuis quelques mois»[30]. Sa dernière entrée est datée du 9 juin suivant et concerne la visite de parents; elle ne laisse pas présager sa mort cinq jours plus tard, le 14 juin 1804.

Des savoirs médicaux

A différents moments de son existence, Frêne est appelé à prendre des décisions pour sa santé, à interpréter l'avis de divers soignants. Sur quelles bases théoriques appuie-t-il ses choix ? Le *Journal* permet de se faire une idée de ses connaissances médicales. L'acuité du regard de Frêne dans différentes circonstances témoigne de son intérêt pour la chose médicale. Il observe un corps déchiqueté au cours d'exécutions[31] et ne manque pas une occasion d'inspecter les cadavres et le cas échéant, l'intériorité secrète que ceux-ci dévoilent[32]. Les accidents et les blessures sont l'occasion de nouvelles observations[33]. Pendant sa jeunesse, le corps sexué l'intéresse au premier chef. Il évoque des connaissances glanées lors de jeux aquatiques[34], et se rappelle d'avoir comparé sa propre anatomie avec celle d'autres garçons, d'avoir abordé ce sujet avec des amis, et même d'avoir acquis des estampes licencieuses[35]. Un passage illisible porte apparemment sur les filles dont Frêne aurait examiné les parties naturelles[36], savoir qu'il complète par la lecture d'un livre de Francesco Plazzonus sur les organes de la génération[37]. L'intérêt de Frêne va au-delà de la question sexuelle. Il dissèque des agneaux et des brebis afin de se «fortifier» en anatomie[38], achète un *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*[39] et signale des ouvrages médicaux «vus» chez des connaissances plutôt que «lus». Il ne cite, par contre, qu'incidemment les livres médicaux de sa propre bibliothèque comme l'*Anatomie* de Wislow[40], ou le *Traité des maladies des femmes grosse*s de François Mauriceau[41]. Savoir précisément ce qu'il retient de ces livres et des autres œuvres médicales qu'il mentionne est difficile. Une question spécifique l'intéresse particulièrement après la noyade d'un enfant, c'est le moyen de ramener les noyés à la vie[42].

L'énumération n'est pas exhaustive, mais elle signale la constance de l'intérêt du pasteur[43]. Une partie importante de son savoir médical provient de sa propre expérience et de celle que lui apporte son statut de père de famille, de pasteur et de notable villageois. A ce titre, il observe plusieurs malades et blessés au fil des ans[44]. En octobre 1770, par exemple, il profite de son passage à La Reuchenette, en rentrant de La Neuveville, pour «voir» le cancer au sein de la femme de son cousin[45]. A d'autres moments, ce sont ses échanges avec ses amis praticiens qui lui permettent de nourrir sa curiosité. Les discussions tournent régulièrement autour de cas particuliers ou de questions pratiques[46]. Les praticiens n'hésitent pas à relater l'évolution de la santé de leurs patients. Friedrich-Ludwig Watt (1737-1804), à la fois un ami de Frêne et docteur en médecine, cite le cas de Mme Neuhaus comme emblématique des effets de trop fréquentes saignées[47], alors que le chirurgien Jean-Pierre Marchand montre à Frêne la blessure de Marguerite Girod, blessée par un

coup de fusil[48]. La curiosité médicale de Frêne l'incite à noter de nombreux autres cas. Aujourd'hui elle peut être comprise en fonction de deux motivations complémentaires. La première est celle d'un homme cultivé avide de nouvelles connaissances, la seconde est la nécessité pour le père de famille de trouver des solutions médicales pour lui-même, pour sa famille et pour son entourage. Isolé dans son village, Frêne prend régulièrement des décisions thérapeutiques, notamment en l'absence de conseillers médicaux. Les conséquences sont parfois importantes. A une occasion, il fait prendre à toute sa famille de la rhubarbe, un purgatif puissant, et manque de tuer sa femme[49]. En dépit de cet épisode, ses proches semblent lui reconnaître une certaine expertise médicale. En 1787, il est envoyé à Berne pour prendre des renseignements sur les opérations de la cataracte faites par Pellier, un opérateur ambulant[50]. La question est de savoir s'il s'agit d'opérer ou non sa belle-mère. Frêne interroge Pellier sur les différentes opérations de la cataracte[51] et consulte également deux docteurs établis à Berne, Rosselet et Herrenschwand[52], avant de formuler un avis.

Frêne se révèle ainsi être un patient renseigné et actif dans la gestion de sa propre santé comme de celle de ses proches. Le résumé de son histoire de santé esquissé plus haut révèle qu'à nombre d'occasions il est important pour lui de découvrir la cause des maux afin de mettre en œuvre les moyens pour retrouver la santé. Mais comment qualifie-t-il, comment comprend-il ses maux? Une analyse sommaire du lexique permet d'isoler un premier groupe de termes peu précis. Sa santé est à l'occasion «altéré[e]», il se trouve «indisposé», a «mal», est «mal à l'aise» ou encore, se décrit comme «incommodé» [53]. Il est rare cependant que de tels termes résument seuls un état de santé particulier; plus souvent ils ne servent qu'à évoquer une dégradation de sa santé qui est précisée ultérieurement: une «incommodité» est, par exemple, attribuée à une soupe et mise en rapport avec des vomissements, l'ensemble suggérant un problème digestif[54]. Plus souvent, Frêne tend à décrire ses maux en précisant d'abord quelle partie de son corps est atteinte. Un groupe de maux comprend des douleurs survenues à la surface ou aux extrémités du corps: il a mal à un doigt, à une jambe, au talon, à un genou et au nez[55]. Les dix-huit odontalgies recensées font de ses dents l'organe dont Frêne souffre le plus régulièrement au cours de sa vie et confirme qu'il s'agit là d'un mal répandu au XVIIIe siècle[56]. Frêne se plaint également de maux internes, de douleurs à la tête, à la gorge, au ventre, etc.[57] Ailleurs il fait état de symptômes comme la constipation[58], des vomissements, des maux de cœur, des coliques (trois occurrences), des inflammations, etc.

Certains des termes employés renvoient au paradigme dominant alors, le paradigme humoral. Plus qu'une description, il s'agit alors d'une interprétation... Les nombreux rhumes, les fluxions et les évacuations,

soit de bile ou de sueur, sont avant tout perçus comme des excès de liquides ou des mouvements d'humeurs correspondants[59]. La douleur, les symptômes, les sensations et les évacuations trahissent ces mouvements d'humeurs et constituent des signes permettant d'appréhender l'évolution de la santé[60]. Le diariste ne se réfère que rarement à des maladies comme à des entités ontologiques. Il souffre de la gale, de la petite vérole et redoute d'attraper, entre autres, une apoplexie, des hémorroïdes, la pleurésie, le pourpeux et la dysenterie. Ainsi, la plupart des affections désignées par un nom sont des maladies contagieuses. L'absence de noms de maladies renvoie à une conception de la maladie comme résultant d'un défaut d'équilibre. Les diagnostics avancés par des praticiens sont régulièrement associés à ceux qui les formulent: une maladie de Frêne est qualifiée comme une «Fievre catharale» par «Mr Schafter et Mr Felice» [61]. Ainsi, Frêne, comme d'autres patients, conserve une certaine distance vis-à-vis de tels diagnostics et se méfie des interprétations de soignants qu'il consulte.

Recours à d'autres

Qu'il soit méfiant ou qu'il ait simplement besoin de comprendre, Théophile Rémy Frêne n'en consulte pas moins de nombreux soignants. Un bon nombre d'entre eux sont aussi des connaissances ou des amis au point que la distinction entre une rencontre amicale et une rencontre médicale est souvent malaisée. Inquiété en 1755 par un mal d'estomac violent, le médecin de son père, Friedrich Salomon Scholl (1708-1771) qu'il rencontre informellement, le rassure en imputant son origine à une indigestion[62]. Frêne consulte-t-il souvent? Il faudrait, pour répondre sérieusement à cette question, disposer d'informations comparables pour d'autres patients. Dans son *Journal*, il fait état d'une vingtaine de soignants consultés pour sa propre santé, chiffre qui double si l'on ajoute à ce groupe ceux qu'il côtoie ou qu'il consulte pour ses proches.

Le nombre de ses conseillers médicaux ne tient pas seulement de la longue durée sur laquelle s'étend le *Journal*, mais à leur variété: voisins, connaissances, pasteurs pratiquant la médecine, apothicaires, médecins-apothicaires, chirurgiens, opérateurs itinérants, médecins-chirurgiens, médecins, docteurs en médecine sont mis à contribution. L'hétérogénéité des figures soignantes doit être mise en rapport avec le fait que les docteurs sont loin de posséder le monopole médical: ils sont constamment concurrencés alors par des soignants empiriques ou dépourvus de qualifications universitaires. Le terme «médecin» désigne parfois l'un ou l'autre de ces soignants: il s'applique assez librement à celui qui pratique la médecine. De la variété de soignants consultés, il est possible de tirer quelques traits. Frêne cite souvent des praticiens universitaires dans son

Journal, mais il les consulte rarement et pour des urgences. Certains épisodes répondent aux stéréotypes attendus. Le 20 avril 1801, Frêne se rend à La Neuveville et consulte Watt pour une toux. Les remèdes sont préparés par l'apothicaire M. Schaltenbrandt et l'ensemble le débarrasse rapidement de sa toux[63]. A d'autres occasions, isolé dans son village, le pasteur n'arrive pas à faire venir le docteur assez rapidement et guérit sans aide[64]. Les crises sont rares et je n'ai relevé qu'une dizaine de consultations avec des docteurs ou des médecins. Des chirurgiens sont systématiquement appelés pour des problèmes dentaires. Plus accessibles que les docteurs, certains d'entre eux exercent la médecine et prescrivent des remèdes internes. C'est le cas de Pierre Voumard (mort en 1763) qui donne à une occasion des pilules qui «firent évacuer beaucoup de bile et d'ordure», rapporte Frêne[65]. A-t-il consulté spécifiquement Voumard à cette occasion? Le *Journal* ne permet pas de s'en assurer. La prescription par un chirurgien de remèdes à usage interne signale la souplesse des frontières séparant les pratiques des différentes catégories de praticiens en milieu rural à cette époque.

Ainsi, docteurs et chirurgiens, mais aussi apothicaires, médecins-apothicaires, médecins-chirurgiens et des non-médecins ou des connaissances fournissent des conseils de santé à Frêne. Pour gagner en précision, il s'agirait de reconstituer la formation de chaque soignant. Frêne nous aide à l'occasion, comme lors de sa «fièvre catharale», quand il mentionne avoir été soigné par M. Félice, un pasteur qui «pratique» la médecine[66]. La présence régulière d'avis de non-médecins est un signe de l'importance de la communauté dans la gestion de troubles de santé. Après une indigestion le jour du Vendredi Saint en 1802, par exemple, Frêne souffre de constipation. Une Parisienne, Mme Desvoignes, lui conseille «un lavement d'eau tiede, ou l'on auroit mis un peu de beurre fraix». Il essaye le remède et s'en trouve mieux. Si comme ici Frêne éprouve des remèdes qu'on lui conseille, il conserve sa distance critique: il s'informe des opinions, mais en dernier lieu, il se soigne et soigne sa famille comme il l'entend. Son appréciation empirique nous rappelle que l'efficacité était constatée directement sur le corps du malade ou déduite des sensations du patient[67]. Frêne commente à plusieurs reprises l'efficacité des remèdes prescrits. Ceux que le vieil ami de son père, Scholl, lui adresse à l'occasion d'un malaise de sa femme lui paraissent insuffisants. Il ajoute de son propre chef d'autres remèdes trouvés dans *L'Avis au peuple* de Tissot[68]. Ailleurs, c'est l'interprétation du malaise qui le voit prendre une nouvelle distance critique, notamment à l'occasion d'une maladie subite et inquiétante de sa femme. Watt est appelé et attribue le mal-être à une indigestion. Frêne, pour sa part, écrit: «Moi je pense que c'étoit plûtot une violente attaque du mal de nerfs, provenant de ce que ma femme avait trop filé ayant les bras levés» – exercice auquel elle n'était pas accoutumée[69].

Bilan

La lecture des souffrances et l'analyse des interprétations confiées par Frêne dans son *Journal* donnent une idée de ce que devait être son appréhension de la santé et de la maladie. La perspective est celle d'un individu pragmatique vis-à-vis des affections qui le frappent. L'intérêt du diariste pour la médecine témoigne de la richesse et de la nature empirique de la culture médicale laïque. Il atteste également de l'importance du patient dans la gestion de sa santé. C'est sur lui que pèse le poids des décisions médicales. Le rôle qu'occupe Frêne dans la gestion familiale de la santé est un indice de la difficulté d'accéder à un praticien le moment opportun, mais aussi de la fragilité du savoir et des avis des soignants aux yeux d'un patient. L'analyse systématique des données sur la santé de sa femme, de ses enfants, voire de ses parents, pourrait apporter une image plus précise de son rôle de thérapeute. Le lecteur d'aujourd'hui peut s'étonner du fait que ce ne sont pas les maux importants qui occupent le plus de place dans le quotidien du diariste, mais de petites douleurs, celles dues notamment à la détérioration de sa dentition. C'est là une particularité du temps et une souffrance largement partagée: on se trouve après l'introduction massive de produits comme le chocolat et le sucre dans l'alimentation et avant le développement de nouveaux moyens pour traiter les dents cariées.

Les données sur la santé sont une composante de l'identité de l'homme des Lumières. Pour en saisir la portée, il faut bien insister sur la recherche constante des patients des causes de leur malaise. Frêne établit régulièrement des liens de causalité: il sait de qui il attrape la gale et pourquoi il souffre d'une odontalgie. Chaque nouveau dérangement voit le pasteur en chercher la cause; le plus souvent, c'est son propre comportement qui est ainsi épinglé. Le besoin de comprendre est particulièrement apparent lors de «crises» aiguës. Le sens qu'il dégage de l'interprétation de ses malaises ne conditionne pas sa façon de gérer sa vie: mis à part son vieillissement et peut-être sa myopie, ses maux sont ponctuels et passent. Dans l'ensemble, Frêne bénéficie d'une bonne santé et son parcours incarne ainsi, avec un certain succès, l'idéal de Rousseau: sans abuser des lettres ni des arts, il passe une vie paisible à la campagne.

Philip Rieder est maître-assistant à l'Institut d'histoire de la médecine et enseignant au département d'histoire (Genève). Ses recherches portent sur l'histoire du patient, sur l'histoire de la formation médicale et sur l'histoire du marché thérapeutique. Il est l'auteur de Anatomie d'une institution médicale: la Faculté de médecine de Genève, *Lausanne, 2007, et d'*Ecrire sa santé au XVIIIe siècle, *Genève (à paraître).*

NOTES

[1] Cet article prolonge et résume une section de ma thèse (Université de Genève): RIEDER, *Vivre et combattre la maladie*.

[2] Voir les bibliographies citées dans WOLFF Eberhard, «Perspectives on Patients'History»; STOLBERG, *Homo patiens*; RIEDER, «L'histoire du «patient».

[3] Cette approche complète l'article consacré par André Bandelier aux rites de la vie et au savoir médical dans le *Journal* de Frêne: BANDELIER, «Se soigner autrefois».

[4] FRÊNE, /890/, vol. 2, p. 290.

[5] FRÊNE, /178/ et /199/, vol. 1, p. 282-283 et 305-306.

[6] FRÊNE, /18/-/23/, vol. 1, p. 190-193.

[7] FRÊNE, /884/, vol. 2, p. 288.

[8] FRÊNE, /1492/, vol. 3, p. 79-80.

[9] BANDELIER, «Le journal du pasteur Frêne ou les Lumières au village», p. 31.

[10] FRÊNE, /51/, vol. 1, p. 205.

[11] On retrouve une attitude similaire chez un diariste anglais du siècle précédent: MACFARLANE, *The Family life of Ralph Josselin*, p. 173-182.

[12] FRÊNE, /358/ et /373/-/374/, vol. 1, p. 405 et 414-415.

[13] FRÊNE, /480/ et /486/, vol. 2, p. 48-49 et 51.

[14] FRÊNE, /612/ et /618/, vol. 2, p. 145 et 148-149.

[15] FRÊNE, /19/, vol. 1, p. 191.

[16] FRÊNE, /199/, vol. 1, p. 305-306.

[17] FRÊNE, /331/, vol. 1, p. 388-389.

[18] EMCH-DERIAZ, «The non-naturals made easy», p. 143-159.

[19] FRÊNE, /3103/-/3104/, vol. 4, p. 372-373.

[20] FRÊNE, /774/-/775/, vol. 2, p. 231-232.

[21] FRÊNE, /678/, vol. 2, p. 181.

[22] TISSOT, *Avis au peuple sur sa santé*, chap. VIII.

[23] FRÊNE, /772/-/773/, vol. 2, p. 230-231.

[24] FRÊNE, /864/, vol. 2, p. 278.

[25] D'autres patients connaissent des trajectoires analogues: v. MCLEAN WARD, «Medicine and Disease», p. 53-54.

[26] FRÊNE, /2320/, vol. 4, p. 17.

[27] FRÊNE, /2835/-/2837/, vol. 4, p. 228-229.

[28] FRÊNE, /919/, vol. 2, p. 305-306.

[29] FRÊNE, /3076/, vol. 4, p. 358.

[30] FRÊNE, /3111/, vol. 4, p. 376-377.

[31] FRÊNE, /51/ et /192/-/193/, vol. 1, p. 205 et 298-301.

[32] FRÊNE, /143/, /653/ et /863/-/864/, vol. 1, p. 257-258, vol. 2, p. 168-170 et 277-278.

[33] Notamment FRÊNE, /231/ et /1361/, vol. 1, p. 330, et 3, p. 11-12.

[34] FRÊNE, /223/ et /859/, vol. 1, p. 325-326, et 2, p. 276.

[35] FRÊNE, /82/, /124/ et /230/, vol. 1, p. 221, 244 et 329-330.

[36] FRÊNE, /232/ et /658/, vol. 1, p. 331 et 2, p. 172.

[37] FRÊNE, /64/, vol. 1, p. 212-213.

[38] FRÊNE, /156/, vol. 1, p. 265.

[39] FRÊNE, /1515/, vol. 3, p. 90.

[40] FRÊNE, /425/, vol. 2, p. 11-12.

[41] FRÊNE, /1680/ et /3042/, vol. 3, p. 161-162, et 4, p. 339-340.

[42] FRÊNE, /434/, vol. 2, p. 17-18. Il signale dans son *Journal* des publications ou des instruments sur ce thème: FRÊNE, /486/ et/1306/, vol. 2, p. 51 et 450-451.

[43] Parmi d'autres citations: FRÊNE, /148/, /234/, /451/-/454/, /787/ et /1247/, vol. 1, p. 260, 332, et vol. 2, p. 32-34, 237 et 421-422.

[44] Par exemple FRÊNE, /595/, /1445/, /1772/, /1774/, /1780/ et /1805/, vol. 2, p. 131-132, et 3, p. 57-58, 206, 207, 210-211 et 224.

[45] FRÊNE, /588/, vol. 2, p. 127.

[46] Voir notamment FRÊNE, /188/, /1360/, /1383/, /2064/, /2192/ et /2204/, vol. 1, p. 293-294, et 3, p. 11, 25, 343-344, 403 et 408-409.

[47] FRÊNE, /2192/, vol. 3, p. 403.

[48] FRÊNE, /1361/, vol. 3, p. 11-12.

[49] FRÊNE, /487/, vol. 2, p. 51-52.

[50] Il s'agit peut-être du célèbre opérateur Guillaume Pellier de Quengsy (1751-1835), alors réputé, établi à Montpellier après des années de mobilité.

[51] FRÊNE, /2113/-/2114/, vol. 3, p. 366-367.

[52] FRÊNE, /2115/et/2135/, vol. 3, p. 367-368 et 377.

[53] FRÊNE, /129/, /358/, /373/ et /2496/, vol. 1, p. 247, 405, 414-415, et 4, p. 81.

[54] FRÊNE, /1311/, vol. 2, p. 453.

[55] FRÊNE, /40/, /200/, /864/, /883/, /929/ et /1310/, vol. 1, p. 200 et 306-307, vol. 2, p. 278, 287-288, 311 et 452-453.

[56] DARNTON, *Le grand massacre des chats,* p. 11.

[57] FRÊNE, /373/ et /1119/, vol. 1, p. 414-415, et 2, p. 353-354.

[58] FRÊNE, /3035/ et /3111/, vol. 4, p. 335-336 et 376-377.

[59] FRÊNE, /358/, /612/, /618/ et /3103/, vol. 1, p. 405, 2, p. 145, 148-149, et 4, p. 372-373.

[60] Voir à ce propos: PILLOUD et LOUIS-COURVOISIER, «The Intimate Experience».

[61] FRÊNE, /3038/-/3040/, vol. 4, p. 337-339.

[62] FRÊNE, /210/, vol. 1, p. 317-318.

[63] FRÊNE, /3007/, vol. 4, p. 317.

[64] FRÊNE, /374/, vol. 1, p. 415.

[65] FRÊNE, /358/, vol. 1, p. 405.

[66] FRÊNE, /3038/-/3040/, vol. 4, p. 337-339.

[67] Voir à ce propos: RIEDER et BARRAS, «Corps et subjectivité».

[68] FRÊNE, /487/, vol. 2, p. 51-52.

[69] FRÊNE, /2969/-/2970/, vol. 4, p. 296-297.

Frêne, un touriste culturel?

Roland Kaehr

Le musée n'est pas dans la vitrine,
mais dans la tête du visiteur.
Alexandre VIALATTE[1]

Incontestablement, Frêne est un homme ouvert à toutes les sollicitations intellectuelles de son temps et à l'affût des nouveautés pouvant l'intéresser. En font partie notamment les bibliothèques et les cabinets dont la visite commence à s'inscrire dans les pratiques courantes. Les unes et les autres sont souvent liés, ainsi la Bibliothèque des Pasteurs à Neuchâtel. Frêne, qui la visite «en 1757 et 1786, parle avec enthousiasme, dans son *Journal*, des curieux objets exotiques qu'il avait alors admirés: ils retiennent tout autant son attention que les livres», écrit Jean-Luc Rouiller[2]. Sous la conduite du pasteur Pierre Cartier, le lundi 14 mars 1757 en effet, Frêne y voit *aussi un bonnet* [de] *Plume, tel que le porte certains Chefs Indiens de l'Amérique; un Calumet; une peau d'environ huit pieds de long d'un Serpent marin, tué en Asie étant aux prises avec un jeune tigre; une Corne de Rhinoceros; un squelette de la Tête d'un Walrus ou Veau Marin. Item, en fait d'antique, un buste de Marbre blanc, de Grandeur Naturelle, de la Vestale Aquilia Severa qu'Eliogabale épousa et un Hercules nud de bronze d'environ huit pouces et qui doit être tout semblable au Grand Hercules de Farnese*[3].

Il s'agit de quelques-uns des dons faits en 1735-1736 par Charles Frédéric de Merveilleux, que la légende commence déjà à embellir et, d'autre part, des antiques hérités en 1741 de Jean Frédéric Magnet de Formont[4].

En septembre 1780, Frêne apprend du pasteur et bibliothécaire David Dardel «que cette Bibliothèque etoit aujourd'hui rendue publique; il y en a depuis peu un catalogue imprimé»[5]. Le mercredi 5 juillet 1786, il a l'occasion d'y revoir, toujours avec son collègue Dardel, «ce que j'avois déjà vu en 1757», mais aussi d'y découvrir *une antiquité bien singuliere et que je n'avois point encore vue, qui est déposé dans cette Bibliotheque, c'est un instrument en forme du taillant d['une] petite coignée, mais sans trou pour un manche, d'un metal inconnu et verdatre. Et voici ce qu'un billet qui y est joint porte: «Cet outil a été trouvé le 13 juillet 1753. dans la carriere de Tête-Plumée, entre deux bancs sous 6 pieds de profondeur, par Maitre François Louis Borel et deux de ses Ouvriers»*.[6]

C'est la hache de l'âge du bronze du Musée cantonal d'archéologie qui porte le N° 1 et conserve encore son étiquette d'origine[7].

Grâce à la notice de Frédéric S. Eigeldinger[8] complétée par un dépouillement manuscrit d'André Bandelier – en plus de son introduction[9] –, j'ai pu disposer d'un utile relevé des «visites» de Frêne, qui ne manque jamais de se faire montrer les trésors de ses hôtes – et ils sont fort nombreux à amasser coquillages, pétrifications, médailles, instruments et machines, livres ou estampes pour garnir leur «Cabinet»!

A la différence du pasteur Jean Frédéric Oberlin (1740-1826) au Ban-de-la-Roche, dans les Vosges alsaciennes[10], Frêne, en dehors des estampes, ne semble pas avoir constitué pour sa part une telle collection[11], à part quelques «pétrifications [cherchées] dans la Chariere de Reconvillier; nous en trouvames plusieurs, dont je garde les plus remarquables.»[12] Tout au contraire, en 1779, il remet à la bibliothèque de Bienne *une Médaille d'Antonin le Pieux, une de Probus et une de Dioclétien, en bronze, et une en argent de Gordien, avec deux ou trois autres plus petites et que je ne connois pas. J'avois ces medailles depuis longtemps, et je ne m'en serois pas defait, si ce n'avoit été pour les placer dans un établissement public et permanent; elles firent bien plaisir à M^r [Friedrich Ludwig] Watt, qui est Bibliothecaire*[13].

Si les intérêts de Frêne sont multiples, à l'instar de ses contemporains, il est fort attentif à ce qui concerne l'«histoire naturelle» dans tous les règnes, sans négliger pour autant les «Machines» optiques ou mécaniques, ainsi que les globes, monnaies et médailles, presque toujours en relation avec des livres qui, en vérité, retiennent plus particulièrement son attention et méritent les mentions les plus détaillées, notamment le relevé complet du titre des ouvrages[14].

Ainsi, il voit tout ce qu'il y a à voir, des plus célèbres collections particulières (pour en citer quelques-unes, celles des Gagnebin à La Ferrière en 1747 et en 1749, du pasteur Elie Bertrand à Berne en 1759, de Johann Jakob Frey à Bâle en 1765, revue en 1766, de David Bruckner et Nicolaus Bernoulli à Bâle en 1769 puis en 1783, de Schulthess à Hottingen près de Zurich en 1778, de Daniel Sprüngli – autrefois pasteur à Stettlen – près de Berne en 1782, de Ryhiner à Bâle en 1783) aux moins connues (celles de ses collègues Jean-Pierre Exchaquet et Jean Henri Nicolas Moschard à Court et à Bévilard en 1763 et en 1766), sans négliger les fonds publics (ceux de la bibliothèque de Berne en 1763, de Soleure en 1774, de Zurich en 1778 par deux fois), et presque toujours à l'occasion d'un déplacement pour une raison autre.

Se trouvant à Bâle, ce curieux qui, pour citer Frédéric Eigeldinger[15], «partout où il va, [...] porte une attention gourmande aux collections» les plus diverses, se rend le jeudi 17 juillet 1783 chez M. et Mme Bernoulli fils, après avoir vu la veille le «Cabinet de Curiosités Naturelles» de M. Ryhiner[16], et il se montre prolixe en l'occurrence.

C'est là où est le fameux Cabinet d'histoire Naturel si connu à Bâle sous le nom de Cabinet Bernoulli et que mon Epouse et moi avions deja vu en 1769. Il a augmenté dès lors; nous y trouvames Mr Bernoulli le Pere, Vieillard octogenaire, mais vigoureux et allerte, qui le montroit à des étrangers; il est encore plus curieux de ces choses que son fils. C'est le Cabinet de Bâle le plus riche en petrifications, coquillages, insectes et amphibies. J'y vis entr'autres une Piece ronde en forme de Médaillon de 6 pouces de diametre, d'une matiere pierreuse et fort blanche, representant en relief une belle Venus. C'est une pétrification Moderne d'Italie, où il y a un certain ruisseau dont les eaux pétrifient, de maniere qu'en y mettant et laissant quelque tems un moule en creux, il s'y amasse une matiere telle que nous venons de dire, c'est à dire pierreuse et blanche, qui, détachée, représente en relief ce qui se trouvoit en creux dans le modele. J'y ai vu un Zebre empaillé, dont la peau est charmante; un Manequin fait par le Cousin Beckel, représentant en grandeur Naturelle une femme vêtue en Gröenlandoise d'un habit venu de Gröenlande, etc., etc., etc. Enfin, il y a tant de choses à voir dans ce Cabinet Bernoulli qu'à moins d'un séjour de plusieurs jours, l'on peut dire d'un Curieux, obruitur potius quam instruitur, *selon l'expression de M^r l'Antistes Merian, qui, ayant diné avec nous chés son beaufrere Mr Merian, étoit aussi venu chés Mr Bernoulli. Il y a aussi dans ce Cabinet quelques Ouvrages de l'Art, entr'autres une Venus nue d'albâtre, haute d'environ 15. pouces, superbe Ouvrage. Je remarque que les nudités en petites statues deviennent fort communes, meme dans les cabinets et les Collections destinées à toute autre chose*[17].

M'étant penché depuis plusieurs années sur les antécédents des musées actuels, j'ai plus d'une fois buté sur le statut qu'il convenait d'attribuer à ces précurseurs tantôt rangés parmi les *Kunst- und Wunderkammer*, tantôt qualifiés de *Cabinets de curiosités* ou de *curiosité* au singulier, tantôt nommés aussi *Cabinets d'histoire naturelle*, avant que les Muses ne viennent les prendre sous leur égide.

Sous la première appellation, je mettrais les collections les plus anciennes, encore marquées par le merveilleux moyenâgeux, sorte de microcosme très indifférencié où le bizarre et l'extraordinaire le disputent au rare et au précieux. Avec d'innombrables variantes et différences, les collections du château d'Ambras, près d'Innsbruck, me semblent en représenter un exemple, pour autant que l'état actuel n'en ait pas trop perturbé l'esprit. Y voisinent aussi bien des antiquités romaines que des chefs-d'œuvre tournés en ivoire, de la vaisselle d'or et d'argent, des curiosités exotiques, un des portraits les plus connus de Vlad Ţepeş – alias le fameux Dracula – non loin de celui d'humains velus, d'un géant, d'un nain et d'un seigneur encore vivant à l'œil transpercé d'une lance, cependant qu'au sol repose un tronc dans lequel est pris un massacre de cerf!

Grande Rochette [24, avenue de la Gare, Neuchâtel]. Vestibule du premier étage, entièrement peint en trompe-l'œil, probablement de Charles Cocchi, au tout début du XIXe siècle. Deux armoires à vitrine occupent les angles Sud-Est et Sud-Ouest. L'ambiance n'a été que peu modifiée par rapport à 1952-54 – cf. Jean Courvoisier, 1955, *Monuments d'art et d'histoire, Neuchâtel I, Ville de Neuchâtel*. Bâle: Birkhäuser, p. 404.

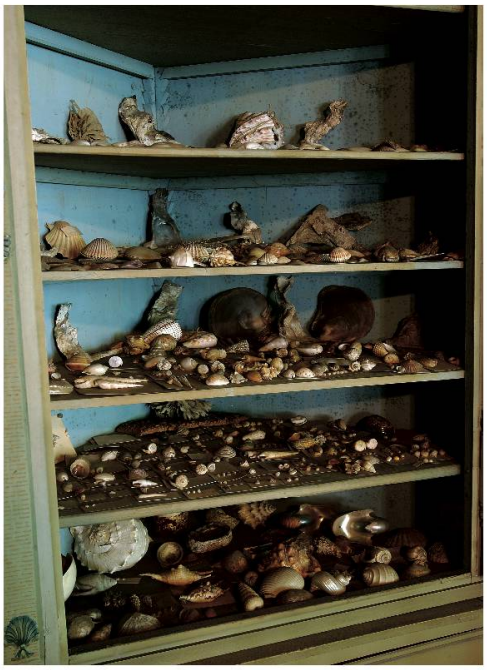

Angle SW. L'intérieur de l'armoire est peint en bleu. Les rayons présentent des *naturalia* – surtout des coquillages –, certains probablement d'avant 1795.

Photos: ©Alain Germond, Neuchâtel – 31 mai 2005.

Angle SW. Le soubassement de l'armoire est décoré à l'image du contenu.

Des collections de *naturalia* s'étaient constituées en de nombreux pays dès le XVIe siècle avec l'illusion de pouvoir dominer la diversité du réel en un espace restreint. Pour citer Patrick Mauriès:

Posséder un monde qui se révélait soudain dans une infinie variété, qui ouvrait sans cesse sur de nouveaux inconnus; posséder cette frange même d'irrégularité, d'immaîtrisable; posséder ce qui ne pouvait tenir dans les livres, rentrer dans l'ordre du connu, tel était le ressort des collectionneurs de curiosités. Si les «scientifiques» tendaient, par leurs différents inventaires, à épuiser la multiplicité des choses, à finir une perspective, les collectionneurs tenaient plutôt à la jouissance du singulier, à l'accumulation de raretés, à l'infinie prolifération des merveilles; ils recherchaient l'asyndète, la juxtaposition, le sertissage, la mise en relief de l'unique[18].

Au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, de considérables changements d'intérêt et de goût se manifestent – avec le passage insensible des antiques, puis de la physique expérimentale, à l'histoire naturelle[19] qui s'imposera avec une force sans pareille et aura une durable emprise – mais, surtout, une évolution conceptuelle se fait jour, pour glisser – en jouant un peu sur les mots – des *Curiosités* à la *curiosité*, c'est-à-dire vers une approche «scientifique». Cette lente métamorphose est difficile à cerner car la seule prise en compte des spécimens qui constituent ces cabinets – pour autant qu'aient subsisté le détail de leur contenu et la disposition précise des éléments – est souvent trompeuse et ne suffit pas à les définir.

Dans la deuxième catégorie, je ferais figurer bon nombre des réalisations qui fleurissent dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et commencent même à foisonner. Toutes les nuances d'une approche conduisant de la séduction du mystère de ce qui nous environne à sa saisie rationnelle y apparaissent; une systématique envahissante caractérise ce siècle des Lumières, maîtrise intellectuelle que l'afflux des nouvelles découvertes résultant des derniers grands voyages finira par anéantir.

Je prends pour référence le Cabinet de Charles Daniel de Meuron (1738-1806), développé dans le troisième quart du XVIIIe siècle à partir d'un premier fonds remontant sans doute à la première moitié du siècle[20], c'est-à-dire un ensemble contemporain de Frêne (1727-1804). Celui-ci ne semble pas l'avoir jamais visité à Saint-Sulpice, au fond du Val-de-Travers, mais il en parle par ouï-dire en date du 2 juillet 1787 déjà, de manière relativement neutre mais non dépourvue d'un petit frisson puisque deux termes ressortent: «curiosités» et «raretés».

Le 2. Juillet lundi, de bon matin, Mr de Gelieu[21]*, ses cinq Pensionnaires, Louis et moi*[22] *nous acheminames contre la Goguelisse; nous passames par Nods. Chemin faisant, Mr de Gelieu me raconta comment Mr Meuron, originaire de St Sulpi (quoique de Neuchatel), Colonel du Regiment de ce nom au service de la Compagnie Hollandoise des Indes*

Orientales, et en Garnison au Cap de Bonne-Espérance, y avoit fait une fortune très considérable. A l'age de quelque cinquante ans, il s'est retiré depuis peu chés lui à St Sulpi, où il s'est formé un des plus beaux et un des plus riches Cabinets qu'on puisse voir en curiosités et raretés naturelles et éxotiques. Il a envoyé aux Indes son frere cadet, homme marié, qui, pour faire la fortune de sa femme et de ses enfans, a hazardé cette entreprise et est parti sans leur dire adieu[23].

Ce Cabinet qui, officiellement, est expressément désigné comme «Cabinet d'histoire naturelle», conformément aux intérêts de son propriétaire et à l'engouement de l'époque, comporte un nombre non négligeable d'*artificialia* (soit des objets manufacturés, exotiques comme indigènes, tous inféodés au découpage selon les trois règnes) ainsi que, il est vrai, des bizarreries et des monstruosités.

Le goût de l'étrangeté et de l'anormalité – je renvoie à l'*Encyclopédie* tant de Paris qu'à celle dite d'Yverdon[24] – se retrouve même dans les collections à vocation la plus scientifique, telle celle des frères Gagnebin à La Ferrière, dont le désordre est jugé sévèrement. Cette fascination des formes tératologiques perdurera jusqu'au XXe siècle.

Il convient ainsi de prendre en considération un critère autre pour en juger: celui de l'intention qui préside à la constitution de tels ensembles ou ce à quoi on les destine. Dans le cas particulier, les vocations scientifique (par l'établissement d'un début d'inventaire) et didactique (par l'ouverture au public suivie du don à la communauté aux fins de servir à la connaissance) me semblent suffire à faire pencher la balance du côté du cabinet «sérieux» et justifier pleinement sa désignation de cabinet d'histoire naturelle et non de cabinet de curiosités.

Au XVIIIe siècle, la visite de collections est le «fil rouge» de bien des circuits que de plus en plus d'étrangers, et même de Suisses, parcourent dans notre pays, contribuant à promouvoir le *tourisme* naissant. Sous une forme (pseudo-)épistolaire souvent, plusieurs voyageurs, qui renforcent ainsi un véritable effet de mode, rédigent des ouvrages se fondant sur leur propre expérience ou plagiant impunément d'autres auteurs (au risque d'erreurs sans doute et de grossiers anachronismes en tout cas). Ces publications constituent en quelque sorte des «guides» de voyage avant la lettre, où il est possible de prendre connaissance des ressources offertes en la matière.

Dépassé peut-être – de nombreux inédits ayant depuis lors été portés à la connaissance du public et des chercheurs, en particulier le *Journal* de Frêne qu'il ignore! – mais toujours utile, un inventaire de De Beer répertorie tous les voyages en Suisse dont de nombreux protagonistes au XVIIIe siècle[25] inscrivent cabinets et bibliothèques à leur itinéraire et en offrent souvent un aperçu, d'une objectivité certes relative et généralement limité aux pièces frappantes. Aux renseignements sinon aux témoignages qu'ils fournissent s'ajoutent les listes, parfois commentées, de

cabinets d'histoire naturelle figurant en index d'ouvrages spécialisés, telle *La Conchyliologie* d'Antoine Joseph Dezallier d'Argenville[26]. Il serait intéressant de confronter ces données avec les réactions et commentaires de Frêne. A considérer son inventaire du célèbre cabinet de Daniel Sprüngli au Schlosshalden près de Berne, qu'il visite le jeudi 13 juin 1782[27], il a peut-être complété les notations de son *Journal* par quelque emprunt, par exemple – sachant qu'il possédait bien l'allemand et tellement il y a de coïncidences – aux *Briefe aus der Schweiz* de Johann Gerhard Reinhard Andreæ dont l'ouvrage[28] n'y apparaît pourtant pas, encore que d'autres sources soient possibles tant les droits d'auteur étaient bafoués au XVIIIe siècle.

Or, ce que révèle Frêne dans les impressions qu'il livre, c'est surtout les marques de son insatiable curiosité et de son attrait pour tout ce qui est piquant. Dans toutes ses visites «culturelles», Frêne s'intéresse manifestement à l'anecdotique et à ce qui sollicite plus sa sensibilité que son intellect, se sentant presque frustré de ne pouvoir manipuler les spécimens «que nous vimes a travers des glaces»[29], écrit-il. Les notations sont la plupart du temps sommaires (il relève quelques catégories représentées, leur abondance et si l'ordre y règne) et les détails n'apparaissent guère que s'il s'agit de livres.

S'il faut croire «que la beauté féminine l'obsédait littéralement»[30], ne fait-il pas montre d'un certain voyeurisme tant il met d'insistance à relever la nudité des statues ou des gravures? Certes, le nu «était la pierre de touche de l'art de peindre»[31], mais Frêne en fait état même lorsque cela va de soi: «Parmi le peu d'antiquités Romaines se voit la figure d'une petite Venus d'airain toute nue, trouvée en 1696. à Zuric»[32] et jusque là où cela est dissimulé: «Semelé et Jupiter, petit tableau qu'on dit être de Lairesse: Semelé est revetue d'une chemise d'une finesse extreme et qui laisse très bien voir le nu» [33], pour ne citer qu'un exemple parmi beaucoup d'autres; finalement, c'est la présence du sexe qui attire son regard: «un petit tableau d'une femme toute nue, qui, couchée sur un côté les genoux rapprochés de la tête, laisse voir par derriere sa partie naturelle.» [34]

Est-il dès lors possible de définir Frêne comme un «touriste culturel»? S'il s'inscrit assurément dans le mouvement naissant du siècle, musées et bibliothèques sont rarement la raison première de ses voyages. Il profite plutôt d'un déplacement, par exemple «etant à Bienne, je vis chés M^r^ [Samuel] Scholl le Globe Terrestre, le Celeste et la Sphere Copernicienne qu'il avoit nouvellement fait venir de Paris»[35], comme il le rapporte. En ce sens donc, il ne saurait être assimilé à ces adeptes, Anglais au premier chef, du «grand tour» ou à leurs imitateurs, tel un Charles Daniel de Meuron. Après une cure en août 1788 à Contrexéville, celui-ci rentre en automne à Saint-Sulpice et réalise un vieux rêve, faire en quarante-deux jours le tour de la Suisse en compa-

gnie de son neveu Ja[c]ques Louis DuPasquier[36], écrivant en décembre à son frère Pierre Frédéric: «nous avons vû toutes les Bibliothèques et tous les Cabinets d'histoire naturelle.»[37]

Les réactions et les commentaires de Frêne me conduisent à ajouter une autre dimension à ma tentative de catégorisation des musées et à me tourner non plus du côté de l'institution mais du côté de celui qui la pratique, c'est-à-dire du côté du visiteur, me souvenant de l'injonction gidienne des *Nourritures terrestres*: «Que l'*importance* soit dans ton regard, non dans la chose regardée.» A reprendre en effet la phrase d'Alexandre Vialatte de 1949 que j'ai mise en exergue, finalement la question se pose de savoir si «Le musée n'est pas dans la vitrine, mais dans la tête du visiteur».

*Récemment désigné comme conservateur du Musée J.-J. Rousseau de Môtiers, Roland Kaehr a été pendant 41 ans conservateur adjoint au MEN. Il s'est passionné pour ses origines au XVIIIe siècle (*Le mûrier et l'épée*). Il poursuit recherches et publications sur les collections.*

NOTES

[1] VIALATTE, «L'Anti-musée», p. 46.

[2] ROUILLER, «Bibliothèque des Pasteurs», p. 5.

[3] FRÊNE, /234/, vol. 1, p. 332.

[4] KAEHR, *Le mûrier et l'épée*, p. 22.

[5] FRÊNE, /1429/, vol. 3, p. 183-184. ROUILLER, «Bibliothèque des Pasteurs», p. 4, relève que «prévu dès 1746, le premier catalogue imprimé ne sera publié qu'en 1780».

[6] FRÊNE, /1919/, vol. 3, p. 275-276.

[7] DEUCHLER, *Richesses*, p. 77.

[8] EIGELDINGER, «Index des œuvres». Notons que les renvois concernant les estampes ne correspondent pas.

[9] BANDELIER, «Le journal du pasteur Frêne ou les Lumières au village», p. 111.

[10] SCHNEIDER et GEYER, *Jean-Frédéric Oberlin*.

[11] Pour BANDELIER, «Le journal du pasteur Frêne ou les Lumières au village», p. 125, «le cabinet» du pasteur n'était pas un cabinet de curiosités, à la manière de celui que le richissime DuPeyrou avait songé à acheter au naturaliste Gagnebin. Il s'agissait essentiellement d'une bibliothèque.

[12] FRÊNE, /253/, vol. 1, p. 343.

[13] FRÊNE, /1284-1285/, vol. 2, p. 441-442.

[14] P. ex. FRÊNE, /154-156/, vol. 1, p. 264-265.

[15] BANDELIER, «Le journal du pasteur Frêne ou les Lumières au village», p. 103.

[16] Le possesseur du premier cabinet est le commerçant Johannes Ryhiner (1728-1790). Les deux autres collectionneurs sont les pharmaciens Nicolaus (1704-1786) et son fils Hieronymus (1745-1829) Bernoulli, que confond DE BEER (éd.), Mme ROLAND: *Voyage en Suisse*, 1787, p. 164, note 1, à propos de la visite de Mme Roland au début d'août 1787 avec «Johann Bernouilli (1667-1748 [49]), [qui] avait eu pour fils (entre autres) Johann (1710-1790). C'est de celui-ci et de son fils Daniel (1751-1834) qu'il s'agirait ici.»

[17] FRÊNE, /1659-1661/, vol. 3, p. 151.

[18] MAURIÈS, *Coquillages*, p. 18-19.

[19] En dépit du terme, il s'agissait de *description* de la nature, statique, sans composante historique: «La nature n'avait pas d'histoire, mais une physionomie» (BREDEKAMP, *La nostalgie de l'antique*, p. 11).

[20] KAEHR, *Le mûrier et l'épée*.

[21] Jonas de Gélieu (1740-1827), son gendre, pasteur à Lignières de 1763 à 1790.

[22] Alors qu'il est pasteur à Tavannes depuis 1763, ils sont partis de la «Cure de Lignieres»; le petit Louis est son «Neveu».

[23] FRÊNE, /2067-2068/, vol. 3, p. 345-346.

[24] Cet attrait est présent même dans l'*Encyclopédie* de Paris, curieuse tant de la nature dans toutes ses variétés que dans ses «dégradations»: l'arbre de la connaissance présente sous Histoire naturelle une rubrique «Ecarts de la nature» comprenant les minéraux, végétaux et animaux «monstrueux». Cette catégorie se retrouve comme Etres «matériels non-uniformes, monstrueux» dans celle d'Yverdon où l'article «Jeux de la Nature, & Monstres» n'occupe pas moins de 15 pages (*ENCYCLOPÉDIE*, t. XXIV, 1773, p. 197-212).

[25] Durant les 77 ans d'existence de Frêne, DE BEER, *Travellers in Switzerland*, ne liste pas moins de 550 mentions de voyages distincts.

[26] DEZALLIER D'ARGENVILLE, *La Conchyliologie*, I, p. 841-843.

[27] FRÊNE, /1515-1518/, vol. 3, p. 90-91.

[28] ANDREÆ, *Briefe*, p. 185-188, l'appelle Sprünglin.

[29] FRÊNE, /369/, vol. 1, p. 412.

[30] BANDELIER, «Le journal du pasteur Frêne ou les Lumières au village», p. 161.

[31] CLAIR, *De Immundo*, p. 100.

[32] FRÊNE, /2007/, vol. 3, p. 319.

[33] FRÊNE, /1370/, vol. 3, p. 17.

[34] FRÊNE, /1657/, vol. 3, p. 150-151. En novembre 1748, il avait acheté à Berne des estampes dont «quelques petites pieces licentieuses»: FRÊNE, /140/, vol. 1, p. 256.

[35] FRÊNE, /312/, vol. 1, p. 378-379.

[36] Fils de Jean Jacques et de Marianne, née Meuron (1762-1830).

[37] KAEHR, *Le mûrier et l'épée*, p. 61.

Les connexions genevoises de Théophile Rémy Frêne

Jean-Daniel Candaux

Les rapports que Frêne a entretenus avec Genève et les Genevois se présentent tout naturellement en trois pans: d'abord le contact direct au cours du voyage estudiantin de l'été 1747; ensuite les connexions indirectes créées au cours des décennies suivantes par les relations familiales, la fraternité ecclésiastique, le passage des voyageurs venant de Genève, les échos de l'actualité politique genevoise; enfin, la lecture des grands auteurs genevois du siècle des Lumières.

Le séjour de Frêne à Genève en juillet 1747

Au cours de sa longue vie, Frêne n'a séjourné qu'une seule fois à Genève et cet unique séjour n'a pas été long puisqu'il n'a duré qu'une semaine. Il suffit d'ouvrir son *Journal* pour découvrir que notre homme circule beaucoup, mais que ses déplacements se font presque toujours dans un triangle dont Neuchâtel, Bâle et Berne marquent les angles. En dehors de ses caravanes jurassiennes, Frêne, qui n'est jamais allé en Italie, ni en Allemagne, ni même en France, n'a fait que quatre voyages: à l'âge de vingt ans, il a passé plus de deux mois en Suisse romande, notamment à Lausanne et à Genève, et dans son âge mûr, trente ans plus tard, il a fait coup sur coup trois excursions à Zurich, de dix à quinze jours chacune[1].

Dans la tradition académique des *Lehr- und Wanderjahre*, le voyage de 1747 apparaît comme le couronnement des années d'études et de stage que Frêne a accomplies à Bâle et à Berne dès 1741. Des quatre lettres de recommandation que lui ont données à Bienne avant son départ le pasteur français Samuel Scholl et le chancelier Johann Heinrich Blösch, deux sont destinées respectivement aux professeurs Jean-Rodolphe d'Arnay et Jean-Jacques Salchli, titulaires des chaires d'éloquence et de théologie à l'Académie de Lausanne, une troisième à Jacob Vernet, le grand professeur de théologie de l'Académie de Genève[2].

Théophile Rémy ne partait pas seul, il était accompagné par son compatriote et condisciple David-Louis Monnin, qui avait quatre ans de plus que lui et dont la consécration au saint ministère remontait à

l'année précédente. C'est Monnin d'ailleurs qui avait eu l'idée de cette expédition[3] et c'est avec lui que le «règlement» du voyage avait été arrêté, à Péry où résidait la famille Frêne, en date du 6 mai 1747.

Le départ de Péry eut lieu le lundi de Pentecôte 22 mai 1747 et le retour se fit, dix semaines plus tard, le samedi 5 août. Lausanne était manifestement le but principal du voyage, puisque les deux Jurassiens y séjournèrent durant deux mois très exactement, du 23 mai au 23 juillet, non sans aller passer une journée à Morges et consacrer quatre jours à une excursion aux salines de Bex. Le séjour à Genève du 24 au 31 juillet précéda immédiatement le trajet du retour effectué du 1er au 5 août.

A l'aller, les deux jeunes gens voyagèrent à cheval, prenant avec eux le brave Jacob Frêne, un cousin de Théophile Rémy qui les accompagna jusqu'à Lausanne pour porter les bagages et surtout pour ramener sans retard les chevaux à la maison[4]. Au retour, ils utilisèrent le coche.

De même que les automobilistes d'aujourd'hui sont obligés de s'arrêter pour refaire leur plein d'essence, les cavaliers de jadis prévoyaient des stations pour faire manger leurs montures. Le trajet du Jura à Lausanne prit deux jours, l'étape se fit à Payerne, mais pour donner l'avoine, on s'arrêta le 22 mai à Chiètres (Kerzers) et le 23 à Montpreveyres.

Pour le trajet de Lausanne à Genève, on avait sans doute le choix. N'ayant plus de chevaux, nos deux jeunes gens prirent le coche de midi, qui déposait ses passagers à Rolle pour la nuit. Le même coche les conduisit le lendemain de Rolle à Coppet, d'où ils gagnèrent Genève par bateau pour accompagner deux Anglais qui voulaient éviter Versoix. La traversée fut houleuse, Théophile Rémy crut «rendre l'âme» au milieu de ses vomissements. Néanmoins nos voyageurs purent déjeuner à midi au bord du Rhône, à l'hôtel des Trois-Rois. Ils prirent ensuite «une pension de huit jours» chez le pasteur Laurent Zwahlen, un Bernois originaire du Gessenay, élève de l'Académie de Genève dès 1704, consacré en 1715, bourgeois de Genève le 25 avril 1716, pasteur à Dardagny, à Chêne, puis dès 1737 en ville de Genève[5].

Dans son *Journal*, Frêne donne de Genève et de ses principaux monuments une rapide description qui rappelle celle qu'on trouve dans les principaux guides imprimés de l'époque, et notamment dans la compilation intitulée *Etat et Délices de la Suisse* qu'il connaît assurément puisqu'il la cite au cours de son séjour à Lausanne[6]. Mais à vrai dire, ce ne sont pas les monuments qui retiennent le plus l'attention du jeune ecclésiastique. Théophile Rémy s'intéresse surtout à la société, aux relations sociales, aux réunions et aux lieux fréquentés par les gens de qualité. La visite réitérée du manège de Genève lui donne l'occasion d'établir une comparaison avec celui de Lausanne, qu'il avait vu peu auparavant: local plus petit, mais chevaux plus beaux[7]. La musique lui procure de plus grands plaisirs encore. A Lausanne, il avait suivi les

concerts du samedi que dirigeait alors un Zurichois qu'il appelle Lutoldt et qui est en réalité Jacques Leuthold (1708-1768), originaire de Thalwil, établi dès 1730 avec son épouse Marie-Catherine Fevot à Lausanne où il exerçait ses talents de chef d'orchestre et de violoniste à la fête des Promotions, à la Société de musique, chez les Charrière de Sévery et dans de nombreux autres cercles privés[8]. A Genève, ce fut chez un autre Zurichois nommé Landolt[9] que, le samedi 30 juillet «après soupé», Frêne assista à un concert de musique de chambre, où jouèrent notamment l'excellent violoniste piémontais Jean-Baptiste Baridon[10] et le charmant flûtiste alémanique Saladé[11].

Le lac, en plein été, était devenu une attraction[12]. Le 26 juillet, un mercredi, la pension Zwahlen fit une excursion en bateau. Outre les deux bateliers, la partie comptait quatre dames (dont Mme Zwahlen et sa fille âgée de vingt-quatre ans, Mme Guyot) et quatre hommes: Frêne, son ami Monnin, un «proposant» originaire de Hanau nommé Peter Modera[13] et Landolt déjà nommé. «Nous avions aussi deux joueurs de cor de chasse, qui en sonnoient très bien; ils jouoient en musique sur de petits livres notés qu'ils tenoient d'une main», dit le *Journal* de Frêne[14]. On aborda à une demi-lieue de la ville, sans doute à Genthod, dans la campagne d'une dame qui retint ses hôtes durant deux heures avec «beaucoup de politesse».

Le lendemain jeudi 27 juillet, toujours sur le lac, ce fut une partie d'un tout autre genre: «nous nous baignâmes» note laconiquement le *Journal*. Frêne, Monnin et Modera s'étaient adjoint cette fois-ci un quatrième «proposant» que le *Journal* nomme apparemment Duchausier[15]. Société strictement masculine donc, ce qui permit à ces jeunes gens de se baigner nus. C'est du moins ce que l'on peut déduire du curieux passage de son *Journal* où Frêne dresse la statistique des hommes qu'il a eu l'occasion de voir «tout nus»[16]: parmi cette vingtaine de jeunes gens figurent notamment ceux qu'il vit se baigner dans le Lac de Genève. Dans la foulée, on peut d'ailleurs relever à quel point Frêne, à cette époque de sa vie, est sensible à la prestance et à la beauté masculines. «J'ai vu plusieurs Anglais à Genève; c'étoit tous de beaux hommes.»[17] Le même qualificatif s'applique au Zurichois Landolt, aux deux barons de Malzan rencontrés au manège, à d'autres encore[18].

Parents et amis du Jura à Genève, pasteurs genevois à Tavannes

Si Frêne n'est jamais retourné à Genève, son *Journal* témoigne des attaches qu'il conserva sporadiquement jusqu'à la fin de sa vie avec la République et ses habitants.

Aucun Frêne ne semble avoir fait ses études à Genève. En revanche, on trouve entre 1658 et 1867, dans le *Livre du Recteur de l'Académie de Genève*, les inscriptions de sept membres d'une autre grande famille ecclésiastique jurassienne, celle des Imer, à laquelle les Frêne étaient apparentés[19]. C'est ainsi que le propre beau-frère de Théophile Rémy, Jean-François Imer (1744-1822), après avoir fait ses humanités à Bâle, poursuivit à Genève dès l'automne 1761 des études de théologie que vint couronner en date du 24 septembre 1764 une consécration au saint ministère qui lui permit de devenir aussitôt diacre à La Neuveville.

Les deux beaux-frères ne semblent pas avoir échangé de correspondance régulière durant ces trois années, du moins le *Journal* de Frêne n'en fait-il pas état, mais ils se virent plusieurs fois, notamment lorsque François Imer vint «faire un tour de Genève à La Neuveville» en octobre-novembre 1763 pour y prêcher, en «proposant», dans plusieurs paroisses de la région[20].

A partir de 1774, un autre lien se créa entre Théophile Rémy et Genève du fait que le négociant bâlois Johann Bernhard Falkeisen s'établit à Genève en qualité de chargé d'affaires du joaillier et banquier huguenot Jean-Jacques Pallard. Ce Johann Bernhard était le frère aîné du pasteur Theodor Falkeisen (1729-1815), condisciple et fidèle ami de Frêne. Peu après son retour à Bâle, le mardi 19 octobre 1784, Falkeisen l'aîné, comme on l'appelait, rendit visite «tout à fait à l'improviste» à Frêne et lui apprit notamment que Genève, au lendemain de la tragique révolution de 1782, était redevenue «aussi florissante que jamais» et que la maison du fameux professeur de Saussure était «une des plus belles de Genève»[21].

Lors d'un séjour ultérieur, Falkeisen raconta à Frêne le dîner qu'il avait fait avec Pallard chez Voltaire à Ferney: «celui-ci, parlant de J.J. Rousseau disoit: *son encre brule le papier*»[22].

Entre-temps, plusieurs ministres du saint Evangile avaient noué de nouvelles attaches entre Frêne et Genève. En 1766, le théologien genevois Pierre Mouchon (1733-1797) avait été nommé pasteur de l'Eglise française de Bâle. A l'occasion de l'un de ses nombreux déplacements à Bâle, en date du 15 janvier 1775, Frêne alla l'entendre prêcher[23]. Vers la même époque, de 1777 à 1780, le Neuchâtelois Charles-Daniel Vaucher (1760-1855) faisait ses études de théologie à Genève[24] et c'est de Genève qu'il arriva chez Frêne, à Tavannes, le 26 septembre 1778, «pour assister aux Nopces de Mr de Gelieu, son Ancien Précepteur». Il faut savoir que Jonas de Gélieu, pasteur à Lignières, épousait Marguerite-Isabelle Frêne, la fille aînée et bien-aimée de Théophile Rémy[25]. Le 10 août 1788 passèrent par Tavannes le pasteur genevois Georges-Louis Choisy (1758-1843), accompagné de l'avocat Ami Mallet «voyageant à pied par la Suisse», en simples touristes apparemment[26]. Le pasteur genevois Frédéric Mestrezat (1760-1807), en revanche, exerçait le ministère à l'Eglise française de Bâle où il avait été nommé en 1796, après

avoir été destitué par les Jacobins genevois et avant d'être appelé à Paris en 1803. Le 1er juillet 1802, il fit étape à Tavannes, revenant de Genève avec femme et enfants, et descendit chez Voirol. Sachant sans doute l'intérêt que Frêne portait à sa famille[27], il vint seul rendre visite, en début de soirée, à son vénérable collègue, avant de regagner l'auberge où trois jongleurs se produisaient ce soir-là «avec beaucoup de succès». Une invitation pour le déjeuner du lendemain ne réussit pas mieux: Mestrezat avait prévu de repartir de bon matin pour Bâle et ne voulut pas déranger l'horaire de son voyage[28]. Un an plus tard, le 21 mai 1803, Frêne reçut la visite inopinée de toute une société: il s'agissait du pasteur genevois Jean-Ami Martin-Gourgas (1736-1807), revenant de Bâle où il était allé enterrer sa fille Jeanne-Marie-Perrette, épouse du banquier Jean-François Passavant, de trois jeunes dames de Genève, amies de la défunte, et du pasteur de Bâle Abraham-Charles Ballif, qui leur servait de guide. Toute cette «belle compagnie» faisait étape à Tavannes, chez Voirol, dans l'intention d'aller voir ensuite la roche percée et l'inscription romaine de Pierre-Pertuis, grande curiosité touristique du Jura épiscopal. Malgré ses septante-cinq ans bien sonnés, Frêne ne se déroba pas (n'avait-il pas fait cent fois déjà cette excursion?): «je les trouvois à table, après quoi l'on partit, ils avoient une voiture de Genève, je les accompagnois jusqu'à Pierre-Pertuis, dont je leur expliquai l'inscription, après quoi l'on se sépara...»[29].

Dans la panoplie des pasteurs genevois que Frêne a connus et dont il parle dans son *Journal*, Julien Dentand (1736-1817) fait bande à part. Neuf ans après avoir été consacré, Dentand renonça au ministère pour amorcer une carrière politique qui le conduisit deux fois à la magistrature suprême de la République: syndic en 1780, mais opposé à la majorité conservatrice du Petit Conseil, il fut l'un des premiers visés par les mesures répressives qui suivirent l'échec de la Révolution avortée de 1782. Son exil en Suisse ne prit fin qu'en 1789. De retour à Genève, il participa à la Révolution (réussie) de 1792, fit partie de l'Assemblée nationale de 1793 et fut réélu syndic en 1794[30]. Frêne le rencontra à Bienne le 16 juillet 1784 et s'entretint avec lui de la situation des exilés. Il alla lui faire une seconde visite le 18 mai 1785 (que Dentand lui rendit le 19 juin suivant), mais cette fois-ci, la conversation dériva et l'on parla des «débordements de galanterie» du patriciat genevois[31]! Frêne ne cessa pas pour autant de s'intéresser à la destinée politique de Genève et de ses citoyens. Au cours d'une promenade estivale en terre neuchâteloise, il rencontra au Locle, le 9 juillet 1786, des Genevois qui lui donnèrent des nouvelles de la colonie genevoise de Constance et de son Eglise réformée, conduite par le pasteur Esaïe Gasc et dont Julien Dentand était l'un des Anciens[32]. Lors du passage à Tavannes du pasteur zurichois Hans Rudolf Schinz en 1789, Frêne recueillit encore de nouvelles informations: «La situation de Constance sur le lac est charmante; la Ville est grande,

mais peu peuplée; la colonie des Genevois déserte pour retourner à Genève, depuis que la paix y est rétablie.»[33]

Lecture de grands auteurs genevois

Le siècle des Lumières a vu Genève produire un certain nombre d'écrivains de grande ou de moindre envergure. Dans quelle mesure Frêne les connaît-il, les apprécie-t-il?

L'excellent *Index* des œuvres citées dans le *Journal*[34] frappe de prime abord par ses lacunes. Bénédict Pictet y figure à la fois pour son *Catéchisme* et pour ses Prières[35] certes, mais on est là dans le champ de la dévotion, non de la littérature. Ni Jean-Alphonse Turrettini ni aucun autre théologien ou sermonnaire genevois n'est mentionné, non plus que la fameuse Marie Huber. On aurait pu s'attendre à trouver en Théophile Rémy Frêne un lecteur curieux, voire assidu de la *Contemplation de la nature* ou de la *Palingénésie philosophique* de Charles Bonnet: rien de tel. Aucun ouvrage d'aucun des grands savants genevois du siècle des Lumières ne semble être parvenu à Tavannes et Saussure lui-même y paraît plus connu que lu. Aucune trace non plus des premiers écrits de Mme de Staël ou de Sismondi.

Frêne en vérité ne connaît que deux auteurs genevois du XVIIIe siècle: Jean-Jacques Rousseau et Jacques Necker.

La première mention que le *Journal* fait d'une œuvre de Rousseau se trouve à la fin de l'année 1763 et mérite d'être largement citée[36]:

Mon Epouse et moi avons lu cet Automne la Nouvelle Heloyse de Rousseau. Le style des ouvrages de cet Auteur est le plus fort, le plus énergique que je connaisse. Le caractère de Mr J.J. Rousseau est d'affecter d'avoir des sentiments […] opposés aux idées communes; et comme les hommes dans leurs plus générales opinions ont très souvent tort, il arrive, par la raison des contraires, que les pensées de Mr Rousseau sont très souvent fort justes, en particulier dans la Nouvelle Heloyse qui sûrement est un Roman original et qui passera à la Postérité. Il y a beaucoup de bonnes choses, beaucoup de mauvaises, bien plus de triviales, mais toutes exprimées avec cette force de style qui distingue l'Auteur.

Trois évidences ressortent de ce passage. D'abord que *La Nouvelle Héloïse* était parvenue à Frêne plus de deux ans après sa parution à Paris, ensuite que l'œuvre parut valoir d'emblée une lecture à haute voix (à la veillée apparemment), enfin que la réputation que ses *Discours* avaient value à Rousseau d'être un écrivain prestigieux et paradoxal[37], lui collait décidément à la peau.

A partir de là, très curieusement, le *Journal* mentionne Jean-Jacques Rousseau à réitérées reprises, mais ne fait état d'aucune lecture nouvelle de ses œuvres. Un passage, en date du 24 septembre 1789, laisse entendre que Frêne connaissait peut-être les compositions musicales de Rousseau, mais ni le *Contrat social* ni l'*Emile*[38] ni les *Confessions* ne figurent au nombre des ouvrages lus par Théophile Rémy Frêne.

En revanche, le *Journal* atteste l'intérêt que le pasteur de Tavannes continue de porter à Jean-Jacques Rousseau et notamment à son iconographie. En 1775, Frêne relève que les planches de l'édition neuchâteloise des œuvres de Rousseau sont de la main d'un «nommé Kameling»[39]. En 1778, il mentionne les deux statuettes de Voltaire et Rousseau qu'il voit à La Neuveville, chez son frère le châtelain[40]. En 1786, visitant en touriste les monuments de Neuchâtel, il signale «le buste en plâtre de grandeur naturelle» représentant Jean-Jacques Rousseau qui orne alors la «belle chambre d'assemblée» du palais Du Peyrou[41]. Enfin, de passage à Colombier en 1790 et de nouveau en 1795, Frêne eut l'occasion de tenir en main le portrait gravé de Rousseau que celui-ci avait offert à Mme Borel née Guyenet «avec un envoi galant écrit [...] de sa propre main»[42].

De Jacques Necker, Frêne n'a lu également qu'un seul ouvrage. Voici ce qu'en dit le *Journal* en novembre 1789 : «Pendant mon séjour à Courtelary, mon frère le Conseiller me pretta le livre de l'*Importance des Opinions religieuses* de Mr Necker; ce grand homme y fait paraître comme dans ses autres Ouvrages et dans toute sa conduite, beaucoup de vertu, de religion et même de protestantisme, mais éclairé. Il y démontre entre autres la non-éternité du Monde et l'existence de Dieu d'une manière si subtile et en même temps si philosophique et si solide, que nonobstant la supériorité si connue de son génie, l'on est étonné que ce génie distrait par tant d'autres objets importants, ait pu l'exercer avec tant de succès sur une matière aussi sublime que celle-ci.»[43] On pourrait épiloguer longuement sur la distinction que Frêne établit entre religion et protestantisme «éclairé». Qu'il suffise de relever ici que, pour Necker comme pour Jean-Jacques Rousseau, la réputation de l'homme avait précédé la lecture de l'écrivain.

Pour dresser en quelques mots le bilan de cette petite enquête, on peut dire que les rapports de Frêne avec Genève et les Genevois ne sortent guère de son univers corporatif. Séjournant une semaine à Genève au terme de ses années d'étude, Frêne prend pension chez un pasteur et fréquente des «proposants». Par la suite, les nouvelles de Genève lui parviennent par le truchement de pasteurs genevois de passage à Tavannes. Il est évident d'autre part que Frêne, sujet du prince-évêque de Bâle, est tourné vers la Suisse et l'Allemagne plutôt que vers la France. Pour lui, Genève est sans doute trop française et il est significatif que, de toute la production littéraire genevoise, il n'ait lu que les deux œuvres que l'on pourrait à certains égards considérer comme les moins françaises. Reste

son admiration pour Jean-Jacques Rousseau, qui n'alla pas jusqu'à faire de lui un «pèlerin de Môtiers»[44], mais qui traverse pourtant son *Journal* d'un bout à l'autre.

Jean-Daniel Candaux a été chargé de recherche à la Bibliothèque de Genève, historien de la famille Pictet, éditeur de la correspondance d'Isabelle de Charrière.

NOTES

[1] Du 15 au 25 juin 1778 (FRÊNE, /1134/-/1182/, vol. 2, p. 362-387), du 4 au 19 novembre 1778 (FRÊNE, /1217/-/1275/, vol. 2, p. 403-436) et du 13 au 26 août 1780 (FRÊNE, /1385/-/1422/, vol. 3, p. 26-45). Assurément, les connexions zurichoises de Théophile Rémy Frêne mériteraient une étude.

[2] FRÊNE, /97/, vol. 1, p. 228. La lettre à Vernet ne s'est pas retrouvée et la Bibliothèque de Genève ne possède aucun autographe de Th. R. Frêne.

[3] Voir le *Journal* à la date du dimanche 9 avril 1747 (FRÊNE, /95/, vol. 1, p. 227).

[4] FRÊNE, /97/-/102/, vol. 1, p. 228-231.

[5] *Livre du Recteur*, t. VI, p. 298-299.

[6] FRÊNE, /106/, vol. 1, p. 233.

[7] FRÊNE, /118/ et /121/, vol. 1, p. 240-242.

[8] Voir la précieuse notice que lui consacre BURDET, *La Musique,* p. 552, note 2.

[9] On peut penser que ce Landolt était un contemporain de Frêne et il pourrait s'agir dès lors de Johannes Landolt (1716-1760), le père du fameux «bailli de Greifensee» Salomon Landolt (voir HESS, *Salomon Landolt*, «Stammbaum»).

[10] Voir BURDET, *La Musique*, p. 425, note 8.

[11] Resté malheureusement non identifié.

[12] On se souvient que la première navigation de plaisance sur le lac Léman, accomplie en 1702 par Joseph Addison, avait été décrite par lui dans ses *Remarks on several parts of Italy* de 1705.

[13] Futur pasteur wallon de Tholen, aux Pays-Bas (*Livre du Recteur*, t. IV, p. 559).

[14] FRÊNE, /119/, vol. 1, p. 241.

[15] Aucun étudiant de ce nom n'apparaît dans le *Livre du Recteur*, qui connaît en revanche Frédéric-Moïse Mourier (1727-1786), originaire de Copenhague et parfait contemporain de Frêne, étudiant à l'Académie de Genève de 1742 à 1749, pasteur à Amsterdam dès 1753, historien posthume du Danemark (*Livre du Recteur*, t. IV, p. 609-610). Grâce à la photographie obligeamment fournie par les AEN, je suis en mesure de proposer la lecture DuMaurier, compatible avec Mourier, plutôt que Duchausier.

[16] FRÊNE, /230/, vol. 1, p. 329.

[17] FRÊNE, /118/, vol. 1, p. 240.

[18] FRÊNE, /119/, /121/ et /124/, vol. 1, p. 241-244.

[19] Voir *Livre du Recteur*, t. IV, 118-119.

[20] FRÊNE, /392/, vol. 1, p. 428. Son portrait, *ibidem*, p. 84.

[21] FRÊNE, /1774/, vol. 3, p. 207.

[22] FRÊNE, /2514/-/2515/, vol. 4, p. 90.

[23] FRÊNE, /779/-/780/, vol. 2, p. 234-235.

[24] Voir *Livre du Recteur*, t. VI, p. 122-123.

[25] FRÊNE, /1200/, vol. 2, p. 397.

[26] FRÊNE, /2243/, vol. 3, p. 425.

[27] En date du 25 octobre 1772, Frêne avait passé en revue trois ou quatre Mestrezat, originaires de Genève et pasteurs ou baillis dans l'Evêché de Bâle (FRÊNE, /640/, vol. 2, p. 161).

[28] FRÊNE, /3045/, vol. 4, p. 341.

[29] FRÊNE, /3089/, vol. 4, p. 364, avec, p. 365, une reproduction d'une vue contemporaine de Pierre-Pertuis.

[30] Voir la récente notice du *DHS* 3, p. 807.

[31] La conversation visait surtout l'inexcusable Marie-Sara Rilliet (1737-1810), fille du pasteur Jean Rilliet-Chomel, épouse adultère de Jean-Jacques Turrettini, remariée en 1773 avec l'officier huguenot Daniel Féronce (FRÊNE, /1814/, vol. 3, p. 227).

[32] FRÊNE, /1947/, vol. 3, p. 290.

[33] FRÊNE, /2371/, vol. 4, p. 36-37.

[34] EIGELDINGER, «Index des œuvres».

[35] FRÊNE, /2/ et /1132/, vol. 1, p. 183, et 2, p. 361-362.

[36] FRÊNE, /394/, vol. 1, p. 429.

[37] Frêne avait lu le premier *Discours* de Rousseau, puisqu'il avait même polémiqué à son sujet dans le *Mercure suisse* (v. EIGELDINGER, «Un pasteur jurassien juge de Rousseau»).

[38] Frêne ne semble en avoir connu que le *digest* intitulé *L'Elève de la Nature* (FRÊNE, /552/, vol. 2, p. 99-100).

[39] FRÊNE, /802/, vol. 2, p. 245. Ou plutôt Kämmerling? (voir t. V, p. 505).

[40] FRÊNE, /1208/-/1209/, vol. 2, p. 400.

[41] FRÊNE, /1917/-/1918/, vol. 3, p. 274, avec une reproduction du buste de Houdon.

[42] FRÊNE, /2527/ et/ 2850/, vol. 4, p. 96 et 237.

[43] FRÊNE, /2420/-/2421/, vol. 4, p. 59.

[44] Voir GUYOT, *De Rousseau à Mirabeau*. A noter que Frêne visita Môtiers en juillet 1783, mais sans s'y intéresser apparemment au souvenir de Jean-Jacques (FRÊNE, /1929/-/1932/, vol. 3, p. 280-283).

Le pasteur Frêne et les émigrés de la Révolution française

Damien Bregnard

Les deux dernières semaines d'avril [1792], il passa par Tavannes plus de cent chars chargés de bagages, carrosses, voitures, cavaliers, piétons, etc., tout venant de Porrentruy et allant à Bienne […]. Sur les nouvelles que la France allait déclarer la guerre au roi de Hongrie et qu'un corps de troupes françaises allait s'emparer de la Principauté de Bâle et de ses gorges, une grande partie des bons bourgeois de Porrentruy se sauvaient avec leurs effets, et le château se démeublait. Heureusement que pendant cette fuite il faisait un très beau temps. Le 27 vendredi, mon épouse, M. Simon et moi fûmes l'après-midi sur une hauteur […] voir passer de ces émigrés. […] Les effets du château se transportaient successivement à Bienne dans la maison du prince; les archives furent des toutes premières. […] Le 29 avril dimanche après-midi, le prince, dans un carrosse à six chevaux précédé d'un cavalier et suivi de deux, passa par Tavannes, se rendant à Bienne, où il arriva le soir en bonne santé et fut reçu des Biennois avec accueil [1].

Ce tableau du prince et de sa suite sur la route de l'exil, cette image que Frêne nous donne à voir, illustre bien la thématique que nous nous proposons de traiter: le pasteur Frêne et les émigrés de la Révolution.

Sources et problématique

Comparé aux sources administratives traditionnelles, le *Journal* de Frêne présente naturellement des limites, liées à sa nature même, mais offre en retour d'autres perspectives de recherches, sur son producteur notamment. La source *Journal* orientera donc notre démarche, lui conférant ses deux axes principaux: l'étude du phénomène migratoire d'une part, celle de la relation de Frêne à l'émigration et aux émigrés d'autre part.

Depuis sa cure de Tavannes, Frêne offre un point de vue fixe, qui donne à voir – ou à voir passer – l'émigration dans la Principauté. Mais par ses déplacements (à Delémont, en Principauté de Neuchâtel par exemple), le pasteur élargit son champ de vision, et partant le nôtre. Dans les deux cas, le *Journal* représente une source précieuse, bien

qu'évidemment partielle et partiale, pour appréhender l'émigration (esquisse de typologie des émigrés, attitudes des migrants).

Si le pasteur nous livre quantité d'informations sur l'émigration, le phénomène migratoire lui-même nous renseigne sur Frêne: laisse-t-il transparaître ses opinions à l'égard des réfugiés et de la Révolution? Comment vit-il le «choc des cultures» au contact des émigrés? Comment évaluer son action par rapport aux émigrés?

Le phénomène migratoire à travers les yeux de Frêne

Cadre géographique et chronologique

Très tôt, dès août 1789 – l'Assemblée nationale décide l'abolition des privilèges le 4 août –, les émigrés qui fuient la Révolution traversent, entre autres régions, les vallées jurassiennes. Quelques-uns s'y établissent, mais la majorité ne fait que transiter vers un asile plus urbain (dans tous les sens du terme) et plus éloigné des événements. Tavannes représente une étape en direction de la Suisse, sur la route de Bienne notamment, via le Pierre-Pertuis. Tous ceux qui passent par Tavannes peuvent trouver table ou refuge chez le pasteur du lieu.

Lorsqu'en 1792/1793, les bailliages du nord de la «ci-devant» principauté épiscopale passent à la Révolution (République rauracienne en décembre 1792, puis annexion à la France en mars 1793 en tant que Département du Mont-Terrible), Tavannes se trouvera encore plus en prise avec le phénomène révolutionnaire, juste abrité par l'abbaye de Bellelay, comprise dans la neutralité helvétique, et qui se trouve, elle, véritablement propulsée aux premières lignes. Le prince en fuite et les bailliages du nord devenus français, la Prévôté de Moutier-Grandval est dirigée par une administration provisoire assez indépendante jusqu'à ce qu'elle soit incorporée, avec les autres bailliages du sud, à la Grande Nation, à l'hiver 1797/1798; dès lors, la Prévôté cesse de représenter une terre d'asile.

Esquisse de typologie des émigrés

Qui sont donc ces émigrés? D'où viennent-ils? Que font-ils? Il est difficile de brosser le portrait de l'émigré moyen, tant les profils sont divers, variant en fonction des époques et des événements. La «qualité» de l'émigration apparaît ainsi indissociable de la conjoncture politique.

Les premiers émigrés: des nobles français

Pour esquisser des tendances générales, on constate que les premiers émigrés sont plutôt des Français, nobles, fuyant leur pays dans la précipitation. Au début d'août 1789, Frêne se trouve à Bellelay – comme souvent d'ailleurs – où il dîne avec M. Gérard, bailli de Ferrette (Alsace voisine). Le bailli est en fuite, «les paysans de son bailliage, furieux, le cherchaient pour l'écorcher tout vif.»[2] Comme ils ne sont pas parvenus à le capturer, ils se sont vengés sur le château, auquel ils ont bouté le feu. La «Grande Peur» parvient ainsi jusqu'aux portes de l'Evêché. Nous tenons là la première mention de l'émigration dans le *Journal* de Frêne, qui se trouve confronté au phénomène révolutionnaire, via l'émigration, avant même que la Prévôté ne soit directement touchée par la Révolution. Cela étant, que fait le bailli de Ferrette à Bellelay? Là s'arrête l'information que le diariste nous livre. Pourtant, la fuite n'est pas la seule raison de la présence de Gérard. L'examen de la liste des pensionnaires du collège de Bellelay, publiée par Louis Delavelle[3], lève un morceau du voile: on y apprend que deux fils du bailli y ont étudié, le second depuis novembre 1790. Dans ces temps troublés (mais déjà auparavant), le pensionnat de Bellelay représente un lieu de refuge pour les fils de la noblesse française.

Si les nombreux voyages du pasteur hors de sa cure lui donnent l'occasion de fréquenter des émigrés, c'est aussi et surtout chez lui, à Tavannes, qu'il en rencontre. Par exemple le baron de Tott et Mme de Tessé, émigrés français «de distinction»[4], séjournant à Reuchenette et qui font l'honneur de leur présence à la table du pasteur, certains dimanches de 1789. A l'image de nombre de réfugiés, ils quitteront la région pour s'établir en Suisse, en l'occurrence dans la région du lac de Morat; ils ne seront restés que quelques mois.

Deuxième phase: couches dirigeantes de l'Evêché, sujets du prince revenus de France

Dans un second temps, la noblesse et les couches dirigeantes de la principauté épiscopale, abandonnant le navire au printemps 1792, transiteront également par Tavannes (voir la citation introductive). Les plus prudents, comme le chevalier de Gléresse, fils de l'ancien conseiller intime, et qui possédait une maison à La Neuveville, avaient déjà opéré leur repli; Frêne ne manque pas de l'accueillir à l'occasion. Ceux qui sont restés en place plus longtemps, tel le grand bailli des Franches-Montagnes, de Kempf, doivent fuir en catastrophe pour échapper aux révolutionnaires (août 1792). De Kempf et sa famille passent par Tavannes pour se mettre à l'abri, à Bienne[5].

A examiner la liste des émigrés que Frêne mentionne – ou juge dignes de mentionner – on pourrait croire que seuls les nobles méritent son in-

térêt. Pourtant, il reçoit deux vieux prêtres français réfugiés à Bellelay[6], ainsi que Catherine Guerne, de retour au pays, qui revient de Versailles où elle a tenu taverne huit ans durant[7].

A travers ces quelques exemples, on dispose déjà d'une galerie de portraits d'émigrés assez diversifiée: des nobles français, des membres de la classe dirigeante de la principauté, des ecclésiastiques français et une ressortissante de l'Evêché établie en France et rentrée au pays.

Printemps 1793: curés réfractaires du Mont-Terrible et Pères de Bellelay

Viendra s'y ajouter le groupe des nombreux curés de l'ancien Evêché (devenu le Département du Mont-Terrible), qui pour la plupart se montrent réfractaires au serment que la Révolution veut leur imposer. S'ils n'entendent pas être déportés, ils doivent quitter le pays au plus vite. Nous sommes en mai 1793. On voit alors passer chez Frêne l'abbé Theurillat, de Saint-Brais, en route pour la Suisse. Un autre ecclésiastique, le curé Paumier, de Saint-Brais lui aussi, arrive chez Frêne. Comme cet «homologue» catholique manifeste l'intention de rester à Tavannes, terre pourtant réformée, le pasteur n'hésite pas à s'entremettre pour essayer de lui procurer un logement; une attitude pas si surprenante de la part de Frêne, qui entretient par exemple des liens très amicaux avec l'abbé de Bellelay. Par ailleurs, cela n'engage en rien ses convictions religieuses. L'intention du curé de Saint-Brais de s'établir à Tavannes révèle probablement l'espoir de revenir s'installer dans sa paroisse dans un avenir proche; peut-être envisage-t-il également de pratiquer, à partir de sa base tavannoise, des incursions «missionnaires» régulières dans sa paroisse de Saint-Brais, ainsi que le font nombre d'ecclésiastiques – curés ou chanoines de Moutier-Grandval – regroupés dans la Prévôté catholique, voisine du Mont-Terrible, et devenue un véritable «repaire» d'activistes anti-révolutionnaires.

Très peu de temps après les curés réfractaires, c'est au tour des religieux de Bellelay, alertés par les mouvements de troupes des Français dans la Courtine, en mai 1793, de plier bagages. Dans la panique générale, l'abbé et une quinzaine de Pères trouvent refuge chez Frêne. L'abbé y passe deux nuits, du 20 au 22 mai, avant de partir – en sanglots, écrit Frêne[8] – pour Sonceboz puis Bienne.

Ainsi, chaque époque amène son lot d'émigrés au profil particulier. Il ne faut pas imaginer un flot ininterrompu de réfugiés mais plutôt des «accès» d'émigration entrecoupés de périodes de répit. Après les quelques nobles français des débuts de la Révolution, c'est surtout le refuge des prêtres réfractaires, pour la plupart en transit vers la Suisse (vers Bienne et Soleure surtout), qui est à retenir. Après la Terreur, Frêne reçoit même chez lui quelques curés qui retournent en France «chez leurs

paroissiens, qui les désiraient et les rappelaient avec instances»[9]. Ensuite de quoi le phénomène migratoire est quasiment terminé, bien avant 1798 donc. Toutefois, même si les flux migratoires sont taris, quelques émigrés séjournent encore dans les vallées méridionales de l'Evêché[10]: l'émigration, et avec elle la réalité de la Révolution, restent présentes dans le quotidien de Frêne, surtout par un phénomène de sociabilité entre gens de bonne compagnie.

Attitude et «qualité» de l'émigration

C'est bien avec les mieux lotis des émigrés que Frêne entretient des rapports et noue parfois même des amitiés, qui lui donnent l'occasion de relever des traits de comportements et des attitudes.

Un des traits marquants est la libéralité dont certains font preuve, une libéralité parfois ostentatoire. A la foire de Chaindon (14 mai 1790[11]), la comtesse de Tessé n'hésite pas à acheter de l'étoffe pour habiller une pauvre fille, lointaine parente. Elle lui assure même une pension annuelle de douze louis, le tout «sous les respectueux applaudissements de tout un peuple en foire»[12]. Quand Frêne rend visite au comte d'Escherny, qui a quitté Paris pour Reconvilier en mai 1792, celui-ci lui offre du vin de Malaga[13]; Frêne ne manque pas non plus de consigner dans son Journal le «splendide goûter» que M. Leforestier, émigré français réfugié à Reconvilier, lui a donné ainsi qu'à son épouse, après une journée de promenade[14].

Autre trait: les émigrés manifestent une tendance, au demeurant assez naturelle, au regroupement. On a déjà évoqué le groupe «chic» de Reuchenette: le comte et la comtesse de Tessé, le baron de Tott, le vicomte d'Agoult. Chavannes et Gléresse abritaient également des émigrés de «haut parage», tels que le vicomte Matthieu de Laval-Montmorency, futur ministre des Affaires étrangères sous la Restauration, et qui dîne chez Frêne en juin 1795[15], en compagnie du comte de Jaucourt, futur ministre lui aussi. En Prévôté, M. Leforestier et le vicomte de Sainte-Aulaire, capitaine de vaisseau retiré à Tavannes, se retrouvent très fréquemment; et Frêne est souvent de la partie. Il s'agit donc d'un regroupement de personnes certes originaires du même pays et contraintes de fuir pour des raisons qu'on peut supposer similaires, mais dans le cadre d'une sociabilité des élites, à laquelle Frêne aspire de participer – et participe.

Frêne «révélé» par l'émigration

Opérons à présent un retournement de point de vue, pour nous intéresser plus spécialement au pasteur, tel que nous le révèle le phénomène

migratoire. Le diariste se livre-t-il? Laisse-t-il transparaître ses opinions à l'égard de la Révolution?

Si les moments lors desquels Frêne s'exprime politiquement sont rares, ils ne sont pas inexistants. C'est l'émigration qui l'amène à parler, pour la première fois, de la Révolution. Ainsi, quand il rencontre le bailli de Ferrette, en 1789, le langage utilisé dans le *Journal* est sans équivoque: les paysans sundgoviens sont des «mutins», la Révolution est qualifiée de «terrible» – et surtout «générale» – ce qui est bien plus inquiétant[16]. Trois ans plus tard, les sympathies révolutionnaires du curé Copin, du Noirmont, en font un «démagogue» aux yeux de Frêne[17], qui utilise le même terme pour désigner Demars et Rengguer, les «ennemis» à la tête d'une troupe d'«insolents» venus demander des comptes au bailli des Franches-Montagnes, en août 1792[18].

Ce sont là les seules allusions que j'aie trouvées, de 1793 à 1797, et qui permettent de se faire une opinion sur les convictions du pasteur, qui reste plutôt mesuré dans son propos (à tel point qu'il paraît même apprécier la sécurité et la tranquillité imposées par les troupes françaises quand elles envahiront la Prévôté, à la fin de l'année 1797)[19]. Mais Frêne se dévoile autant par son action que par son discours. L'on a déjà vu qu'il a fait son possible pour loger le curé de Saint-Brais et qu'il a accueilli plusieurs moines de Bellelay apeurés, en 1793. Il offre le couvert, voire le logis, à tous ceux qui sont de passage à Tavannes, indépendamment de leur confession et de leur situation sociale.

Au-delà des réactions du pasteur lui-même, affleurent dans son *Journal* quelques indices sur la qualité des relations entre indigènes et émigrés. A en croire Frêne, Leforestier était fort aimé à Reconvilier; lorsqu'il repart pour la France au début d'octobre 1796[20], les adieux, plutôt émouvants, expriment un attachement certain entre le pasteur et l'émigré. Il faut toutefois reconnaître que Leforestier se trouvait dans une situation suffisamment aisée pour entretenir une gouvernante, il avait donc les moyens économiques de vivre son exil. Au contraire du vicomte de Sainte-Aulaire, qui doit finalement quitter Tavannes parce que, ne parvenant plus à payer son loyer, sa logeuse ne veut plus de lui. On touche là aux limites de la bienveillance en matière d'accueil. Pourtant, jamais Frêne ne signale chez un de ses contemporains la marque d'un rejet des émigrés, en dépit d'une législation qui se veut de plus en plus ferme.

Le 15 août 1793 en effet, sous la pression des autorités du Mont-Terrible, le Conseil provisoire de la Prévôté avait interdit de donner asile aux émigrés; mais à cette époque, la décision concernait essentiellement les prêtres et les conscrits réfractaires du Mont-Terrible, qui se rassemblaient dans la Prévôté catholique. Frêne ne s'en fait cependant pas l'écho. Il semble que la législation n'ait pas été appliquée avec une rigueur excessive. D'ailleurs, les autorités provisoires de la Prévôté en avaient-elles seulement les moyens? Mais lorsqu'au printemps 1796,

l'armée de Condé menace de passer du Brisgau en Alsace, les Français se montrent plus pressants, et les autorités prévôtoises, par crainte de leur déplaire, adoptent une attitude beaucoup plus restrictive: le 15 mars 1796, le Conseil promulgue un mandement ordonnant l'expulsion de tous les émigrés[21]. Ce qui n'empêche pas Leforestier de rester à Reconvilier jusqu'en octobre. Et il n'est pas le seul en Prévoté: le 26 juillet, le Conseil fait pression sur les maires de Courrendlin et de Corban, dont certains ressortissants donnent encore asile à des individus «véhémentement soupçonnés d'émigration, de fuyardise ou désertion»[22]. Quelques semaines seulement avant l'invasion de la Prévôté par les troupes françaises, Bacher, chargé d'affaires à l'ambassade de France auprès des Cantons helvétiques (Soleure), explique au Conseil qu'il est chargé de requérir l'éloignement des émigrés qui se trouvent dans la Prévôté[23]. Outre l'incapacité des autorités à appliquer une législation très sévère, la permanence d'émigrés en Prévôté (surtout dans sa partie catholique) plaide en faveur d'une certaine tolérance de la population envers les émigrés de la Révolution. Et Frêne n'a pas agi différemment de ses contemporains, bien au contraire.

En matière d'aide aux émigrés, il convient aussi de souligner le rôle et l'activité de l'abbaye de Bellelay, refuge pour des Prémontrés en fuite[24], pour les curés réfractaires du Mont-Terrible, pour la Cour épiscopale. L'abbaye peut compter sur Frêne: lorsque des curés français émigrés retournent chez eux, ils s'arrêtent chez le pasteur, avant de partir pour Bellelay, dont l'abbé leur procure un guide pour traverser le Mont-Terrible hostile; dans l'autre sens, quand un profès de Prémontré réfugié à Bellelay doit poursuivre son exil vers la Suisse, il passe par Tavannes et Frêne l'accompagne jusqu'à Reconvilier. Le pasteur collabore volontiers avec l'abbaye, il en est parfois le relais, l'étape suivante ou précédente sur le chemin de l'exil ou de la rentrée au pays.

Le «choc» des cultures

Si l'émigration donne au pasteur l'occasion d'exercer sa charité envers quelques curés ou autres personnes en route vers la Suisse, elle représente aussi – et surtout – une possibilité, sans doute assez rare dans les vallées jurassiennes, d'échange culturel. La curiosité intellectuelle de Frêne trouve à s'assouvir au contact d'émigrés lettrés. Ainsi le pasteur note-t-il avec enthousiasme que le comte d'Escherny a fait venir sa bibliothèque à Reconvilier, une bibliothèque «assez nombreuse»[25]. Frêne n'est pas insensible aux beaux livres, tels que *Le Roland furieux*, par L'Arioste, en langue originale. Mais il ne consigne cependant pas qu'il ait consulté plus à fond cette bibliothèque, ou qu'Escherny lui ait prêté l'un ou l'autre ouvrage par exemple (Escherny était lui-même écrivain, auteur

d'œuvres «égocentriques et fabuleuses» selon le *Dictionnaire historique de la Suisse*).

En mars 1790, à l'occasion d'un dîner à la châtellenie de Courtelary, Frêne converse longuement avec le baron de Tott, ancien consul de France en Crimée[26]. Ses récits «ethnographiques» sur les mœurs proches-orientales ont l'heure de passionner notre pasteur, qui apprend ainsi que les Turcs, mahométans, ne distinguent point les statues des idoles, et leur cassent le nez: «La Grèce et l'Egypte sont encore remplies de beaux restes d'Antiquité, mais il est rare d'y trouver une statue entière.» Frêne reprend à son compte les assertions du diplomate: les femmes grecques sont bien plus belles que les Turques, d'ailleurs les Turcs sont ignorants et méprisent les chrétiens! Mais le sens critique du pasteur se rebelle quand Tott prétend «que les sculpteurs grecs de jadis n'étaient pas ce qu'on croit». Le *Journal* de Frêne révèle aussi parfois l'admiration naïve du provincial: lorsque Sainte-Aulaire prétend que les vêtements que Saunier dit «le Parisien» fait venir de Paris à Tavannes sont de ceux qu'il avait vu porter à Louis XVI, le pasteur a ces mots étonnants – et étonnés: «Qui aurait cru que l'on verrait un jour des vêtements d'un roi de France vendus à Tavannes!»[27]

Conclusion

Comme l'a montré le cas du bailli de Ferrette, la Révolution française fait d'abord irruption dans la vie de Frêne par le phénomène migratoire (nulle mention des événements parisiens de juillet 1789 par exemple). C'est le bailli Gérard, en fuyant à Bellelay, qui confronte le pasteur à la réalité de la Révolution. L'émigration contribue à la «conscientisation» de Frêne quant à la Révolution. La permanence de cette conscience sera ensuite assurée par les événements survenus en France, mais aussi par la présence de quelques émigrés qui s'installeront dans la région, et avec lesquels le pasteur entretiendra des liens étroits.

Au terme de notre contribution, nous devons également nous interroger sur l'action de Frêne face à l'émigration. Relais de Bellelay en terre prévôtoise, le pasteur ne rechigne pas à venir en aide à quiconque, de quelque confession qu'il soit, peut avoir besoin de son soutien pour loger à Tavannes ou pour transiter vers des lieux plus sûrs. Alors que les autorités prévôtoises ordonnent aux émigrés de quitter le pays par crainte de donner aux Français un prétexte pour envahir la Prévôté, Frêne continue de recevoir à dîner certains des quelques émigrés qui restent, comme si de rien n'était. Mais il ne faudrait toutefois pas voir en Frêne le champion de l'aide aux émigrés, et encore moins le chantre de l'activisme anti-révolutionnaire. Il n'est pas le seul pasteur à aider les

réfugiés. En outre, il ne figure pas au rang des deux seuls pasteurs que Suratteau[28] identifie comme farouches ennemis de la République: le diacre d'Erguel Daniel Bachofen, et le pasteur Lambercier, de Saint-Imier. Les émigrés de la Révolution restent, dans la vie de Frêne, un phénomène parmi tant d'autres, presque au même titre que l'observation manquée d'une éclipse de soleil[29] ou la dégradation par le gel de l'inscription de Pierre-Pertuis[30].

En réalité, il est difficile de distinguer, dans l'action de Frêne, l'accueil qu'il réserve aux émigrés des marques traditionnelles de sociabilité du pasteur, qui recevait déjà beaucoup avant la Révolution, et qui continue durant les événements.

Damien Bregnard est archiviste adjoint aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle.

NOTES

[1] FRÊNE, /2618/-/2619/, vol. 4, p. 134-135.

[2] FRÊNE, /2362/, vol. 4, p. 33.

[3] DELAVELLE, *Bellelay*.

[4] FRÊNE, /2422/, vol. 4, p. 60.

[5] FRÊNE, /2645/-/2646/, vol. 4, p. 146-147.

[6] FRÊNE, /2573/-/2574/, vol. 4, p. 115-116.

[7] FRÊNE, /2642/, vol. 4, p. 145.

[8] FRÊNE, /2725/, vol. 4, p. 182.

[9] FRÊNE, /2838/, vol 4, p. 229-230.

[10] A ce sujet, voir SURATTEAU, «Problèmes frontaliers».

[11] FRÊNE, /2469/, vol. 4, p. 71.

[12] FRÊNE, /2470/, vol. 4, p. 71.

[13] FRÊNE, /2667/, vol. 4, p. 155-156.

[14] FRÊNE, /2869/-/2870/, vol. 4, p. 244-245.

[15] FRÊNE, /2829/, vol. 4, p. 225.

[16] FRÊNE, /2363/, vol. 4, p. 33-34.

[17] FRÊNE, /2611/-/2612/, vol. 4, p. 131.

[18] FRÊNE, /2645/-/2646/, vol. 4, p. 146-147.

[19] Lettre du pasteur à sa petite-fille Isabelle de Gélieu, 27.12.1797 (AEN, Fonds Henriod-de-Gélieu 1.11.4).

[20] FRÊNE, /2885/, vol. 4, p. 250-251.

[21] AAEB, République rauracienne (RR) 39, p. 773. A ce moment, les émigrés n'étaient plus que douze ou treize, selon SURATTEAU, *Le Département du Mont-Terrible*, p. 213-214.

[22] AAEB, RR 42, p. 133-135.

[23] AAEB, RR 40, 10.10.1797, p. 501-506.

[24] FRÊNE, /2839/-/2840/, vol. 4, p. 230.

[25] FRÊNE, /2677/, vol. 4, p. 160.

[26] FRÊNE, /2451/-/2458/, vol. 4, p. 63-66.

[27] FRÊNE, /2828/, vol. 4, p. 225.

[28] SURATTEAU, *Le Département du Mont-Terrible*, p. 773.

[29] FRÊNE, /2747/, vol. 4, p. 191-192.

[30] FRÊNE, /2732/-/2733/, vol. 4, p. 185-186.

Théophile Rémy Frêne, témoin de la protoindustrialisation de l'ancien Evêché de Bâle?

Philippe Hebeisen

Peut-on exploiter le *Journal* de Frêne en tant que source historique, en confrontant son contenu à la littérature scientifique, d'une part, et aux sources archivistiques, d'autre part? Il s'agira, dans cet article, de confronter le récit de Théophile Rémy Frêne à la «réalité historique» telle qu'elle a été mise en évidence par les historiens et autres chercheurs. Mon choix s'est porté sur la métallurgie et la sidérurgie de l'ancien Evêché, activité économique qui s'est particulièrement développée dès le XVIe siècle – pour atteindre un stade qu'on peut qualifier, à la suite de Christophe Koller, de protoindustriel[1] – et à leur corollaire: l'exploitation intensive qui fut faite des forêts du prince.

L'analyse portera sur les passages du *Journal* en rapport avec les trois établissements de la régie des mines, soit les hauts fourneaux de Courrendlin, les forges et affineries d'Undervelier et l'aciérie de Bellefontaine. Certes, aux XVIIe et XVIIIe siècles, il y avait encore des forges à Charmoille, Bassecourt, La Reuchenette et Lucelle, mais seuls les trois premiers établissements précités relevaient directement de la régie princière et étaient en conséquence gérées par l'intermédiaire d'un homme du prince, le directeur des forges. Si l'organisation et le fonctionnement de la régie des fers[2] ont été établis par Franz Abplanalp, ce dernier s'est basé pour l'essentiel sur des documents conservés aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle et il n'a pas lu Frêne, d'où l'intérêt de la comparaison, qui n'a pas été faite à ce jour.

Au XVIe siècle, afin d'assurer les moyens financiers indispensables à la pérennité de son œuvre de reconquête de ses biens et terres et, également, de prévenir un nouveau surendettement de son Etat, le prince-évêque Jacques-Christophe Blarer de Wartensee avait entrepris de remettre sur pied l'exploitation des mines de fer ainsi que toute autre activité découlant de ses régalies[3]. Plus important encore que la remise en état des fonderies de Delémont, il avait créé le «complexe sidérurgique» de Courrendlin-Undervelier, soit une association de hauts fourneaux et de forges qui permit de faire passer la production de fer de la principauté de

150 tonnes en 1600 à 400 tonnes en 1630[4]. Le prince avait encore accordé une concession pour la construction d'un haut fourneau privé à Bellefontaine, mais l'entreprise périclita toutefois rapidement[5]. Désormais, la viabilité de la principauté épiscopale dépendait en partie de l'encaissement de ces revenus nouveaux, issus du premier véritable essor de l'industrie métallurgique jurassienne[6]. Le prince-évêque et ses successeurs réussirent ainsi à redresser les finances de leur Etat. Plus tard, les sites de La Reuchenette (hauts fourneaux et forge, celle-ci fonctionnant seule dès la fin du XVIIe siècle), la tirerie de fer[7] de Boujean (active dès le XVIIe siècle[8]) et les aciéries de Bellefontaine (fondées en 1753, augmentées d'un haut fourneau en 1768) vinrent s'ajouter aux premières créations, augmentant d'autant la production de fer et l'apport de numéraire résultant de sa vente[9]. Si l'importance des revenus issus de la sidérurgie dans l'Evêché de Bâle peut se lire dans l'attention que les princes portent à son fonctionnement et surtout à son amélioration, comme l'affirme Cyrille Gigandet[10], alors l'augmentation du nombre de personnes travaillant pour l'administration des mines et forges de l'Evêché semble bien en constituer le révélateur. Du reste, l'intérêt porté à la régie des fers (qui regroupe toutes les étapes et les travailleurs impliqués, de l'exploitation des mines à la transformation du fer) se voit aussi dans les avantages (notamment l'octroi d'un statut particulier) accordés aux personnes travaillant dans ce secteur; ces privilèges ont été confirmés en 1761, la régie étant elle-même réorganisée en 1771[11].

Tout porte à croire que la régie des forges n'avait cessé de contribuer notablement au budget de l'Etat, au point que Michel Frésard peut affirmer que «ce sont les forges qui font tourner les comptes de l'Evêché»[12]. En effet, les recettes issues de la régie princière représentent entre 8 et 15% des revenus globaux de l'Evêché de Bâle (recettes du trésor) selon les années[13]. D'ailleurs, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que «jusqu'au début de la deuxième moitié du XIXe siècle, la sidérurgie est une des industries les plus prospères du Jura bernois»[14]. D'après la statistique établie par le doyen Morel en 1813, les hauts fourneaux de Courrendlin, Undervelier et Bellefontaine produisent annuellement 1150 tonnes de fer[15]. Ces quelques propos liminaires nous amènent au même constat que Franz Abplanalp en 1971, lorsque ce dernier affirmait que, de Jacques-Christophe Blarer de Wartensee à la fin de l'Ancien Régime et au-delà, les établissements de Courrendlin et Undervelier constituèrent le cœur de l'industrie jurassienne du fer[16]. Avant que ce complexe préindustriel ne périclite et soit racheté au XIXe siècle par l'entreprise Von Roll dans le sillage du développement des usines de Choindez[17].

Ce développement de la régie princière ne va pas sans poser de graves problèmes à l'environnement, les forêts se trouvant mises à mal par une surexploitation chronique qui finit par aboutir à une pénurie de bois endémique dans la principauté. Dès avant 1755, date de la première «Or-

donnance forestale»[18], la situation des forêts ne cesse d'être une préoccupation. Ce sont non seulement les besoins quotidiens en bois qui les épuisent (construction, chauffage, etc.), mais surtout les hauts fourneaux et les forges du prince-évêque, avides de combustible, qui les dévorent littéralement, à l'exemple du haut fourneau de La Reuchenette, qui cesse son activité à la fin du XVIIe siècle après avoir englouti les ressources de la vallée de la Suze et une partie des hautes joux de la vallée de Tavannes[19]. Nous y reviendrons d'une façon quelque peu inattendue.

Les sites de production

Les hauts fourneaux de Courrendlin[20]

Le 13 juillet 1767, le pasteur et son épouse, en tournée dans la vallée de Delémont, se rendent à la *fonderie de Corandelin, où nous vimes couler la gueuse de fer. On en fond tous les jours deux, une à midi, l'autre à minuit. Les ouvriers se rechange; une partie dort pendant que l'autre agit autour du fourneau, ainsi le travail va toujours son train. On pesa en ma présence une des ces gueuses, qui se trouva de 1350. liv[res]./ On tire le fer des mines de Couroux, Courcelon et Boecourt. Le dernier est le meilleur et le plus abondant; c'est un des meilleur fer de l'Europe. Nous fumes à la Mine au dessus de Couroux, par où nous passames. Elle est dans un champs, qu'on laboure également, quoique sur des allées souterraines mais étanconnées. Une dixaine d'ouvriers y travaillent*[21].

Les données de Frêne concernant la technique de la fonte ininterrompue sont tout à fait correctes. Au XVIe siècle déjà, «les coulées des hauts fourneaux se succèdent toutes les douze à quinze heures, aussi bien le dimanche[22] que les jours de semaine.»[23] Ailleurs, la mise à feu des fours des montagnes vaudoises dure trois à cinq mois et en France, en plaine, huit à onze mois pour les fours des forges du Berry[24].

L'indication concernant la mine de Courroux, située «dans un champ», correspond bien à la méthode d'extraction du fer dans le Jura, soit une exploitation qui se fait surtout dans des mines à ciel ouvert dès le XIIe et XIIIe siècle[25].

En 1788, notre diariste note qu'«il se fondoit aujourdhui à l'Usine de Courrendelin un Million de fer de fonte.»[26] Ces chiffres, communiqués par Rebetez, receveur et directeur de Courrendlin, sont d'un usage un peu plus délicat, mais attestent à tout le moins de l'intense activité protoindustrielle alors en cours dans les hauts fourneaux du lieu.

Undervelier: forges, affineries et hauts fourneaux

Le 15 juillet 1767, lors de son trajet de Glovelier à Tavannes, le pasteur Frêne passe par Undervelier où il voit les forges.

C'est là où l'on travaille les Gueuses[27] *de Corandelin pour vergettes*[28]*, barres de fer, etc. à fournir les petites forges, marêchaux et autres ouvriers en fer. Il y a aussi un fourneau pour fondre les gueuses, mais depuis longtemps l'on ne s'en sert plus. On les fonds toutes à Corandelin, d'où on les amene pour être travaillées, comme je viens de dire, à Ondervillier, moyennant lequel arrangement on compte que les forets fourniront toûjours assés de charbon pour soutenir l'entreprise, au lieu qu'elles n'y auroient pu suffire si l'on avoit eu les deux grands fourneaux de Corandelin et d'Ondervillier en activité. Tous ces fourneaux et forges sont tenus par le Prince même, qui en retire un gros revenu. Le Commis M*r* Bouri demeure aux forges d'Ondervilliers, et son fils à Corandelin, où il veille au fourneau. Des forges, nous allames au Village même d'Ondervillier, qui est à un quart de lieu*[29].

Ici aussi, les éléments rapportés par Th. R. Frêne correspondent bien à ce que des études contemporaines ont mis en évidence. Undervelier a bien possédé des hauts fourneaux actifs au XVII*e* siècle, tandis que pendant le siècle suivant, ces hauts fourneaux furent en activité de 1746 à 1764, puis éteints par décision de leur créateur, le prince-évêque Joseph Guillaume Rinck de Baldenstein, qui voulait soulager ainsi les forêts de la Prévôté de Moutier-Grandval, rudement mises à contribution, qui ne fournirent désormais du charbon que pour le haut fourneau des aciéries de Bellefontaine[30]. Comme Undervelier et Bellefontaine se fournissaient en bois dans les mêmes forêts et que les aciéries nouvellement créées en 1753 jouissaient d'une priorité indiscutée en tant que fleuron de la sidérurgie de l'Evêché, le prince trancha en faveur des aciéries, bien que les bénéfices de la fabrique fussent bien moindres en comparaison des deux autres sites.

Depuis 1598, le minerai, extrait des mines de la vallée de Delémont et de Séprais en particulier, était amené à Courrendlin pour en extraire le fer brut ou fonte dans les hauts fourneaux du lieu, avant d'être transporté aux forges d'Undervelier pour l'affinage ou la transformation en barres et produits finis. Afin de rationaliser quelque peu le trajet, un haut fourneau fut construit à Undervelier sous le règne de Rinck de Baldenstein dans la seconde moitié du siècle des Lumières, nous venons de le voir. Le transport du minerai, amené directement à Undervelier en ne passant plus par Courrendlin, réduisait le chemin parcouru des deux tiers. La diminution du minerai réduit à Courrendlin soulageait d'autant les forêts de la Prévôté qui approvisionnaient les hauts fourneaux de ce site. Depuis 1753, année de l'ouverture des aciéries de Bellefontaine, Courren-

dlin fournissait aussi cet établissement en gueuses de fer, qui y étaient transformées en acier. La position favorisée de Bellefontaine fut d'ailleurs confirmée par l'installation d'un haut fourneau en 1769, alimenté directement par la matière première en provenance de Séprais.

C'est ce que relate Frêne, à sa manière, lorsque, le 21 mai 1788, il se rend aux forges d'Undervelier, invité par le directeur Migy, et qu'il note dans son Journal:

Mr Migy et Madame, Sœur de Mr Desmanches, Curé de Halle, et qui sont très bien logés dans la Maison du Prince, nous reçurent bien honetement et nous donnerent un diné splendide. Avant et après le repas, Mr Migy nous mena à la forge et à la Caverne de Ste Colombe. Voici le détail qu'il nous donna sur les forges du Prince, dont il est le Directeur Supreme, savoir Ondervillier, Courrendelin et Bellefontaine. Dans la premiere, où jadis l'on fondoit la mine, l'on ne travaille plus que les Gueuses de Courrendelin; dans la forge de ce dernier endroit, l'on fond la mine. A Bellefontaine, on fond la mine et l'on fait de l'acier. Le sous directeur à Courrendelin est Mr Rebetez, Receveur de la Prévoté; à Bellefontaine, c'est Mr Perinat, frere du Maire Actuel de Courrendelin[31].

L'aciérie et les hauts fourneaux de Bellefontaine

Le 24 juillet 1783, une toute petite mention concerne «Bellefontaine sur le Doubs à 1. lieue de St Ursanne, où le Prince a une fabrique d'Acier.» [32] Et le 7 mai 1785, à Courrendlin, où il est invité par le maire Perinat dudit lieu, le pasteur se souvient qu'*un autre fils de M^r^ le Maire Perinat […] a été tout nouvellement établi directeur de la forge de Bellefontaine avec apointement de 600 lb de Bâle, à la place de Mr Migy Cadet, qui se retire chés le Conseiller son frere à Ondervillier comme Commis.*[33]

Ce salaire de 600 livres bâloises par an est considérable, si l'on tient compte du fait qu'au XVIIe siècle, le salaire de base d'un maître fondeur ou d'un maître martineur[34] (sans les indemnités ni la «prime» qui était fonction du fer ou de la fonte produite annuellement) se montait à 15, respectivement 50 livres par an[35]!

L'origine du minerai et les bénéfices liés aux trois exploitations

Les Mines de fer sont celles de Courroux et Wique, et celle de Boecourt et Séprai; cette derniere est de la meilleure qualité et l'on n'en fond pas d'autre à Bellefontaine. Ces trois forges rapportent un louis d'or neuf par heure au Prince; ainsi 24 louis en 24 heures, donc 8760

louis dans une année. Le Louis compté lb 12 ss 10 valeur de Bâle, cela fait la somme de lb. 109500 bal. Les dépenses, fraix et réparations vont par an à lb. 50000 bal., à soustraire de la somme que dessus; reste de revenant bon annuellement pour le Prince, qu'il retire de ses forges d'Ondervillier, Courrendelin et Bellefontaine, lb. 59500 valeur de Bâle[36].

Ce qui donne, exprimé en tableau :

Revenu par heure	**1 louis neuf (pièce d'or)**
Revenu annuel de la régie des forges	24 x 365 = 8760 louis neufs
Taux de conversion[37]	1 louis neuf = 12 livres 10 sous de Bâle
Revenu annuel exprimé en livres bâloises	109500 livres
Dépenses annuelles	50000 livres
Revenu net du prince	**59500 livres**

Au XVIIIe siècle, les mines, comme nous l'avons vu auparavant, sont bien situées dans la vallée de Delémont, à Séprais, Montavon, Courcelon, Courroux, Châtillon, Courrendlin, Perles, et il est probable que seul Séprais alimente Bellefontaine[38]. Dans le cas de Vicques et Boécourt, cités ici, il peut s'agir de mines ou de gisements d'importance secondaire, comme il en existe par exemple dans le Grand Val, aux alentours du martinet de Corcelles (Jura bernois).

Quant aux bénéfices que le prince retire de sa régie des forges (Undervelier, Courrendlin et Bellefontaine), Michel Frésard aboutit à une moyenne de 21508 £ par an entre 1775 et 1782[39]. Pour la même période, en se basant sur les valeurs fournies par Franz Abplanalp, l'excédent[40] de la régalie est de 22585 £ par année[41]. Pour 1788, année de l'extrait cité ci-dessus, F. Abplanalp n'obtient pas les mêmes résultats que Frêne, qui s'avèrent un peu au-dessus, puisque l'historien arrive à un chiffre de 30960 livres bâloises. Cette disparité des résultats s'explique peut-être par la différence des méthodes de calcul des historiens contemporains ou par une exagération de la source de Frêne, trop attachée à l'idée frappante d'un louis de revenu à l'heure. A moins qu'il ne faille y voir, en définitive, l'écho de ce que l'administration espérait en tirer? Difficile de le dire. Néanmoins, une dernière hypothèse permet peut-être de balayer les trois précédentes. En effet, comme me l'a suggéré Damien Bregnard (que je remercie aimablement au passage), le résultat de Frêne présuppose que le pasteur, ou sa source, tablait sur 365 jours de travail par an. Or, le prince étant aussi évêque, cela devait être interdit le dimanche, jour du seigneur

et de messe. Si l'on soustrait alors des 365 jours de labeur potentiel les 52 dimanches par an et, mettons, une quarantaine de jours fériés, on obtient finalement un revenu annuel de 31900 livres bâloises[42], soit une somme «dangereusement» proche des résultats des historiens précités.

L'exploitation de la tourbe à Bellelay (1766-1768) et le problème des forêts

Les pages de juillet 1767 mentionnent des travaux pour le moins surprenants:

On creuse actuellement de la tourbe aux environs de Bellelai et il y a des échaffauts pour la secher; on en fera du charbon. Une piece de tourbe, sechée, se reduit au tiers; ce tiers charbonné se reduit encore à un tiers, de sorte que le charbon n'est plus qu'un 1/9 de ce que l'on tire de la tourbiere. Néanmoins, l'on espere que si ce charbon peut s'employ[er] à Corandelin où à Ondervillier, l'on augmentera les fourneaux et les forges[43].

C'est à cette période, en effet, dans un contexte économique fragile, que s'insère un essai d'exploitation en quantité industrielle de la tourbe à Bellelay (1766-1768)[44], faisant ainsi état de la pénurie de combustible qui sévissait dans le courant de ces années.

En regard de cette surexploitation des forêts au XVIIIe siècle, la nécessité, sinon l'urgence, de mieux réglementer leur exploitation est ressentie et plusieurs princes-évêques s'affairent à cette tâche, dont Joseph Guillaume Rinck de Baldenstein, qui édicta la célèbre «Ordonnance forestale» de 1755, dans le but de réglementer l'exploitation, de limiter les abus et de favoriser la régénération de la forêt. Dans cette lignée, huit autres ordonnances princières ou émanant d'un grand officier de l'Evêché sont émises entre 1755 et 1779[45]. Toutes, à l'exception de deux, le sont avant 1768, année au terme de laquelle l'exploitation des tourbières de Bellelay cesse. La multiplication de ces édits révèle la pénurie de bois, endémique dans l'ancien Evêché de Bâle, et leur application partielle, d'où en partie leur relative abondance.

Le conseiller intime François Decker, qui savait ce que représentaient les revenus des forges pour le prince tout en étant très conscient de l'état des forêts, avait alors imaginé extraire un succédané de bois et de charbon de bois, la tourbe, non seulement pour pallier le manque chronique de bois, mais surtout pour doubler la production de fer des usines de l'Evêché et d'en augmenter ainsi les revenus. Dans cet esprit, un essai pilote

fut entrepris dans les tourbières de la Courtine afin de mettre la rentabilité de l'entreprise à l'épreuve des comptes et d'en vérifier le potentiel, tant industriel que financier. Ce combustible de remplacement au charbon de bois aurait peut-être même dû permettre de remettre les hauts fourneaux d'Undervelier en activité.

Le problème du charbon de bois et l'interdiction de son exportation

En 1788, Rebetez, receveur de la Prévôté et directeur du site de Courrendlin, apprend à Frêne que le prince et le chapitre de Moutier sont en procès à propos des hautes joux qu'ils ont en commun et pour lesquelles, en temps normal, le prince rachète la moitié appartenant au chapitre collégial pour en faire du charbon[46]. Le récit du ministre tavannois contient de nombreuses anecdotes à ce sujet. Le 14 mai 1789, par exemple, il note:

L'après midi, Mr Juillerat de Rebévillier, commis des forges et Usines de S[on] A[ltesse], vint chés nous et me fit voir un Rescript de la Chambre des finances addressé à M^r^ le Directeur Migy et à lui, portant qu'avant de repondre à la requette qu'avoit présenté le Pasteur Gelieu de Lignieres aux fins d'obtenir la permission de sortir des charbons qu'il se proposait de faire en sa Metairie de la Goguelisse, la Chambre trouvoit à propos que le dit Sr Juillerat se transportât sur les lieux pour voir si ces charbons ne conviendroient pas aux forges de S[on] A[ltesse], plutôt que de les laisser aller dans l'Etranger[47].

Et plus loin:

Le 29. Avril [1789] mecredi, M^r^ le Receveur Rebeté fut chés nous; il m'annonça qu'il alloit faire commencer à l'entrée de Mai la coupe des hautes Joux de Reconvillier et Tavanne. Le Chapitre de Moûtier n'avoit pu obtenir du Conseil Aulique de l'Empire que cette Couppe fût sursise, en attendant la décision du Procès entre ledit Chapitre et le Prince. Mr Rebetté m'assura qu'il avoit livré le 31. Decembre passé à M^r^ le Custode de Buchenberg 50 louis d'or neufs et des livres, pour la part ou moitié revenant à l'Insigne Chapitre du bois charbonné en 1788. et pour les forges de S[on] A[ltesse][48].

Ces problèmes liés à l'approvisionnement en bois auxquels Frêne fait allusion sont durables et ne datent pas du seul XVIIIe siècle. Or, depuis les réformes entreprises au XVIe siècle par le prince-évêque Jacques-Christophe Blarer de Wartensee, la vente de bois se fait exclusivement par l'administration de l'Evêché, qui jouit de la propriété et de la possession des *hautes joux*, et en partie de celles des bois communaux[49]. Dans

un pays où un quart de la superficie est constitué de forêts, on imagine aisément le poids économique que peut représenter cette source de revenus[50]. Mais l'enjeu se situait également ailleurs, tout simplement en relation avec la production même de fer semi-ouvré, de fonte, d'acier et des revenus issus directement de leur vente. Ainsi, malgré le contingentement de la production de fer ordinaire dans les deux affineries d'Undervelier à partir de 1765 (de manière à économiser le bois), et en dépit d'une seconde réduction théorique de la production ordonnée en 1772, les deux hauts fourneaux de Courrendlin et de Bellefontaine ne furent même plus aptes à fournir les minima de production exigés. En conséquence, dès 1770 et pour maintenir les activités de la régie à un certain niveau, on dut recourir aux importations de fer brut de l'étranger, alors que le sous-sol de l'Evêché regorgeait encore de matière première[51] !

Apport original du «Journal» de Frêne: l'organisation de la régie des forges du prince-évêque

Les informations contenues dans le *Journal de ma vie* permettent d'esquisser un organigramme sommaire de la régie des fers qui met en évidence, d'une part, la place centrale du site de transformation d'Undervelier dans le complexe sidérurgique de la petite principauté et, d'autre part, la nature des liens familiaux qui unissent la plupart des notables locaux qui travaillent pour la régie. En 1764 déjà, Courrendlin dépendait d'Undervelier[52]. Ainsi, en 1783 et en 1788, par exemple, Frêne utilise le titre de sous-directeur (des forges) en parlant du responsable de Courrendlin[53]. Au sommet de la pyramide, c'est-à-dire à la tête de la Régie des fers, se trouvait, dans les années 1780[54]:

Béat Henry Migy (1732-?),
Directeur des forges[55] (régie du prince) et
directeur (général) des forges d'Undervelier (1783-1789)[56],
docteur en droit, conseiller de la Chambre des finances (1780).

Ses subordonnés directs étaient:

Courrendlin	**Bellefontaine**
Pierre-Antoine Bury (env. 1730-1796) Commis, puis directeur des forges de Courrendlin (il l'est encore en 1783[57]), fils de Joseph-Antoine, ancien directeur des forges d'Undervelier) remplacé par (1785) Jean Joseph Charles Rebetez (1750-1833) Secrétaire baillival, cancelliste, puis receveur du Conseil des finances, receveur du prince dans la Prévôté de Moutier-Grandval et directeur des forges de Courrendlin dès 1785[58] où il remplace Bury, disgrâcié	N. Migy (?-?) Frère cadet de Béat Henry, directeur de Bellefontaine jusqu'en 1785, puis commis aux forges d'Undervelier remplacé par (1785) Joseph-Guillaume Périnat (1758-?) Teneur des livres et caissier (1785), sous-directeur, puis directeur des forges de Bellefontaine (1785-1788?), fils du maire de Courrendlin (un autre fils succédera au père après son décès en 1786)

Conclusion

Nous l'avons vu, le *Journal* de Th. R. Frêne est un puits d'informations, que corroborent dans la plupart des cas les auteurs qui ont traité de la métallurgie. Les chiffres et autres données ayant trait au fonctionnement de l'industrie métallurgique de l'ancien Evêché de Bâle s'avèrent bien souvent corrects. De par la connaissance de son monde et de son environnement, des nombreuses personnes et de la cour du prince-évêque, de par sa curiosité et son intérêt en la matière, simplement, il s'avère que Frêne est bien au fait des affaires de l'Evêché. Tout l'intérêt de la comparaison à laquelle nous nous sommes essayé réside dans le fait que les auteurs modernes n'ont pas puisé leurs informations dans le *Journal*, mais dans d'autres sources, arrivant à des résultats pourtant similaires aux observations rapportées par Frêne.

Le *Journal* du pasteur de Tavannes, pris comme source, rend compte de la véritable politique industrielle mise en place par les princes et leurs subordonnés dans le domaine de la métallurgie. Pour ce qui est des acteurs de ce secteur, le pasteur fournit des indications précieuses, permettant – notamment grâce au remarquable travail d'identification des éditeurs – de faire ressortir les liens familiaux qui les unissent.

Philippe Hebeisen est assistant-doctorant en histoire contemporaine à l'Université de Neuchâtel et responsable du Dictionnaire du Jura *sur internet (*DIJU*) au sein du CEH.*

NOTES

[1] KOLLER, *L'industrialisation et l'Etat*, p. 70s.

[2] ABPLANALP, *Zur Wirtschaftspolitik*, en dresse le portrait, cf. notamment p. 85-91 et fig. p.90.

[3] *Nouvelle histoire du Jura*, p. 120-126.

[4] KOLLER, *L'industrialisation et l'Etat*, p. 71, citant la *Nouvelle histoire du Jura*, p. 92-129; 400 tonnes de fer semi-ouvré et de fonte par année selon AFFOLTER et HAUSER, «Choindez», p. 121.

[5] PRONGUE Dominique, «Bellefontaine».

[6] BOSSHART-PFLUGER, «Blarer».

[7] Une fabrique de fil de fer.

[8] Dès 1634 d'après KOLLER, *L'industrialisation et l'Etat*, p. 76-77.

[9] Nouvelle histoire du Jura, p. 143; MOREL, *Histoire et statistique*, p. 119, 125, 258; BESSIRE, *Histoire du Jura*, p. 146, 162-163; RADEFF, *Du café dans le chaudron*, p. 41, 47; ABPLANALP, *Zur Wirtschaftspolitik*, p. 27.

[10] GIGANDET, dans *Nouvelle histoire du Jura*, p. 124.

[11] Cf. ABPLANALP, *Zur Wirtschaftspolitik*, p. 92, STEINER, *Les ouvriers*, et PRINCE, «Avant-propos», p. 7-12, ce dernier auteur illustrant bien la précarité de la situation des travailleurs aux XVIIe et XVIIIe siècles, ce qui amène à relativiser leurs privilèges.

[12] FRÉSARD, *La cour*, p. 118.

[13] *Idem*. Concernant les années 1775-1781, d'après les chiffres fournis par l'auteur, on peut calculer que le produit des forges et fourneaux représentait alors en moyenne 11% des revenus globaux de l'évêché de Bâle, soit autant que la régalie du sel, cette dernière était cependant moins rentable, le sel étant acheté hors frontières (ainsi qu'une partie du fer à partir de 1770, cf. *infra*).

[14] KOLLER, *L'industrialisation et l'Etat*, p. 74.

[15] Idem, citant MOREL, *Histoire et statistique*.

[16] ABPLANALP, *Zur Wirtschaftspolitik*, p. 83.

[17] AFFOLTER et HAUSER, «Choindez».

[18] AAEB, B 225 N° 518. A ce sujet, voir VION-DELPHIN, «Les ordonnances», p. 173-192.

[19] *Nouvelle histoire du Jura*, p. 143.

[20] Le précieux index du cinquième volume de l'édition du *Journal de ma vie* ne fait état que d'une seule mention spécifique à la fonderie, c'est-à-dire aux hauts fourneaux, de Courrendlin.

[21] FRÊNE, /506/-/507/, vol. 2, p. 64-65.

[22] Ce qui ne prouve pas que c'était pareil dans l'Evêché, comme nous le verrons plus loin.

[23] PELET, *Fer, charbon, acier*, vol. 2: *La lente victoire du haut fourneau*, p. 138-139. Sur les différentes techniques de l'affinage du fer, v. aussi PELET, «Une industrie bimillénaire».

[24] Idem.

[25] KOLLER, *L'industrialisation et l'Etat*, p. 72.

[26] FRÊNE, /2237/, vol. 3, p. 423.

[27] Sorte d'amas de fonte brute résultant de la réduction du minerai de fer.

[28] Petites tringles ou petites barres de fer.

[29] FRÊNE, /508/, vol. 2, p. 67.

[30] ABPLANALP, *Zur Wirtschaftspolitik*, p. 85, 88 et 160.

[31] FRÊNE, /2208/-/2209/, vol. 3, p. 411.

[32] FRÊNE, /1674/, vol. 3, p. 159.

[33] FRÊNE, /1808/-/1809/, vol. 3, p. 225.

[34] Celui qui exploite un martinet, soit une mécanique de forge mue par la force hydraulique.

[35] Sur ce sujet, on se référera avec profit à STEINER, *Les ouvriers*, p. 10.

[36] FRÊNE,/2209/-/2210/, vol. 3, p. 411. En mai 1788.

[37] Le taux de conversion (monnaie métallique transformée en monnaie de compte) indiqué par Frêne est le même que celui qu'on obtient par calcul d'après KÖRNER, FURRER et BARTLOME, *Systèmes monétaires*, p. 177 et 192.

[38] ABPLANALP, *Zur Wirtschaftspolitik*, p. 85, 90-91, et *Nouvelle histoire du Jura*, p. 122. Au XVIIe s., jusqu'en 1678, seul le minerai de Séprais et de Montavon fut utilisé, et en quantités considérables. Lire l'excellente recherche de STEINER, *Les ouvriers*, p. 3.

[39] Cf. note 12.

[40] ABPLANALP, *Zur Wirtschaftspolitik*, p. 97, n. 103. Cette somme, appelée «excédent» par F. Abplanalp, comprend le bénéfice net et les amortissements, ce qui explique peut-être la différence des totaux présentés par M. Frésard et lui.

[41] ABPLANALP, *Zur Wirtschaftspolitik*, p. 97. Calculs de l'auteur.

[42] Le calcul se fait comme suit: 365-52-40 = 273 jours de travail. Multipliés par 24, cela donne un gain annuel de 6552 louis. Le louis valant 12,5 livres, cette somme vaut alors 81900 livres annuelles; moins les 50000 livres de charges, on obtient un gain net de 31900 livres.

[43] FRÊNE, /509/, vol. 2, p. 68.

[44] Article en préparation pour la *Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde*, parution en mars 2007.

[45] AAEB, B 190/1 et B 225 ou Gustave Amweg, *Bibliographie du Jura bernois*, Porrentruy, 1928, pp. 47-50 et 54 et F. Vion-Delphin, *op. cit.*, p. 191, 194, notes 44 et 45.

[46] FRÊNE, /2236/, vol. 3, p. 422-423. Sur cette querelle opposant le chapitre de Moutier-Grandval au Conseil des finances au sujet de la jouissance des forêts de la Prévôté, dès 1670 et jusqu'à atteindre le point culminant au XVIIIe s. et ne cesser finalement qu'à l'arrivée des Français, v. REBETEZ, «L'intégration du chapitre», p. 102-103; v. aussi l'incontournable ABPLANALP, *Zur Wirtschaftspolitik*, p. 86.

[47] FRÊNE, /2316/-/2317/, vol. 4, p. 15-16.

[48] FRÊNE, /2311/-/2312/, vol. 4, p. 14.

[49] SURATTEAU, «De quelques particularités», p. 273, 277-281.

[50] SURATTEAU, «De quelques particularités», p. 277, affirme qu'un quart du territoire de l'ancien Evêché de Bâle était recouvert de forêts, ce qui représente une superficie de 54000 ha de forêts sur les 211500 ha que mesurait la Principauté.

[51] ABPLANALP, *Zur Wirtschaftspolitik*, p. 91.

[52] FRÊNE, /406/, vol. 1, p. 435.

[53] Cf. p. ex. FRÊNE, /1621/ et /2209/, vol. 3, p. 133 et 411.

[54] FRÊNE, /2208/-/2209/, vol. 3, p. 411.

[55] Jusqu'en 1663, le *Bergvogt* (directeur de la Régie des mines et des fers) était un noble qui n'avait aucune connaissance du métier. Cette situation ne changea pas radicalement lorsque, dès cette date, il fut remplacé par un bourgeois, au titre désormais de *Bergwerkverwalter*, soit *directeur des forges* (ABPLANALP, *Zur Wirtschaftspolitik*, p. 92).

[56] L'association (ou le cumul) des postes de directeur de la régie princière et de directeur des forges d'Undervelier est confirmée par l'existence d'une document postérieur de quelques années, mais qui ne fait sans doute qu'entériner un état de fait bien plus ancien, cf. AAEB, B 134/35, *Plan de régie pour toutes les fabrications en fer situées dans la Principauté de Porrentruy, exploitées pour le compte de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Bâle, Prince du Saint Empire, contenant…*, 12 février 1792, signé Fenouillot, 151 p. manuscrites.

[57] FRÊNE, /1621-1622/, vol. 3, p. 133-134.

[58] FRÊNE, /1809/, vol. 3, p. 225.

Théophile Rémy Frêne: un pasteur de grand chemin

Antoine Glaenzer

Le 11. Août jeudi, M^r le Baillif d'Erguel et Madame vinrent chés nous. Mr le Baillif et moi fumes l'avant et l'après diné visiter l'inscription de Pierre-Pertuis de près et scrupuleusement, au moyen de deux échelles que son valet et Jacob Dodé nous dresserent. L'après midi, pendant que nous étions à cet éxamen, trois MM. en voiture passerent là venant de Bienne. Deux étoient des Chanoines, dont l'un monta aussi à l'échelle, puis Mr Paris, venant egalement de Bienne, qui monta aussi, enfin Mr Gros de Court et M^r le Professeur d'Apples, allant à Berne, passerent aussi là et monterent aussi les échelles[1].

Comme on le voit, le pasteur Frêne n'hésite pas à s'équiper du matériel nécessaire pour satisfaire sa curiosité. Il va sur le terrain pour observer de près une inscription qui l'intrigue depuis longtemps. Si cet extrait date de 1774, c'est dix ans plus tôt, à la date du 3 avril 1764, qu'il note son premier face-à-face avec l'inscription de Pierre-Pertuis[2].

On retrouve dans ce passage l'attrait de Frêne pour les curiosités, les petites choses singulières qui parsèment la banalité d'une vie et dont les descriptions sont bien souvent liées à ce que Frêne note, me semble-t-il, le plus volontiers dans son *Journal*: ses déplacements. Le pasteur ne cesse de se déplacer, principalement à pied, mais aussi en utilisant tous les systèmes de transport possibles comme le cheval, la voiture ou le traineau, sans oublier le bateau pour aller de Bienne à La Neuveville, à Gléresse ou encore à Cerlier.

Nombre de paragraphes du *Journal*, tel que nous le connaissons aujourd'hui, commencent par cette séquence: la date, suivie par un verbe de déplacement au passé simple: «je fus», «nous fumes», «nous allâmes», «ils vinrent». La construction en apposition vient alors fréquemment sous la plume de Frêne comme dans cet exemple: «Nous fimes le reste du chemin, nous deux Téophile, à peu près à pied jusqu'à Courtelari.»[3] Sans vouloir me lancer dans une analyse de la construction en apposition, il me semble qu'elle vient là renforcer la description d'un type de cheminement: on est ensemble, mais chacun reste un peu dans ses pensées.

La maîtrise de l'espace, associée à sa description, me paraît être l'un des ressorts du *Journal*. Elle a une influence directe sur son écriture puisque bien souvent le déplacement est considéré par Frêne comme l'événement ponctuel – au passé simple – qui sert de point de départ à la narration, qui se fait à l'imparfait.

Les grands chemins de l'ancien Evêché de Bâle

Plutôt que l'écriture, ce qui me retient ici, ce sont les déplacements de Frêne, et plus particulièrement le système de ce que lui et ses contemporains appellent les «grands chemins»[4]. Cette dénomination de «grands chemins», si elle qualifie sans doute la largeur de ces routes, renvoie surtout à leur statut administratif. L'administration princière ne s'occupe en effet que d'un type de routes: les «grands chemins», qui forment un réseau de portée régionale, en réunissant les quatre villes que sont Porrentruy, Delémont, Moutier et Bienne, mais aussi internationale dans la mesure où ces voies de communication permettent de rejoindre l'étranger, c'est-à-dire:

- l'Alsace, par l'intermédiaire du grand chemin qui longe la Birse jusqu'à Laufon puis Bâle;
- Belfort, en passant par Delle;
- la Franche-Comté, en passant par Bressaucourt et Damvant;
- les cantons suisses comme Soleure et Berne, à partir de Bienne;
- ou la principauté de Neuchâtel, par l'intermédiaire de la vallée de la Suze ou du lac.

Les autres routes, qu'elles permettent d'établir des relations entre les communautés ou qu'il s'agisse de simples chemins de desserte, sont l'affaire des communautés elles-mêmes. L'administration princière n'en parle pas, ou seulement de manière indirecte, lorsque l'entretien des routes de l'Evêché est en cause.

Les chemins de l'administration

Une brève analyse du système administratif montre que durant tout le XVIIIe siècle, il reste le même. C'est bien sûr au prince-évêque qu'appartiennent les décisions finales. Son autorité se manifeste aussi bien par la promulgation des différentes ordonnances qui lui sont suggérées par son administration, que par la discussion en Conseil des différents problèmes soulevés par les communautés.

Dans les faits, un conseiller aulique occupe la charge de directeur des Ponts et chaussées; c'est lui qui dirige tout ce qui concerne les grands chemins, qu'il s'agisse de leur construction ou de la doctrine qui inspire les ordonnances du prince-évêque.

Le directeur des Ponts et chaussées a sous ses ordres un «inspecteur des grands chemins». Pour la vallée de Delémont[5], le premier inspecteur nommé à cette charge est Jean-Pierre Voirol, qui reçoit son brevet des mains du prince-évêque Joseph Guillaume Rinck de Baldenstein au mois de juin 1744, brevet dans lequel il est toutefois précisé qu'il est employé à cette charge depuis déjà près de quatre ans[6]. Concrètement, l'inspecteur veille à ce que les chemins soient bien entretenus au cours de l'année, que des broussailles ne les encombrent pas[7], que, dans la traversée des villages, les paysans n'empiètent pas sur la largeur du chemin en y entreposant du bois ou en y installant leurs fumiers; il se soucie également du bon état des ponts[8].

L'inspecteur a sous ses ordres un conducteur de chemin. Au nombre d'un ou deux par bailliage et payés par les communautés, les conducteurs organisent le travail sur le terrain, depuis la convocation des communautés jusqu'à la fin de l'exécution des travaux, sur le canton – c'est-à-dire la portion – qui leur a été attribué.

Enfin, au bout de la chaîne, on trouve les communautés qui viennent effectuer les travaux d'entretien en raison des corvées qu'elles doivent au prince.

Les directeurs des Ponts et chaussées

Le rôle joué par les directeurs des Ponts et chaussées est essentiel. Les deux plus importants directeurs du XVIIIe siècle, et pratiquement les deux seuls, sont François Decker, qui occupe cette fonction depuis 1740 en tout cas[9] jusqu'en février 1763, date à laquelle il sera remplacé par Pierre-François Paris qui restera en poste jusqu'en 1792-1793, date à laquelle on perd sa trace[10]. Même si c'est de manière succincte, il vaut la peine de présenter ces deux «fonctionnaires» qui, durant cinquante ans, ont occupé cette charge.

Né en 1691[11], François Decker, d'après ses propres dires, entre au service du prince-évêque en 1713[12], pour être intégré en 1721 au service de la Cour en tant qu'employé de la compagnie des sels de l'Evêché, responsable du magasin à sel d'Allschwil[13]. Il est alors confronté à la politique du duc d'Orléans qui dirige les affaires du royaume, alors que Louis XV est encore mineur. Le Régent fait du sel de Franche-Comté un instrument de sa politique envers la Suisse: il freine le plus possible les ventes destinées à des partenaires protestants, au profit des seuls

catholiques[14]. L'Evêché de Bâle n'est donc pas touché directement, mais le prix du sel augmente et les fermiers de Lorraine, avec lesquels traite F. Decker, se font plus âpres dans les négociations. François Decker en vient à proposer à Son Altesse de construire deux magasins de stockage, l'un à Reinach et l'autre à Porrentruy. Les réserves qu'il arrive à constituer, d'après ses propres dires, lui ont permis d'être en position de force lorsqu'il devait renégocier les contrats[15] et même, de révoquer le système du fermage pour le sel venant de Franche-Comté[16].

Il est aussi chargé de certaines missions diplomatiques. A ce titre, il a joué un rôle durant les troubles des années 1730-1740 en assistant aux Diètes fédérales ainsi qu'à «toutes les conférences qui se tinrent pour obtenir les secours que nous demandions en vain des cantons catholiques»[17]. De manière encore plus directe, il sera chargé par le prince-évêque Jean-Conrad de Reinach de mener avec l'ambassadeur de France les négociations secrètes, qui ont eu lieu à Saint-Joseph (Gänsbrunnen, SO), et qui ont permis l'entrée des troupes françaises en Ajoie en 1740[18].

Nous avons donc affaire à un officier du prince qui a su se montrer efficace, doublé d'une sorte de diplomate qui sait tenir compte des tensions qui s'exercent dans et autour de l'Evêché de Bâle.

A en croire le pasteur Frêne, on peut voir dans la carrière de François Decker un exemple d'ascension sociale:

Mr Paris […] m'apprit que le fameux Decker, Conseiller intime du Prince, étoit d'origine un Regent d'école de Village, découvert et amené à la Cour de Pourrentruy, comme homme de genie et capable de bien servir, par le Coadjuteur Mr Jeanfrançois de Reinach. Celui ci ne s'est pas trompé[19].

Pierre-François Paris, grâce aux différentes études qui lui ont été consacrées ces derniers temps, commence à être bien connu[20]. A plusieurs reprises, il situe son entrée au service des princes-évêques en 1750[21] au titre de commissaire aux terriers de Son Altesse et en 1763, il devient directeur des Ponts et chaussées[22].

Les deux hommes, que Frêne aura l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises – c'est bien Pierre-François Paris que le pasteur voit à Pierre-Pertuis –, connaissent une carrière comparable au sein de l'administration princière. Entrés en contact avec elle, ils y sont intégrés progressivement avec une charge spécifique. Ils appartiennent ensuite au Conseil des finances et au Conseil aulique, avant de devenir directeur des Ponts et chaussées, l'ascension au sein de l'administration se manifestant par le cumul des charges, d'où la qualification de *factotum* qui peut être attribuée aux fonctionnaires de l'Evêché de Bâle[23]. Comme le dit F. Decker à la fin de sa vie, dans un rapport un peu amer qu'il adresse à Son Altesse: « […] l'on sçût profiter de mon zèle et de ma bonne volonté, on me chargea et me parla de tout, si ce n'est d'une augmentation raisonnable d'apointement.»[24]

C'est donc surtout de F. Decker que nous viennent les précisions, aussi bien techniques qu'administratives, qui nous permettent de reconstituer le système des Ponts et chaussées de l'ancien Evêché de Bâle dès le milieu du XVIIIe siècle. C'est aussi lui qui donne le ton, dans une lettre de 1741, quant à la difficulté de son travail: «L'on ne sçauroit concevoir tous les détails où il faut entrer, ni toutes les observations qui sont à faire pour bien conduire les choses.» [25]

La mise en place du réseau

1741 est précisément l'année décisive de la mise en place du réseau routier de l'Evêché. Parmi les paramètres qui permettent de déterminer ce point de départ, on peut choisir les ordonnances promulguées par le prince-évêque.

Avant cette date, aucune ne se rapporte à notre sujet; entre 1741 et 1750, douze ordonnances concernent les «grands chemins», la moitié d'entre elles étant promulguées en 1741[26], enfin, six seront publiées de 1751 à 1792, la plupart reprenant d'ailleurs d'anciennes prescriptions[27].

Un autre élément important, qui permet de dater cet effort que fait l'Evêché de Bâle en faveur des routes, consiste en une comparaison avec la France. C'est aussi dans les premières années du XVIIIe siècle que la France met en place ses propres Ponts et chaussées. Un premier arrêt de février 1716 organise le corps des ingénieurs qui va construire un véritable réseau sur l'ensemble du royaume. La mise en place de ce réseau, comme le souligne François Caron, va de pair avec une nouvelle doctrine sur les déplacements: «Le mémoire rédigé en 1738 par le contrôleur général Orry substitua, de manière explicite, à la notion de direction, associée à un cheminement indéterminé, celle de route définie par un tracé.»[28] Cette notion de trajet déterminé, alliée aux difficultés financières chroniques de l'Evêché, fera que l'on cherchera à entretenir et à améliorer d'anciens axes plutôt que d'en construire de nouveaux. On introduit donc une différence matérielle entre les trajets, en entretenant au mieux les grands chemins, ce qui provoque, à plus ou moins long terme, leur fixation[29].

On retrouve d'ailleurs dans les papiers de F. Decker un *Mémoire sur la disposition et règlement des ouvrages des Ponts et chaussées de la province d'Alsace*[30], dont il s'est probablement inspiré. Mais si en France la création du réseau accompagne la naissance d'une monarchie absolue puis d'une République une et indivisible, le souci de l'Evêché de Bâle est tout autre. Plus que de maîtriser l'espace sur lequel le pouvoir s'exerce, il s'agit surtout de favoriser les voies qui permettent d'atteindre l'étranger: Belfort et Bâle bien sûr, mais aussi Soleure, Neuchâtel et Ber-

ne. L'idéologie, la doctrine qui sous-tend cet effort n'est donc pas la même, mais les réalisations non plus, puisque la France voit la création de grandes rectilignes impossibles à réaliser dans la topographie accidentée du Jura.

C'est donc des années 1740-1741 que date la conception d'un système de trois grands chemins. Le premier relie Belfort à Bâle en passant par Porrentruy et Delémont. Cet axe est relié à Bienne par deux grands chemins, l'un qui part de Glovelier, passe par Bellelay et traverse l'Erguel, l'autre, qui ne sera commencé qu'en 1746[31], part de Delémont, passe par Moutier et traverse la Prévôté.

Le financement des Ponts et chaussées

Reste à envisager le mode de financement de ces travaux. Il est conforme à la manière dont le prince-évêque perçoit ses revenus, c'est-à-dire en partie en nature et en partie en argent, soit respectivement dans la proportion d'un tiers en corvées et de deux en deniers.

L'administration princière donne une correspondance juridique à la distinction qui se laisse faire aisément entre l'entretien des chaussées, travail qui ne demande que peu de qualifications, et ce qui relève des ponts, qui est une affaire de spécialistes[32]. François Decker est très clair là-dessus. Et en 1746, il dit que de ces deux objets: «[...] le premier [les chaussées] ne peut être qu'une charge personnelle, tandis que l'autre [les ponts] est une charge purement réelle.»[33] Ainsi, chaque personne tenant un feu dans une communauté est soumise aux corvées de bras. Si en plus elle possède un ou plusieurs biens immobiliers, elle devra participer au financement des ponts, ce terme recouvrant tout ouvrage d'art, mais aussi des travaux préparatoires, par exemple lorsqu'il s'agit de miner des rochers pour élargir ou ouvrir un passage. Précisons d'emblée que cet impôt s'avère largement insuffisant pour payer les travaux envisagés, ce qui donne souvent lieu à la perception d'une contribution exceptionnelle.

La première ordonnance concernant les grands chemins, datée du 1er mars 1741, tend principalement à réglementer l'utilisation de la force physique disponible au sein des communautés, puis au sein des familles.

Une deuxième ordonnance, publiée le même jour (1er mars 1741) et adressée au bailliage de Delémont, fixe les modalités du prélèvement en argent ainsi que son utilisation:

Nous trouvons [...] être d'une nécessité absolue d'ordonner une levée suffisante de deniers publiques, pour faire abbattre et faire sauter les rochers dans les endroits les plus difficiles qui se rencontrent de

distance à autre sur les cantons des Communautés et qui demandent des Ouvriers expérimentés.

C'est pourquoi, Nous avons ordonné, et ordonnons par ces présentes à toutes les communautés de la Vallée de Delémont de payer dans l'espace de trois mois, à compter depuis la datte des présentes, un jet des petits mois, tel et sur le même pied que cette imposition se lève annuellement pour l'entretien de notre Garnison Suisse […].

Voulons et entendons que ces deniers qui seront extraordinairement levés, soient apliqués à payer les Maçons et autres ouvriers qui seront employés à abbattre les rochers les plus difficiles [34].

Ce système de financement à deux composantes, l'une proprement humaine – qui demande à évaluer les communautés au foyer près – et l'autre financière, explique que les dossiers *Landstrassen* conservés aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle[35] contiennent un nombre impressionnant de listes d'habitants des communautés avec leur état de fortune, c'est-à-dire que l'on compte non seulement les hommes mais aussi le bétail, et que l'administration évalue le potentiel de travail en charrues et demi-charrues, et ce pour toute la durée du XVIIIe siècle. Le règlement fait par F. Decker, lors de la construction du grand chemin de la Prévôté de Moutier-Grandval en 1746, précise que l'on comptera deux bœufs ou deux vaches pour un cheval, mais aussi que deux veuves valent un homme[36].

La répartition du travail pour les communautés

On entre là dans une arithmétique bien particulière qui est celle de la pesée des forces vives, qu'elles soient animales ou humaines, et dont on a un exemple très parlant en 1784, date à laquelle Pierre-François Paris essaye d'élaborer une nouvelle répartition des cantonnements pour l'Ajoie[37]. En fait, il tente de résoudre un problème qui se pose depuis 1754, lorsque Joseph Guillaume Rinck de Baldenstein décide de faire de son château de Cœuve une résidence utilisable[38]. Parce que «la commodité et la décence l'exigeoient», le chemin de 3 km qui y conduit depuis Porrentruy doit être aménagé à la façon d'un grand chemin, même si sa largeur est réduite par rapport à ce que voudrait la doctrine. Obligatoirement, l'entretien de ce nouveau tronçon est mis à la charge des communautés; or, depuis 1754, on s'est borné à trouver des arrangements avec les communautés sans faire de nouvelle répartition, si bien qu'il y a un problème à résoudre, ce que la nouvelle situation de l'Ajoie va permettre. En effet, au cours du XVIIIe siècle, l'Ajoie procède avec la France à de micro-aménagements des frontières communales, comme à Damvant[39], Fahy[40], Goumois et Les Pommerats[41], Boncourt ou d'autres,

et il s'agit désormais d'intégrer ces communautés aux travaux généraux du bailliage d'Ajoie.

Précisons encore que l'inspecteur fait preuve d'une grande prudence dans sa façon d'aborder cette nouvelle répartition. Entre les mois d'octobre et novembre 1765, il avait eu l'occasion de présenter un projet similaire pour le bailliage d'Erguël. Les protestations des communautés avaient été telles que tout avait été abandonné, sans aucun aménagement possible[42].

Une nouvelle répartition des cantons pour le bailliage d'Ajoie

Pierre-François Paris doit donc calculer (voir le tableau annexé) le toisage qu'il devra répartir pour ce qu'il définit comme les quatre grands chemins de l'Ajoie, soit au total: 45,7 km à répartir entre 34 communautés (colonnes N° 1 et 2). Il s'agit là de ce que nous pourrions appeler les mesures réelles, physiques, des quatre grands chemins à charge du bailliage ajoulot.

Il s'agit ensuite d'évaluer la force de travail des communautés. Pour cela, Pierre-François Paris utilise des listes qui ont été établies par chaque communauté en 1780 dans l'objectif précis de cette nouvelle répartition. Cette première approche lui a permis de calculer la force des communautés sur la base d'un système de coefficient: «Une charrue entière sera représentée par le nombre 3, une demie charrue par $1^1/_2$ et un manouvrier par 1.» Concrètement, ce chiffre représente l'addition des chevaux, des bœufs, des vaches et des personnes disponibles pour chaque communauté (colonne 3).

Il faut ensuite tenir compte du temps de travail, relativisé par le temps de déplacement de la communauté jusqu'au lieu de travail, sur la base d'une journée de dix heures, transport compris (colonne 4).

La force des communautés, multipliée par ses heures de travail, donne un premier nombre de toises qui peut être pris en charge par chaque communauté (colonne 5).

Ces mesures doivent être transformées en mesures de travail qui tiennent compte de la facilité – ou de la difficulté – du terrain. Ainsi, la route qui mène au château de Cœuve, moins large que les autres, peu fréquentée et avec des matériaux d'entretien qui sont déjà sur place, est considérée comme «facile»:

l'on peut en conséquence réduire sa longueur relativement à l'entretien, en la comparant avec lesdites routes, aux deux cinquièmes, ce qui réduit le nombre de 1440 toises à celui de 576, que l'on doit faire entrer dans la répartition générale.

En revanche, la route qui relie Porrentruy et Delémont en passant par le col des Rangiers est «difficile» parce que les communautés restent «chargées, comme d'ancienneté, de la pénible corvée de l'ouverture des passages dans les neiges, ce qui arrive souvent dans chaque hyver». Enfin, lorsqu'une communauté a son canton dans son propre village, on ne lui compte «que deux toises pour une» puisqu'il est plus à son avantage de bien entretenir le chemin qu'à une autre communauté. C'est ce facteur que l'on retrouve dans la colonne 6. A quelques exceptions près, les communautés voient ainsi leur nombre de toises diminuer (colonne 7).

La suite du calcul semble plus aléatoire parce qu'elle fait à nouveau intervenir la notion de «facile/difficile». P.-F. Paris prend – normalement – le 10% du chiffre qu'il a trouvé (colonne 8) et le transforme en nombre entier «pour simplifier et faciliter les calculs» en le multipliant par 8. Il trouve ainsi un nouveau nombre (colonne 9) qu'il multiplie par 2,5, ce qui lui donne le nombre de toises à diminuer pour chaque communauté, qui figure dans la colonne 10.

On ne peut donc que suivre P.-F. Paris dans sa conclusion de ce mémoire: «Il est aisé de concevoir, à la veue de ces tableaux et par l'exposé ci-dessus, que l'on n'a épargné ni peine ni soins pour tacher de parvenir à une répartition aussi juste que possible.»

Cette nouvelle répartition sera acceptée par Son Altesse lors du Conseil du 15 janvier 1785 et entrera peu à peu en vigueur à partir de 1786[43]. Le bailli d'Ajoie et le maire de Porrentruy la commentent de la manière suivante:

ledit ouvrage leur paroit très juste, équitable et bien, proportionné sur les principes, que ledit inspecteur [Paris] a prit pour ladite répartition ne connaissant pas qu'on en pu prendre d'autres plus justes et plus équitables pour parvenir à une plus juste répartition. Ce nonobstant […] il plaira à Votre Altesse ordonner que ledit chemin n'aura pas plus de largeur pour autant qu'il demeurera à la charge de l'Ajoye qu'il n'en n'a sur la portion qui est à la charge de ladite ville […] [44]

Elle ne rencontrera apparemment que peu d'opposition de la part des communautés: les archives n'ont conservé que la protestation de la communauté de Buix[45].

Que dire en guise de conclusion?

Tout d'abord que toute cette activité qui se déploie autour des routes, qu'il s'agisse des grands chemins ou d'autres, n'apparaît pas dans le *Journal*. Tout se passe comme si Frêne ne voyait jamais les communautés au travail. Pas de trace non plus des nombreuses plaintes que celles-ci

font parvenir au prince-évêque et qui sous-tendent les calculs de P.-F. Paris. Les communautés sont en effet très soucieuses de l'équité de la répartition des cantons entre elles. D'une manière générale, et depuis fort longtemps, elles font humblement remarquer au prince-évêque qu'elles paient plus que leurs voisines[46], qu'elles doivent être exemptées de corvées parce qu'elles satisfont à d'autres, comme celles liées au travail des forges[47], ou encore que l'on n'a pas assez tenu compte de la difficulté du terrain[48], voire même, parce qu'elles ont autre chose à faire, comme c'est le cas des Genevez, qui construit un moulin[49], ou de Develier, qui demande à être dispensée des corvées de grands chemins parce que «l'entreprise d'une nouvelle église jointe aux travaux qu'exige l'agriculture l'occupperoit sans interruption»[50].

On remarque aussi que le pasteur, quel que soit le moyen de transport qu'il utilise, ne se plaint jamais de l'état des routes. Il en va de même pour les nombreux visiteurs qu'il reçoit: aucun ne semble avoir rencontré de difficultés liées à l'état des routes. C'est un contraste saisissant avec l'image que l'on peut se faire des routes d'Ancien Régime à partir des rapports émanant de l'administration. Qu'il s'agisse des inspecteurs, du directeur P.-F. Paris[51] ou du prince-évêque, tous insistent sur le fait que les chemins sont mal entretenus. Le recours aux corvées est sans doute à l'origine de cette différence de discours. Il est à la base du calcul aussi compliqué qu'humain fait par Paris, car il s'agit en quelque sorte de contraindre sans trop de heurts. Mais les nombreux déplacements de Frêne montrent que les communications, si elles ne sont pas rapides, ne sont pas malaisées.

Si le pasteur éprouve parfois quelque appréhension à voyager, c'est d'une part lorsqu'il fait des trajets qu'il connaît mal et d'autre part lorsqu'il doit se déplacer la nuit. Ainsi, lorsqu'il va retrouver son fils à Baden, voyage qui dure treize jours, du 13 au 26 août 1780, partant de Tavannes, il passe par Laufon, Bâle, Liestal, Olten, Aarau, Baden, Zurich, avec un retour par la région lucernoise et par Berne. Il fait le trajet à cheval, en coche, à pied – il renonce au coche qu'il a pourtant déjà payé –, en bateau, voit mille choses, rencontre mille personnes, mais ce qu'il apprécie par-dessus tout, c'est de revenir chez lui «fort heureusement», c'est-à-dire sans avoir connu de heurts, «nous partimes de Bienne sur le soir et arrivâmes fort heureusement à la Maison de Tavannes»[52].

Au «nous partimes» du départ, correspond le «fort heureusement» du retour. Chez Théophile Rémy Frêne, ce sont peut-être les deux jalons de l'accomplissement de la destinée.

Antoine Glaenzer est archiviste et historien indépendant, travaillant principalement pour les communes. Il a participé à l'inventaire des voies de communications de la Suisse, notamment pour les routes du Jura.

Nouvelle répartition de la route de Franche-Comté[53]

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
n°	Noms des communautés	Force des com-munautés	Nb des heures	1er produit	Parties à diminuer	2e produit rectifié	Nb proportionnels		Nb des toises	m
1	Vendelincourt	125 1/2	100 1/2 x 6 1/2 25 x 7 1/2	653 1/4 187 1/2	0	840 3/4	8 3/8	67	800	1560
2	Bressaucourt	90	9	810	1/8	708 3/4	7 1/8	57	681	1328
3	Courtedoux	105	9 1/2	997 1/2	1/4	748 1/8	7 1/2	60	717	1398
4	Chevenez	228	10	2280	1/7	954 2/7	19 1/2	156	1864	3635
5	Fahy	140	8	1120	1/7	960	9 5/8	77	920	1794
6	Grandfontaine	100	9	900	1/7	774 2/7	7 3/4	62	741	1445
7	Réclère	73	10	730	1/7	625 5/7	6 1/4	50	597	1164
8	Roche-d'Or	25	8 1/4	206 1/4	1/7	176 11/14	1 3/4	14	167	325
9	Danvans	57	10	570	1/7	488 3/4	4 7/8	39	466	909
10	Rocourt	78	7	546	1/5	455	4 1/2	36	430	838
	Total						77 1/4	618	7388	14406

Nouvelle répartition de la route d'Alsace

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
n°	Noms des communautés	Force des communautés	Nb des heures	1er produit	Parties à diminuer	2e produit rectifié	Nb proportionnels		Nb des toises	m
1	Bonfol	122 30 1/2	6 7 1/2	732 228 3/4	0	960 3/4	9 5/8	77	771	1503
2	Cœuve	104 34	7 1/2 10	780 340	1/8	980	9 3/4	78	781	1523
3	Courchavon et Mormont	12 31	10 9	120 279	1/4	299 1/4	3	24	240	468
4	Bure	175	8	1400	1/5	1120	11 1/4	90	902	1759
5	Courdemaiche	82	10	820	1/6	683 1/3	6 7/8	55	551	1705
6	Bernevésein	70	7	490	1/10	441	4 1/2	36	360	702
7	Damphereux	73	8 1/4	602 1/4	1/8	526 31/32	5 3/4	42	420	819
8	Lugnéz	76	7 3/4	589	1/6	490 5/6	4 7/8	39	390	760
9	Buis	72	10	720	1/8	630	6 3/4	50	501	977
10	Montignez	69	8	460 92	0 1/8	460 80 1/4	5 3/8	43	430	839
11	Boncourt	113	10	1130	5/24	894 7/12	9	72	721	1406
	Total						75 6/8	606	6074	11 844

Nouvelle répartition des routes des vallées de Delémont et Saint-Ursanne

1	2	3	4	5	6		7	8	9	10	11
n°	Noms des communautés	Force des communautés	Nb des heures	1er produit	Parties à		2e produit rectifié	Nb proportionnels		Nb des toises	m
					diminuer	rajouter					
1	Valbert, Montvoye et La Motte	25	6 1/4	156 1/4	1/7	0	133 13/14	1 1/8	11	132	257
2	Fontenois et Villars	108 1/2	8 1/2	922 1/4	1/7	0	790 1/2	7 7/8	63	760	1482
3	Courgenai et Coutematru	237	10	980 695 695	1/7 0 0	0 0 1/10	840 695 764 1/2	23	184	2221	4331
4	Alle	186 | 60 126	9 7	540 882	1/8 0	0 1/4	472 1/2 1102 1/2	15 3/4	126	1520	2964
5	Cornol	126	10	200 1060	1/8 0	0 0	175 795	9 3/4	78	941	1835
6	Miécourt	115	7	402 1/2 402 1/2	1/8 0	0 1/5	352 3/16 483	8 3/8	67	808	1575
7	Charmoille	96	7	336 336	1/4 1/6	0 0	252 280	5 3/8	43	519	1012
8	Asuel	54	7 5/8	411 3/4	1/6	0	343 1/8	3 3/8	27	325	634
9	Pleujouse	28	7 3/8	206 1/2	1/4	0	154 7/8	1 1/2	12	144	281
10	Fregiécourt	62	7 1/2	232 1/2 232 1/2	1/8 0	0 0	203 1/16 203 1/16	4 3/8	35	422	823
	Total							80 3/4	646	7798	15206

Nouvelle répartition de la route du château de Cœuve

1	2	3	4	5	9	10	11
n°	Noms des communautés	Force des communautés	Nb des heures	Produit	Nb proportionnels	Nb des toises réduites	m
1	Vendelincourt	125 1/2	7	878 1/2	70	150	293
2	Bonfol	152 1/2	7 1/4	1105 5/8	88	189	369
3	Cœuve	138	10	1380	110	236	460
	Total				268	576	1123

NOTES

[1] FRÊNE, /743/, vol. 2, p. 216.

[2] FRÊNE, /398/, vol. 1, p. 431: «Avant diné, nous fumes avec lui [Mr Echaquet] examiner l'inscription de Pierre Pertuis; c'étoit le sujet de son voyage.»

[3] FRÊNE, /927/, vol. 2, p. 309.

[4] Je me base principalement sur les dossiers *Landstrassen* conservés à la Fondation des Archives de l'ancien Evêché de Bâle (AAEB, B 232), ainsi que sur une série de cartes anciennes. Cet article tient compte d'un travail effectué pour l'Inventaire des Voies de Communications de la Suisse.

[5] Dans la Prévôté de Moutier-Grandval, cette charge est occupée par H. Golle: AAEB, B 232/7, fasc. 1, 26 septembre 1746: H. Golle à F. Decker.

[6] AAEB, B 232/2, fasc. 2, 20 juin 1744: S. A. le prince-évêque à Jean-Pierre Voirol. Original: AAEB, B 137/28, fasc. 3, avec le sceau de J.-P. Voirol.

[7] AAEB, B 232/2, fasc. 3, 12 mai 1746: Voirol à Decker.

[8] AAEB, B 232/2, fasc. 3, 2 mai 1751: Voirol à Decker, à propos du pont de Soyhières.

[9] AAEB, B 232/4, fasc. 1, 2 novembre 1740: Decker, «Distribution de 1700 toises de chaussées par cantons ou communautés du baillage de Porrentruy».

[10] En septembre 1790, il dit être dans sa septantième année: AAEB, B 232/1, fasc. 2, 23 septembre 1790, Paris à S. A. Sur la fin de la carrière de P.-F. Paris, v. CREVOISIER, *Le factotum*, p. 16-19.

[11] CREVOISIER, *Le factotum*, p. 13.

[12] AAEB, B 155/1, fasc. 6, 28 février 1760, Decker à S. A.: «L'année que nous courons est la 47e que je travaille de la plume dans l'Evêché, dont 8 dans les bureaux extérieurs et 39 dans le service immédiat de la Cour.»

[13] AAEB, B 274/1, 12 novembre 1721: Traités entre les fermiers généraux de Lorraine et Decker. Rappelons simplement à ce sujet que le nord de l'Evêché reçoit du sel de Lorraine, soumis au système de la régie, c'est-à-dire que l'administration revend ce sel à la population, alors que le sud reçoit du sel de Franche-Comté, soumis au fermage: c'est donc un particulier qui a racheté au prince-évêque le droit de revendre le sel à la population; v. HIGEL, «Vente de sel lorrain», et PÉGEOT, «Le sel dans l'évêché de Bâle».

[14] GERN, «L'approvisionnement».

[15] Philippe GERN, *Aspects des relations franco-suisses*, p. 181-210.

[16] AAEB, B 274/8, 8 octobre 1737: «Mémoire sur la régie des sels dans la principauté de Basle».

[17] AAEB, B 155/1, fasc. 6, 28 février 1760: rapport de Decker à S. A.

[18] AAEB, B 155/1, fasc. 6, 28 février 1760: rapport de Decker à S. A.; et AAEB, B 137/18, 28 août 1775: gratifications accordées par S. A. à Decker: Decker a participé à une entrevue secrète à St-Joseph (SO), pour «aviser au moyen de faire un traité réciproque d'alliance entre le roy et le prince-évêque, ce traité en effet ayant eû lieu et ayant de part et d'autre esté agréé et les ratifications eschangées le 22 septembre 1739.»

[19] FRÊNE, /2267/, vol. 3, p. 433-434 (1788).

[20] Clément CREVOISIER, «L'entretien des routes»; Anne SCHILD, «Un initiateur de la transformation des modèles architecturaux dans l'Evêché de Bâle»; DONZÉ, «L'hôpital bourgeois de Porrentruy».

[21] Il y revient plusieurs fois; cf: AAEB, B 137/5, carton 1, fasc. 1, 1er juillet 1769: Pierre-François Paris à S. A.: « […] attaché depuis dix-neufs ans au service de cette cour […]»; et AAEB, B 137/18, fasc. 2 : 4 janvier 1763: Paris à S. A. V. aussi CREVOISIER, *Le factotum*, p. 11-19 et annexe N° 8.

[22] AAEB, B 137/18, fasc. 2 : 11 novembre 1754: Paris accole à sa signature l'abréviation «ing.», signe qu'il se considère comme ingénieur; 20 juillet 1759 et 23 février 1763: brevets d'engagement de Pierre-François Paris.

[23] V. n. 21.

[24] AAEB, B 155/1, fasc. 6 : 28 février 1760: rapport de Decker à S. A.

[25] AAEB, B 232/2, fasc. 1, 7 septembre 1741: Decker, probablement au grand bailli de Delémont, Rinck de Baldenstein. Une ordonnance promulguée en 1760 tiendra le rôle de cahier des charges du directeur des Ponts et chaussées: CREVOISIER, «L'entretien des routes», p. 3-10.

[26] AAEB, B 225, ordonnance N° 283. AMWEG, *Bibliographie*, chap. 4, p. 34 à 44, n° 523; 666; 667; 668; 670; 677; 679; 686; 687; 712; 716; 741 et 766.

[27] Il s'agit des numéros suivants, qui font toujours référence à AMWEG, *Bibliographie*, p. 44-60, N° 859; 884; 967; 1007; 1034 et 1061.

[28] CARON, *Histoire des chemins de fer*, t. 1, p. 11-78, citation p. 19. Il s'agit du *Mémoire instructif sur la réparation des chemins*.

[29] LEPETIT, *Chemins de terre*, p. 20-21.

[30] AAEB, B 232/1, s. d., probablement vers 1730.

[31] AAEB, B 232/7, fasc. 1, 20 avril 1746: Ordre de S. A. de procéder aux travaux; 27 avril 1746: contrat avec l'architecte; 29 avril 1746: instructions de Decker.

[32] V. par exemple: AAEB, B 232/1, 15 juin 1777: Le prince-évêque Frédéric de Wangen rappelle cette distinction.

[33] AAEB, B 232/1, 20 décembre 1746: Répartition des deniers à lever pour les Ponts et chaussées, par Decker.

[34] Ordonnance N° 397b, du 1er mars 1741: AMWEG, *Bibliographie*, p. 40, N° 667 et AAEB, B 225, N° 397: l'ordonnance et sa minute.

[35] AAEB, B 232/1 à B 232/7.

[36] AAEB, B 232/7, fasc. 1, 17 septembre 1746: Decker, aux maires de la Prévôté.

[37] AAEB, B 232/5, 18 novembre 1784: «Répartition des grands chemins du bailliage d'Ajoie» par Paris.

[38] Le château de Cœuve, ancienne résidence de la famille noble de Cœuve, a appartenu aux princes-évêques de 1602 à 1646 et de 1733 à 1793. BERTHOLD, *Arts et monuments*, p. 177.

[39] AAEB, B 207/7ad, 1723-1770 env.

[40] AAEB, B 207/9, fasc. 1628-1786.

[41] AAEB, B 207/12, 1530/1785, et B 207/14.

[42] AAEB, B 232/6, fascicule 1, les protestations de 14 communautés entre le 19 octobre et le 30 novembre 1765.

[43] AAEB, B 232/5, 12 juin 1786: Paris ordonne de mettre des bornes armoriées aux limites des nouveaux cantons.

[44] AAEB, B 232/5, du bailli d'Ajoie à S.A., le 2 décembre 1784.

[45] AAEB, B 232/5, avant février 1788.

[46] AAEB, B 232/2, fascicule 1, «Déclaration des mayres de la vallée de Delémont touchant le chemin depuis la ville de Delémont jusqu'aux Riedes, du 28 octobre 1719».

[47] AAEB, B 232/2, fascicule 1, «Billiet des forges d'Undervelier», le 12 mars 1666 et *idem*, «A vostre Altesse, très humble requeste de la communauté de Bassecourt», le 3 février 1722.

[48] AAEB, B 232/2, fascicule 1, «A son Altesse. Très humble requete de la Communauté d'Undervilier par les ayans charge», le 15 mars 174 2.

[49] AAEB, B 232/2, fascicule 3, lettre de Voirol à Decker, le 5 mai 1750.

[50] AAEB, B 232/2, fascicule 3, la communauté de Develier au prince-évêque, le 4 février 1751.

[51] AAEB, B 232/2, fascicule 4, de P.-F. Paris au grand Voyer, le 13 décembre 1763. Ou encore: AAEB, B 232/5, «Procès verbal de vision des chaussées d'Ajoie, du 17 mai 1777» par P.-F. Paris, le 17 mai 1777.

[52] FRÊNE, /1422/, vol. 3, p. 45, le 26 août 1780.

[53] Les tableaux sont ainsi présentés par P.-F. Paris: AAEB, B 232/5, 18 novembre 1784: «Répartition des grands chemins du bailliage d'Ajoie». Les noms de lieux sont dans leur orthographe du XVIIIe s.

ABREVIATIONS

AAEB	Archives de l'ancien Evêché de Bâle
AEN	Archives de l'Etat de Neuchâtel
DHS	*Dictionnaire historique de la Suisse*
DHS	*Dictionnaire historique de la Suisse* [publication électronique]

BIBLIOGRAPHIE

ABPLANALP Franz, *Zur Wirtschaftspolitik des Fürstbistums Basel im Zeitalter des Absolutismus*, Berne – Stuttgart, Paul Haupt, 1971.

AFFOLTER Barbara et HAUSER Michel, «Choindez: la sidérurgie jurassienne à l'ère industrielle», dans BARBLAN Marc-Antonio (dir.), *Il était une fois l'industrie. Zurich – Suisse romande: paysages retravaillés. Quelques exemples d'occupation industrielle du territoire,* Genève, Association pour le Patrimoine Intellectuel, 1984, p. 118-131.

AMWEG Gustav, *Bibliographie du Jura bernois, ancien Evêché de Bâle*, Porrentruy, 1928.

ANDREÆ Johann Gerhard Reinhard, *Briefe aus der Schweiz nach Hannover geschrieben, in dem Jahre 1763*, 2e éd., Zurich - Winterthour, Johann Caspar Füessli Sohn, 1776 ([1]1764).

BANDELIER André, «Avant-propos», dans FRÊNE, *Journal*, vol. 1, p. 9-12.

BANDELIER André, «Le journal du pasteur Frêne ou les Lumières au village», dans FRÊNE, *Journal*, vol. 1, p. 13-162.

BANDELIER André, «La prévôté de Moutier-Grandval dans le *Journal du pasteur Frêne* ou la combourgeoisie vécue», dans *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1986, p. 79-98.

BANDELIER André, «Se soigner autrefois: papiers de famille et santé au siècle des Lumières», dans *Musée neuchâtelois*, 1996, p. 232-239.

BANDELIER André, «Un pasteur jurassien témoin de l'histoire de son pays pendant la Révolution française: Théophile Rémy Frêne», dans *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1970, p. 189-234.

BANDELIER André et GIGANDET Cyrille, «Index géographique», dans FRÊNE, *Journal*, vol 5, p. 277-339.

BERTHOLD Marcel, *Arts et monuments. République et canton du Jura*, Berne, 1989.

BESSIRE Paul-Otto, *Histoire du Jura bernois et de l'ancien Evêché de Bâle*, Moutier, 1977 ([1]1935).

BOSSHART-PFLUGER Catherine, «Blarer, Jacques Christophe (de Wartensee)», dans *DHS* vol. 2, Hauterive, Gilles Attinger, 2003, p. 382.

BREDEKAMP Horst, *La nostalgie de l'antique: statues, machines et cabinets de curiosité* Paris – New York – Amsterdam, Diderot, 1996 [trad. de *Antikensehnsucht und Maschinenglauben: die Geschichte der Kunstkammer und die Zukunft der Kunstgeschichte*, Berlin, Klaus Wagenbach, 1993, par Nicole CASANOVA].

BURDET Jacques, *La Musique dans le Pays de Vaud sous la régime bernois* (1536-1798), Lausanne, Payot, 1963 (Bibliothèque historique vaudoise, t. XXXIV).

CARON François, *Histoire des chemins de fer en France, 1740-1883*, Paris, 1997.

CLAIR Jean, *De Immundo: apophatisme et apocatastase dans l'art d'aujourd'hui*, Paris, Galilée, 2004.

CREVOISIER Clément, «L'entretien des routes de l'Evêché de Bâle sous Pierre-François Paris, Directeur des Ponts et Chaussées», dans *Lettre d'information du Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation,* N° 27, juin 2002, p. 3-10.

CREVOISIER Clément, *Le factotum des princes. Pierre-François Paris, architecte au service de l'administration princière*, mém. lic., dactyl., Lausanne, 2001.

DARNTON Robert, *Le grand massacre des chats*, Paris, 1985.

DE BEER Gavin Rylands (éd.), ROLAND DE LA PLATIÈRE Manon-Jeanne Phlipon, *Voyage en Suisse : 1787*, Neuchâtel, La Baconnière, 1937.

DE BEER Gavin Rylands, *Travellers in Switzerland*, Londres – New York, Oxford University Press, 1949.

DELAVELLE Louis, *Bellelay. L'ancienne abbaye et son pensionnat,* [Delémont], Bibliothèque jurassienne, 1982.

DEUCHLER Florens (dir.), *Richesses des Musées suisses*, Lausanne, Editions 24 heures, 1983.

DEZALLIER D'ARGENVILLE [Antoine Joseph], *La Conchyliologie ou Histoire naturelle des coquilles de mer, d'eau douce, terrestres et fossiles; avec un traité de la zoomorphose ou représentation des animaux qui les habitent. Ouvrage dans lequel on trouve une nouvelle méthode de les diviser.* FAVANNE DE MONTCERVELLE père et fils, éds. (3 vol.), Paris, Guillaume de Bure, 1780.

Dictionnaire historique de la Suisse, Hauterive, Gilles Attinger, dès 2002.

DONZÉ Pierre-Yves, «L'hôpital bourgeois de Porrentruy, un projet hospitalier archaïque», dans *Lettre d'information du Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation*, N° 27, juin 2002, p. 22-24.

EIGELDINGER Frédéric-S., «Index des œuvres», dans FRÊNE, *Journal*, vol. 5, p. 101-133.

EIGELDINGER Frédéric-S., «Un pasteur jurassien juge de Rousseau», dans *Bulletin d'information* de l'Association des amis de Jean-Jacques Rousseau, N° 35, 1987, p. 1-4.

EMCH-DERIAZ Antoinette, «The non-naturals made easy», dans PORTER Roy (dir.), *The Popularization of Medicine,* London – New York, Routledge, 1992.

ENCYCLOPÉDIE, ou Dictionnaire universel raisonné des connoissances humaines. Mis en ordre par M. de Félice, Yverdon, 1770-1780 (42 t. + 6 t. suppl. + 10 t. planches).

FRÊNE Théophile Rémy, *Journal de ma vie* [1732-1804], éd. de BANDELIER André, GIGANDET Cyrille et MOESCHLER Pierre-Yves, avec la collaboration de SPICHIGER Violaine, 5 vol., Porrentruy – Bienne, Société jurassienne d'Emulation/Intervalles, 1993-1994. Pour les citations, les nombres indiqués entre les barres obliques ramènent aux pages du *Journal* telles que Frêne les a numérotées. La mention du volume et de la ou des pages qui suivent, par contre, concerne l'édition.

FRÊNE Théophile Rémy, *Cléobule ou Pensées diverses d'un Pasteur de Campagne, publiées après sa mort*, Porrentruy, Goetschy, 1807.

FRÉSARD Michel, *La cour des princes-évêques à la fin du XVIIIe siècle*, Porrentruy, 1993.

GERN Philippe, «L'approvisionnement de Neuchâtel en sel franc-comtois au XVIIIe siècle», dans *Musée neuchâtelois*, 1965, p. 168-178.

GERN Philippe, *Aspects des relations franco-suisses au temps de Louis XVI, diplomatie, économie, finances*, Neuchâtel, 1970.

GIGANDET Cyrille, «Chronologie», dans FRÊNE, *Journal*, vol. 5, p. 671-721.

GOBAT Jean-Philippe, «Index des noms de personnes», dans FRÊNE, *Journal*, vol. 5, p. 341-668.

GUYOT Charly, *De Rousseau à Mirabeau : Pèlerins de Môtiers et prophètes de 89*, Neuchâtel – Paris, 1936.

HESS David, *Salomon Landolt, ein Charakterbild*, Zurich – Leipzig, 1912.

HIGEL Charles, «Vente de sel lorrain en Suisse du milieu du XVIe siècle à la guerre de Trente Ans», dans *Le sel et son histoire*, Nancy, 1981, p. 327-341.

KAEHR *Roland, Le mûrier et l'épée : le Cabinet de Charles Daniel de Meuron et l'origine du Musée d'ethnographie à Neuchâtel*, Neuchâtel, Musée d'ethnographie, 2000.

KOLLER Christophe, *L'industrialisation et l'Etat au pays de l'horlogerie: contribution à l'histoire économique et sociale d'une région suisse*, Courrendlin, Editions CJE, 2003.

KÖRNER Martin, FURRER Norbert, BARTLOME Niklaus, *Systèmes monétaires et cours des espèces en Suisse*. 1600-1799, Prahins, Ed. du Zèbre, 2001.

LÉCHOT Pierre-Olivier et MOREROD Jean-Daniel, «Le fameux Rengger traître à son prince et à sa patrie. Une page retrouvée du *Journal* de Théophile Rémy Frêne», dans *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 2002, p. 205-212.

LEPETIT Bernard, *Chemins de terre et voies d'eau. Réseaux de transports et organisation de l'espace en France*, 1740-1840, Paris 1984.

Le Livre du Recteur de l'Académie de Genève (1559-1878), t. II-VI: *Notices biographiques des étudiants*, publ. par STELLING-MICHAUD Suzanne, Genève, Droz, 1966-1980.

MACFARLANE Alain, *The Family life of Ralph Josselin*, New-York – London, W. W. Norton & Company, 1977 ([1]1970).

MANDELERT Paul, «Lettre du Pasteur Frêne au Père Voirol», dans *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1868, p. 100-102.

MAURIÈS Patrick, *Cabinets de curiosités*, Paris, Gallimard, 2002.

MAURIÈS Patrick, *Coquillages et rocailles: conchyliomanie*, Paris, Thames et Hudson, 1994.

MCLEAN WARD, Barbara, «Medicine and Disease in the Diary of Benjamin Walker», dans *Medicine and Healing. The Dublin Seminar for New England Folklife*. Annual Proceedings 14 and 15 July 1990, 1992, p. 44-54.

MOESCHLER Pierre-Yves, «Identité, mémoire, histoire. Réflexions à l'occasion de la publication du *Journal de ma vie* de Théophile Rémy Frêne», dans *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1995, p. 9-18.

MOESCHLER Pierre-Yves, «Les institutions de l'ancien Evêché de Bâle», dans FRÊNE, *Journal*, vol. 5, p. 7-95.

MOREL Charles-Ferdinand, *Histoire et statistique de l'ancien Evêché de Bâle*, Porrentruy, 1959 (Strasbourg, [1]1813). *Nouvelle histoire du Jura*, Porrentruy, Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation, 1984.

PÉGEOT Pierre, «Le sel dans l'évêché de Bâle à la fin du Moyen Age», dans *Le sel et son histoire*, Nancy, 1981, p. 243-252.

PELET Paul-Louis, *Fer, charbon, acier dans le Pays de Vaud*, vol. 2: *La lente victoire du haut fourneau,* Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1978 (Bibliothèque historique vaudoise, t. 59).

PELET Paul-Louis, «Une industrie bimillénaire: la sidérurgie du Jura vaudois», dans *Annales E. S. C.*, 4, 1974, p. 789-812.

PILLOUD Séverine et LOUIS-COURVOISIER Micheline, «The Intimate Experience of the Body in the Eighteenth Century: Between Interiority and Exteriority», dans *Medical History*, 47, 2003, p. 451-472.

PRINCE Jean-Claude, «Avant-propos», dans KOHLER François, *L'histoire du syndicalisme dans l'horlogerie et la métallurgie de la vallée de Delémont: la section FTMH de Delémont et environs (de 1887 à nos jours),* Delémont, FTMH Delémont et environs, 1987.

PRONGUÉ Dominique, «Bellefontaine», dans *DHS*, vol. 2, Hauterive, Gilles Attinger, 2003, p. 124.

RADEFF Anne, *Du café dans le chaudron. Economie globale d'ancien régime (Suisse occidentale, Franche-Comté, Savoie)*, Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande 1996 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 4e série, t. 4).

REBETEZ Jean-Claude, «L'intégration du chapitre et de la prévôté de Moutier-Grandval dans la seigneurie épiscopale», dans REBETEZ Jean-Claude (éd.), *La donation de 999 et l'histoire médiévale de l'ancien Evêché de Bâle*, Actes du colloque de Porrentruy (16-18

septembre 1999), Porrentruy, Fondation des Archives de l'ancien Evêché de Bâle, 2002, p. 101-137.

RIEDER Philip et BARRAS Vincent, «Corps et subjectivité à l'époque des Lumières», dans *Revue du XVIIIe siècle*, 2005, p. 211-223.

RIEDER Philip, *Vivre et combattre la maladie: représentations et pratiques dans les régions de Genève, Lausanne et Neuchâtel au XVIIIe siècle*, Genève, ms. dactyl., 2002.

ROUILLER Jean-Luc, «Bibliothèque des Pasteurs, Neuchâtel» [http://www.zb.unizh.ch/HBHCH/webpages/staticPages/k001488.htm] – rapport de 2004, consulté le 16.05.2005.

SCHILD Anne, «Un initiateur de la transformation des modèles architecturaux dans l'Evêché de Bâle», dans *Lettre d'information du Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation,* N° 27, juin 2002, p. 10-22.

SCHNEIDER Malou et GEYER Marie-Jeanne (dir.), *Jean-Frédéric Oberlin: le divin ordre du monde (1740-1826)*, Mulhouse, Editions du Rhin, 1991 [catalogue d'exposition].

SPICHIGER Violaine, «Index linguistique», dans FRÊNE, *Journal*, vol. 5, p. 135-275.

SPICHIGER Violaine, «Un témoignage linguistique du XVIIIe siècle: le Journal du pasteur Frêne», dans *Grammaire des fautes et français non conventionnels,* Paris, Ecole normale supérieure-GEHLF, 1992, p. 247-259.

STEINER Michel, *Les ouvriers de la sidérurgie dans l'ancien Evêché de Bâle au XVIIe siècle*, [s.l.], [Michel Steiner], [1977].

STOLBERG Michael, *Homo patiens: Krankheits- und Körpererfahrung in der Frühen Neuzeit*, Köln etc., Böhlau Verlag, 2003.

SURATTEAU Jean-René, *Le Département du Mont-Terrible sous le régime du Directoire (1795-1800)*, Paris, 1964.

SURATTEAU Jean-René, «De quelques particularités du régime féodal ou semi-féodal du pays de Porrentruy (Evêché de Bâle); des modalités de sa suppression», dans *L'abolition de la féodalité dans le monde occidental,* actes du colloque de Toulouse (12-16 novembre 1968), Paris, 1971, p. 273-288.

SURATTEAU Jean-René, «Problèmes frontaliers de l'émigration révolutionnaire. L'exemple du Mont-Terrible», dans *Bulletin d'histoire économique et sociale de la Révolution française,* 1967, p. 13-26.

TISSOT Samuel Auguste André David, *Avis au peuple sur sa santé*, Paris, Quai Voltaire: Cité des sciences et de l'industrie, 1993 ([1]1782).

VIALATTE Alexandre, «L'Anti-musée ou le musée des musées», dans André DESVALLÉES (dir.), *Vagues I: une anthologie de la nouvelle muséologie*, Mâcon/Savigny-le-Temple, Editions W/MNES, 1992, p. 41-47 (article de 1949).

VION-DELPHIN François, «Les ordonnances forestières du Comté de Montbéliard et de l'ancien Evêché de Bâle aux XVIIe et XVIIIe siècles», dans *Le pays de Montbéliard et l'ancien Evêché de Bâle dans l'histoire*, actes du colloque franco-suisse (24-25 septembre 1983), Montbéliard et Porrentruy, 1984, p. 173-192.

WOLFF Eberhard, «Perspectives on Patients'History: Methodological Considerations on the Example of Recent German-speaking Literature», dans *Bulletin Canadien d'Histoire de la Médecine,* 15, 1998, p. 207-228.